

RAPPORT DE GESTION 2023

RAPPORT DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA MARCHE GÉNÉRALE ET LES RÉSULTATS DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
PENDANT L'EXERCICE 2023

Table des matières

Table des matières	3
Introduction.....	5
Corps électoral	6
Conseil de Ville.....	7
Interventions parlementaires en suspens.....	9
Conseil municipal	15
Séances du Conseil municipal	16
Personnel communal : Mutations enregistrées.....	19
Personnel communal : Liste des emplois au 31.12.2023.....	22
Personnel communal : Liste des emplois au 31.12.2022.....	23
Groupe de travail « STOP » sécurité au travail, organisation de la prévention	24
Mairie : Agence AVS	25
Mairie : Contrôle des habitants.....	28
Mairie : Impôts.....	35
Dicastère de la sécurité publique, protection de la population et transports : Sécurité publique....	37
Dicastère de la sécurité publique, protection de la population et transports : Sécurité civile	38
Dicastère de la sécurité publique, protection de la population et transports : CRISM	39
Dicastère des finances	40
Dicastère de l'urbanisme et de l'environnement	43
Dicastère de l'urbanisme et de l'environnement: Inspecteur nature	45
Dicastère générations et communautés : Centre de l'enfance(CDE).....	46
Dicastère générations et communautés : Ecole à journée continue (EJC).....	50
Dicastère générations et communautés : Service d'accueil en famille (SAF).....	54
Dicastère générations et communautés : Commission politique du 3 ^e âge.....	56
Dicastère générations et communautés : Commission de coopération	57
Dicastère générations et communautés : Sous-commission Burundi	59
Dicastère générations et communautés : Sous-commission Roumanie.....	60
Dicastère générations et communautés : Commission d'intégration	62
Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Commission scolaire	63
Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Écoles primaire et enfantine	66
Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Ecole secondaire.....	75

Dicastère de l'aide et de l'autorité sociales	78
Dicastère de l'aide et de l'autorité sociale : Travail social en milieu scolaire	85
Service de la Jeunesse et des Actions communautaires : SeJAC.....	92
Commission de prévention et de promotion de la santé	98
Dicastère de l'énergie : Politique énergétique	100
Dicastère des infrastructures, parcs et promenades	102
Dicastère culture, sports, loisirs et jeunesse	106
Dicastère culture, sports, loisirs et jeunesse : Bibliothèque municipale	108
Dicastère de l'économie	110
Dicastère de l'économie : Commission marketing.....	112
Transfert de Moutier dans la République et Canton du Jura.....	113
Informatique et télécommunications	116
Dicastère des travaux publics.....	117
Dicastère électricité et eau : Service de l'électricité	120
Dicastère des services industriels (SIM) : service des eaux	125
Contrôle officiel des champignons	127
Service de renseignements juridiques	128
Commission de surveillance de la protection des données.....	129
Conclusion	130

Introduction

**AU CONSEIL DE VILLE
DE LA COMMUNE MUNICIPALE
DE MOUTIER**

Monsieur le Président,
Madame,
Monsieur,

En exécution de l'article 48 lettre b) du Règlement d'organisation, nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport sur la marche générale de l'administration municipale pendant l'exercice 2023.

Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Corps électoral

En 2023, le corps électoral a été appelé aux urnes pour un objet communal, le 12 mars 2023 (budget communal 2023) :

Acceptez-vous le budget communal 2023 ?

Nombre d'électeurs inscrits :	4'360
Nombre de cartes rentrées :	1'950
Nombre de bulletins rentrés :	1'942

Bulletins blancs :	9	
Bulletins nuls :	6	15
Bulletins valables		1'927

Nombre des « **OUI** » : 753
Nombre des « **NON** » : 1'174

Joëlle SEURET
Secrétaire

Conseil de Ville

Bureau du Conseil de Ville

Président	:	M.	Julien Berthold (PCSI)
1 ^{er} Vice-Président	:	M.	Bastien Eschmann (Le Centre)
2 ^{ème} Vice-Président	:	M.	Benoît Marchand (MAV)
Scrutateurs	:	Mme	Pauline Weiss (PSA)
		M.	Enzo Dell'Anna (RPJ)

Le bureau a siégé à neuf reprises en 2023 pour notamment préparer les séances plénières et traiter de la recevabilité des interventions parlementaires. Il a en outre organisé la traditionnelle rencontre entre les Bureaux des Conseils de Ville et Conseils généraux de la République et Canton du Jura et du Jura bernois, qui s'est tenue le samedi 23 septembre 2023. Le Bureau a par ailleurs été représenté lors de l'ouverture de Moutier-Expo (8 novembre 2023).

Séances

En 2023, le Conseil de Ville s'est réuni à sept reprises (cinq en 2022) à la Sociét'halle. La durée totale des séances a été de 9 heures 43 minutes (7 heures 51 minutes en 2022).

Mutations en 2023

Parti socialiste autonome

Election de M. Patrick Jobin, avec effet au 24 novembre 2023, en tant que Conseiller de Ville suppléant, en remplacement de M. Jean-Pierre Maître, décédé des suites d'un malaise survenu lors de la séance du Conseil de Ville du 30 octobre 2023.

Le Rauraque

Election de Mme Camille Ostorero, avec effet au 20 novembre 2023, en tant que Conseillère de Ville suppléante, en remplacement de M. Antony Pelletier.

Interventions parlementaires déposées

Les Conseillers de Ville ont déposé, en cours d'année, 45 interventions parlementaires (42 en 2022), à savoir :

- 16 motions ;
- 2 postulats ;
- 14 interpellations ;
- 13 questions.

Au 31 décembre 2023, 13 interventions parlementaires étaient encore en suspens (5 en 2022).

Décisions du Conseil de Ville

- Election du Bureau du Conseil de Ville pour l'année 2023.
- Constitution des commissions permanentes pour la législature 2023-2026 : Commission de gestion et de surveillance ; Commission des finances ; Commission technique ; Commission de l'Urbanisme ; Commission Culture, Sports, Loisirs, Jeunesse ; Commission scolaire.
- Désignation des membres prévôtois appelés à siéger au sein de la Commission spéciale mixte pour l'accueil de la Commune municipale, instituée par le Parlement de la République et Canton du Jura.
- Adoption de l'arrêté du Conseil de Ville relatif à l'acquisition de la parcelle N° 3341 aux Laives pour un montant de Fr. 324'285.— .

- Adoption de l'arrêté du Conseil de Ville relatif à l'approbation du Règlement sur l'organisation des foires.
- Adoption de l'arrêté du Conseil de Ville relatif à la libération d'un crédit indexable de Fr. 350'000.— (TTC) pour la stabilisation de l'affaissement du bord droit de la voie montante située au chemin de la Chapelle sur environ 60 m.
- Adoption de la résolution du Conseil de Ville de soutien à la Grève féministe du 14 juin 2023.
- Nomination de Mme Pascale Gerber (MAV) en tant que membre de la Commission Culture, Sports, Loisirs, Jeunesse, en remplacement de M. Claude Gerber.
- Nomination de M. Francis Pellaton (MAV) en tant que membre de la Commission spéciale mixte, en remplacement de Mme Pascale Gerber.
- Adoption du rapport de la Commission de gestion et de surveillance au Conseil de Ville (1^{er} semestre 2023 ; Situation du parc informatique et de la cybersécurité).
- Prise de connaissance du rapport du Conseil municipal relatif au programme de législature 2023-2026.
- Adoption de l'arrêté relatif aux comptes communaux 2022.
- Prise de connaissance du rapport sur la marche générale et les résultats de l'administration communale durant l'exercice 2022.
- Prise de connaissance du rapport du Conseil municipal relatif à la planification financière 2022-2027.
- Adoption de l'arrêté relatif au budget communal 2023.
- Adoption de l'arrêté relatif à la modification du cahier des charges de la Commission technique.
- Adoption de l'arrêté relatif à la libération d'un crédit de Fr. 276'000.— (HT) pour l'assainissement des conduites souterraines à la Montagne de Moutier, 3e étape (Haute Montagne).
- Adoption de l'arrêté relatif à la libération d'un crédit indexable de Fr. 372'000.— (TTC) pour l'augmentation du gabarit du passage inférieur « PI » (passage sous-voie CFF) de la rue de l'Est.
- Adoption de l'arrêté relatif à la libération d'un crédit indexable de Fr. 275'000.— (TTC) pour le remplacement du véhicule poids lourd Mercedes-Benz Atego 1023 A.
- Adoption de l'arrêté relatif à la participation communale au projet de construction d'un chauffage à distance à Moutier (participation dans la société anonyme de gestion ; participation au capital de la société par un engagement de Fr. 2'500'000.—)
- Adoption de l'arrêté relatif au renouvellement des contrats de prestations liés à la LEAC (loi sur l'encouragement des activités culturelles) des institutions reconnues d'importance régionale ayant leur siège à Moutier (MTAH, CCP et la Bibliothèque), période 2024-2027.
- Adoption de l'arrêté relatif à la modification du Règlement et du cahier des charges de la Commission scolaire ainsi qu'à la modification du Règlement concernant les commissions municipales.
- Adoption de l'arrêté relatif à la libération d'un crédit de Fr. 235'000.— (HT) pour l'assainissement des conduites souterraines à l'Avenue de Bellevue (3e étape).
- Election du Bureau du Conseil de Ville pour l'année 2024.
- Adoption du rapport de la Commission de gestion et de surveillance au Conseil de Ville (2^e semestre 2023 ; Sécurité aux abords des écoles).
- Prise de connaissance du rapport du Conseil municipal relatif à la planification financière 2023-2028.
- Adoption de l'arrêté relatif à l'indexation des salaires pour le personnel et les autorités de Moutier pour l'année 2024.
- Adoption de l'arrêté relatif au budget communal 2024.
- 20 questions orales.

Virginie SIMONIN
Adjointe au Chancelier

Interventions parlementaires en suspens

Conformément à l'article 29, alinéa 11 du Règlement du Conseil de Ville, « le Conseil municipal tient à jour une liste des motions et postulats acceptés et non classés. Annuellement, il remet cette liste aux membres du Conseil de Ville, en y incluant les interventions qu'il propose de rayer du rôle des affaires en suspens ».

Ci-dessous, vous en trouvez la liste pour l'année 2023 :

Liste des motions et postulats acceptés et non classés

N° 1272 (MO 508) – Motion du RPJ, du 29.09.2008, « Mise en valeur du site archéologique ». Transformée en postulat. La mise en valeur du site archéologique, tout comme celui du patrimoine local de manière générale, a fait l'objet d'un concept développé par la Société d'embellissement et de développement, en collaboration avec le Musée du Tour automatique et d'Histoire. Le projet est en cours de réalisation. Les panneaux, posés en mai 2024, complètent ceux d'ores et déjà élaborés par le service archéologique cantonal, installés à l'entrée de la vieille ville. A rayer du rôle.

N° 1273 (PO 117) – Postulat du PSA et du PSS, du 29.09.2008, concernant les fouilles archéologiques en vieille ville de Moutier. Il est renvoyé aux informations fournies au sujet de l'intervention 1272 (MO 508). A rayer du rôle.

N° 1323 (MO 527) – Motion de M. Laurent COSTE (PDC), du 21.06.2010, « Aménagement de la Place Roland-Béguelin ». La procédure du réaménagement des espaces de la Gare (Nord et Sud) se poursuit. Le projet de requalification de cet espace a notamment fait l'objet de présentations publiques. Il est en outre tributaire des travaux de réfection de la gare CFF prévus en 2024/2025.

N° 1327 (MO 530) – Motion de M. Roland MERILLAT (RPJ) et consorts, du 27.09.2010, « Equipement d'une cuisine performante à la Sociét'halle ». Transformée en postulat. Un montant de fr. 90'000.— est inscrit à la planification financière 2023-2028, pour mémoire (sans précision quant à l'année de réalisation).

N° 1346 (MO 542) – Motion du Groupe Interface, du 31.01.2011, relative à la création d'un terrain multisports sur la place engazonnée à l'Est de Chantemerle. Transformée en postulat. Le projet étant intégré dans le crédit-cadre des écoles, la réalisation de ce dernier dépend de l'avancement du projet de la nouvelle école ménagère. A ce propos, une votation populaire est fixée au dimanche 9 juin 2024.

N° 1427 (MO 574) – Motion du Ralliement des Prévôtois Jurassiens (RPJ), du 29.04.2013, relative à une collaboration intercommunale dans le domaine du développement et de la promotion économique de la Prévôté. Transformée en postulat. Cette problématique est liée à la procédure de transfert à la République et Canton du Jura.

N° 1461 (PO 135) – Postulat du groupe UDC, du 27.10.2014, demandant d'augmenter l'offre en déchèterie surveillée de Moutier. S'agissant d'une éventuelle implantation d'une déchèterie par Celtor (à l'image de celles de Rondchâtel ou de Tavannes), le dossier ne s'est pas concrétisé à ce jour, faute d'emplacement adéquat. L'aménagement d'une déchèterie centralisée pour Moutier, éventuellement pour les communes environnantes, est toujours à l'étude. Une opportunité pourrait être saisie dans le cadre du transfert.

N° 1481 (PO 136) – Postulat du Parti socialiste autonome (PSA), du 30.03.2015, « Administration communale et sécurité, quels sont les moyens mis en place actuellement et sont-ils encore en adéquation avec les risques encourus ». Un montant pour le réaménagement de la zone d'accueil des services techniques et industriels a été inscrit au budget 2023.

N° 1553 (MO 620) – Motion du RPJ, du 30.10.2017, relative à l'absence d'abris de bus à Moutier. Acceptée sous la forme du postulat. Le postulat, dont la réalisation dépend des disponibilités financières, est traité conjointement avec l'intervention 1677 (PO 151) déposée par le PDC le 9 décembre 2019 (« Des abribus pour Moutier ») et l'intervention 1730 (MO 702) déposée par Moutier à Venir, le 25 janvier 2021. Un abribus a été installé en 2022 dans le secteur du Crédit Suisse.

N° 1555 (MO 622) – Motion du PSA, du 23.10.2017, intitulée : « Règlementation du trafic aux alentours des écoles primaires de Chantemerle et du Clos ». Plusieurs analyses ont été menées et des aménagements ponctuels ont été réalisés, de même que des contrôles de vitesse. A ce stade, un bureau spécialisé devrait être mandaté afin de réaliser une étude approfondie. Cette solution engendrera des coûts. Les marquages au sol pouvant être effectués le sont déjà. Les panneaux lumineux ne sont pas autorisés. La problématique de la sécurité aux abords des écoles constitue un point de vigilance et est traitée en collaboration avec la police cantonale, dans le cadre du contrat sur les ressources. La thématique de la sécurité aux abords des établissements scolaires a été traitée par la Commission de gestion et de surveillance qui a formulé des recommandations (novembre 2023).

N° 1558 (MO 625) – Motion du PSA, du 30.10.2017, relative à l'ouverture d'un lieu d'accueil type maison verte à Moutier. Acceptée sous la forme du postulat. Un premier rapport a été présenté au Conseil municipal le 7 mars 2019. Il traite des locaux, des besoins en matériel, de la fréquence d'ouverture et des ressources humaines nécessaires. La mise en place d'une structure privée semi-bénévole a été examinée. Il en est de même du financement. Les communes environnantes ont été contactées en octobre 2019 pour une participation au projet. Elles n'ont pas manifesté d'intérêt. Des contacts ont eu lieu avec le Centre de puériculture du canton de Berne ainsi qu'avec une organisation de ce type fonctionnant à Delémont (La Puce verte), de même qu'avec l'association jurassienne Famille2000. Dans un rapport du 30 septembre 2020, la direction du Centre de l'enfance indique que la création d'une telle structure (à raison de deux demi-jours par semaine pour commencer) aurait un coût d'environ fr. 35'000.—. L'association jurassienne Famille2000 a indiqué que des accueillants de la structure delémontaine pourraient être intéressés à travailler à Moutier, dans des locaux encore à définir (ailleurs qu'au Centre de l'enfance). Au vu de la situation budgétaire, le dossier a été mis en veilleuse.

N° 1560 (MO 627) – Motion du Rauraque, du 30.10.2017, relative à la mise en place d'un géoportail communal prévôtois accessible au public et rattaché au géoportail du canton du Jura. Acceptée sous la forme du postulat. La réalisation du postulat interviendra lors du transfert de la commune à la République et Canton du Jura. Le postulat a été transmis aux services techniques et industriels, de même qu'au Service informatique.

N° 1565 (MO 629) – Motion du PSA, du 11.12.2017, demandant le réaménagement de la place du collège de la poste. Acceptée sous la forme du postulat. La réalisation du postulat est en cours. Un groupe de travail ad hoc a été désigné.

N° 1566 (MO 630) – Motion du groupe Interface, du 11.12.2017, pour des instances de surveillance ou de contrôle municipales indépendantes et impartiales. La fondation Santé Prévôtoise ainsi que la fondation du Musée du Tour automatique et d'Histoire sont soumises au contrôle de l'Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations. En 2022, la surveillance de la Fondation Daniel, Yolande et Thierry Winkler a également été confiée à l'instance cantonale. Une modification du Règlement d'organisation de la commune municipale sera apportée (article 10) lors de la prochaine révision.

N° 1569 (MO 633) – Motion de l'Entente jurassienne, du 11.12.2017, intitulée : « Ne pas laisser le canton de Berne spolier la ville de Moutier ». Acceptée sous la forme du postulat. Cette préoccupation sera celle du Conseil municipal jusqu'au transfert de la commune à la République et Canton du Jura. Des interventions spécifiques ont notamment été engagées en relation avec le patrimoine hospitalier, avec les investissements cantonaux en ville de Moutier, ainsi qu'en matière d'enseignement et de formation. La problématique de la sécurité publique (CRISM, police), de même que celle de la prévoyance sociale (SSRP) ont en outre fait l'objet de démarches. Le Conseil municipal veille scrupuleusement à l'application de la Feuille de route portant sur le transfert de la commune de Moutier. L'autorité et le chef de projet Transfert interviennent au cas par cas.

N° 1571 (PO 141) – Postulat du PDC, du 06.02.2018, intitulé : « Des infrastructures et des aménagements cohérents et porteurs de valeurs ajoutées dans le quartier de la piscine/patinoire ». La réalisation du postulat est en cours. Un groupe de travail ad hoc a été désigné par le Conseil municipal.

N° 1602 (PO 144) – Postulat de Mme Marina ZUBER (Rauraque), du 30.10.2018, demandant de nouvelles enseignes commerciales à Moutier. Le dicastère de l'économie est chargé de l'exécution du postulat. Une enquête auprès de la population a notamment été lancée (forces et faiblesses du commerce local), en collaboration avec l'association des commerçants et artisans prévôtois (CAP). Les résultats ont été publiés dans le magazine « Moutier.ch ». Le cahier des charges du délégué économique a été adapté en conséquence (tâche permanente). Les autres points développés dans le postulat (attirer de nouvelles enseignes commerciales, financement d'une promotion annuelle, exploitation des moyens numériques) font partie des tâches permanentes du dicastère et de la commission économique. A rayer du rôle.

N° 1613 (MO 646) – Motion du PSA, du 25.03.2019, intitulée : « Moutier et le développement durable ». Le service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC) est chargé du suivi de la motion. Un collaborateur a suivi la formation adéquate (CAS en développement durable). Plusieurs processus participatifs ont d'ores et déjà été initiés. A rayer du rôle.

N° 1614 (MO 647) – Motion du PSA, du 25.03.2019, relative à la redistribution des invendus des commerces de Moutier. Un rapport complet a été rédigé par le service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC). Il rend compte des contacts pris avec les différentes actrices et acteurs concernés par la motion (Table couvre-toi, Inter'Action, les Cartons du Cœur, etc.). Les propositions mentionnées dans ledit rapport, particulièrement celles concernant les incitations aux commerçants, n'étaient pas pertinentes en temps de pandémie. De ce fait, la transmission de ce document au Conseil municipal a été différée. A noter également l'installation d'un frigo collectif à proximité de l'Hôtel de Ville. En mai 2022, contact a à nouveau été établi avec la personne responsable du programme Table Couvre-Toi. A cette date, l'association a indiqué recevoir les invendus de deux commerces prévôtois. Le surplus parfois collecté est déposé dans le frigo communautaire mis en service par l'association Inter'Action. L'article rédigé et publié par le SeJAC en avril 2020 dans le magazine Moutier.ch n'a pas eu d'effets sur la quantité de nourriture livrée à l'association. Il a par contre permis de mieux faire connaître les prestations de l'association auprès de la population. Le SeJAC confirme sa volonté de mettre des jeunes à disposition des commerces locaux pour des « petits-jobs ». Concrètement, le service se tient à disposition des commerces locaux pour des transports, en vélo-cargo, d'aliments destinés au frigo communautaire ou à Table Couvre-Toi. A rayer du rôle.

N° 1622 (PO 147) – Postulat du PDC, du 25.03.2019, demandant l'amélioration du ramassage des déchets en ville de Moutier. Le groupe de travail « Incivilités », désigné par le Conseil municipal, est chargé de formuler des propositions. Les contrôles ont été intensifiés avant et après les ramassages. Ils se sont traduits par un accroissement des ordonnances pénales décernées. Le montant de l'amende en cas de récidive a en outre été adapté. Une communication supplémentaire sera insérée dans le magazine Moutier.ch. Les nouveaux arrivants seront en outre particulièrement sensibilisés.

N° 1637 (MO 655) – Motion du Rauraque, du 27.05.2019, demandant une étude de faisabilité d'un accès piétonnier à la Birse. Acceptée sous la forme du postulat. Le Conseil municipal a officiellement demandé la relance du plan directeur cantonal de la Birse, dans le secteur de Moutier, par le biais de la révision de la Conception régionale des transports et de l'urbanisation (CRTU). Il s'agit d'un passage obligé afin d'accéder à un éventuel subventionnement. Les instances cantonales bernoises ont maintenu leur décision de ne pas développer un plan directeur de la Birse dans la région de Moutier. L'avancement du dossier est dicté par la procédure de transfert à la République et Canton du Jura. A voir également l'intervention 1761 (MO 717).

N° 1650 (MO 662) – Motion du PCSI, du 30.09.2019, intitulée : « Logements vacants, agissons ! ». Un groupe de travail est constitué.

N° 1655 (MO 667) – Motion du PLR, du 30.09.2019, relative à la sécurité à la rue du Viaduc sous le pont CFF – Manque de largeur du trottoir. Le groupe Sécurité routière est chargé de l'exécution de la motion. L'installation de feux régulant le trafic pourrait constituer une solution. Les CFF, qui

effectueront des travaux de sécurisation ces prochaines années dans le secteur, seront contactés en temps opportun.

N° 1662 (MO 669) – Motion du PDC, du 28.10.2019, demandant une amélioration des passages piétons en ville pour les malvoyants et les non-voyants. Le groupe Sécurité routière est chargé de l'exécution de la motion qui est en cours de traitement. Le Conseil municipal a pris la décision de lancer l'examen d'une planification globale visant à l'amélioration de l'accessibilité aux handicapés, sur le domaine public. Le projet d'amélioration des passages piétons marqués sur la route cantonale sera abordé avec les instances compétentes. Le secteur de la gare sera traité dans le cadre du réaménagement de cette zone.

N° 1665 (MO 672) – Motion du PSA, du 28.10.2019, concernant la création d'un fitness urbain. Acceptée sous la forme du postulat. Le service des infrastructures est chargé de l'exécution du postulat. Au vu de la situation financière, aucun montant n'a été inscrit au budget 2024.

N° 1676 (MO 675) – Motion du PSA, du 09.12.2019, intitulée : « Séparer les déchets déjà à l'école ». Le service des infrastructures est chargé de l'exécution de la motion. Pour l'essentiel, la séparation des déchets est réalisée. Du matériel doit encore être acquis. A rayer du rôle.

N° 1677 (PO 151) – Postulat du PDC, du 09.12.2019, intitulé : « Des abribus pour Moutier ». Le service de l'Urbanisme est chargé de l'exécution du postulat. Une première réalisation a eu lieu en 2022 (abribus du Crédit Suisse, voir N° 1554 (MO 621). Voir aussi les interventions 1553 (MO 620) et 1730 (MO 702).

N° 1699 (MO 685) – Motion du PSA, du 18.06.2020, intitulée : « Moutier s'engage pour une meilleure transition école-métier ». La Commission scolaire et le service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC) sont chargés de l'exécution de la motion. Une séance réunissant les intervenants impliqués dans la formation obligatoire et postsecondaire ainsi que ceux chargés de la prise en charge des adolescents en difficulté dans leurs recherches de voies de formation a permis de faire le point sur les dispositifs existants déjà et proposés ainsi que sur les éventuels manquements dans le soutien à apporter. Une rencontre a en outre eu lieu (visioconférence) avec les responsables du « Projet Lift ». Le traitement du dossier se poursuit.

N° 1704 (MO 688) – Motion du PDC, du 29.06.2020, relative à l'utilisation du FCEE (Fonds communal pour l'Efficacité énergétique) dans le domaine de la mobilité. Premier point accepté sous la forme de la motion et deuxième point sous la forme du postulat. Le premier point de la motion a été réalisé par la modification du règlement. Il a été classé. Le traitement du deuxième point (élaboration de propositions d'actions, postulat) est confié au Groupe Energie et au délégué à l'Energie. L'ordonnance FCEE est adaptée chaque année et est disponible sur le site internet de la commune. Une information est diffusée dans le magazine Moutier.ch. A rayer du rôle.

N° 1721 (MO 696) – Motion du PDC, du 26.10.2020, intitulée : « Climatisation naturelle citadine par plus de végétalisation pour plus de fraîcheur », acceptée sous la forme du postulat. Les services des Travaux publics, des infrastructures et de l'Urbanisme sont chargés du traitement du postulat.

N° 1730 (MO 702) – Motion de Moutier à Venir, du 25.01.2021, relative à la pose d'abribus, acceptée sous la forme du postulat. Le service de l'Urbanisme est chargé de l'exécution de la motion (voir également 1553 MO 620, 1554 MO 621, 1677 PO 151).

N° 1731 (MO 703) – Motion du PSA, du 26.04.2021, demandant que la Ville de Moutier mette en place des activités faisant la promotion de l'égalité dans les classes prévôtoises. La Commission scolaire est chargée de l'exécution de la motion.

N° 1741 (MO 706) – Motion du PDC, du 06.12.2021, intitulée : « Pour des sapins de Noël pérennes ». Le service des infrastructures est chargé de l'exécution de la motion.

N° 1748 (MO 708) – Motion de Mme Danila Sauvain (PSA), du 24.01.2022, intitulée : « Un banc de l'amitié pour combattre l'isolement et prévenir le harcèlement scolaire ». Le service de la jeunesse

et des actions communautaires est chargé de l'exécution de la motion, en collaboration avec la Commission scolaire.

N° 1749 (MO 709) – Motion du PCSI, du 28.02.2022, relative au catalogue des prestations de l'administration communale. Acceptée sous la forme du postulat. L'examen du postulat est traité dans le cadre des travaux liés au transfert de la commune à la République et Canton du Jura.

N° 1750 (MO 710) – Motion du PDC, du 28.02.2022, intitulée : « Révision du Règlement concernant les élections et les votations aux urnes de la commune municipale de Moutier ». La concrétisation de la motion sera traitée dans le cadre des travaux liés au transfert de la commune à la République et Canton du Jura.

N° 1753 (MO 711) – Motion de Moutier à Venir, du 28.03.2022, intitulée : « Aide financière aux services parapublics ». Acceptée sous la forme du postulat. Le chargé de projet Transfert veille que les structures parapubliques et associatives soient accompagnées de la manière la plus adéquate. Le cas échéant, l'autorité sera saisie. A ce stade, aucune aide publique n'est inscrite au budget.

N° 1754 (MO 712) – Motion de Moutier à Venir, du 28.03.2022, intitulée : « Pour un transfert harmonieux et supportable pour tous ». Acceptée sous la forme du postulat. A ce stade, aucun surcoût directement lié au processus de transfert n'apparaît dans les comptes communaux, mis à part la charge salariale du chargé de projet, acceptée par le Conseil de Ville lors de sa séance du 20 septembre 2021. La plupart des travaux administratifs liés au transfert incombent au chef de projet. Les répercussions sur la charge de travail des agentes et agents directement concernés ont augmenté en 2023 et s'accroîtront jusqu'à la date du transfert. La structure sera le cas échéant adaptée.

N° 1756 (MO 714) – Motion de M. Léonard Paget, du 02.05.2022, intitulée : Pour plus d'autonomie énergétique, développement d'une nouvelle centrale scolaire sur les toits communaux ». Le service de l'Electricité est chargé de l'exécution de la motion. Un montant de fr. 300'000.— figure à la planification financière (année 2024).

N° 1761 (MO 717) – Motion du Rauraque, du 30.05.2022, relative à la reprise du réaménagement de la Birse à Moutier avec le canton du Jura. Le traitement de la motion est en cours. Des contacts ont été pris. Voir également 1637 (MO 655), en lien avec le transfert.

N° 1765 (MO 720) – Motion de M. Cédric Erard, du 01.06.2022, demandant la participation des écoliers de Moutier à la Coupe Crédit Suisse organisée par la République et Canton du Jura. Première partie acceptée sous la forme de la motion et deuxième partie sous la forme du postulat. Un rapport complémentaire a été présenté au Conseil de Ville le 26 février 2024. A rayer du rôle.

N° 1767 (MO 721) – Motion du Centre, du 04.07.2022, portant sur l'opportunité de la vente du réseau électrique. La motion est en cours de traitement.

N° 1786 (MO 724) – Motion du Centre, du 05.12.2022, portant sur une modification du Règlement scolaire. Les modifications réglementaires (règlement scolaire, cahier des charges et règlement concernant les commissions municipales) ont été adoptées par le Conseil de Ville le 30 octobre 2023. A rayer du rôle.

N° 1788 (MO 726) – Motion de Moutier à Venir, du 27.02.2023, intitulée : « Handicapés même droit ». Acceptée sous la forme du postulat. Le postulat est en cours de traitement.

N° 1790 (PO 153) – Postulat du PSA, du 27.02.2023, intitulé : « Pour une meilleure accessibilité des aînés et des personnes à mobilité réduite dans l'espace public ». Le postulat est en cours de traitement.

N° 1791 (MO 727) – Motion du PCSI, du 27.02.2023, intitulée : « Retour du marché le vendredi ». Acceptée sous la forme du postulat. La coordination avec les responsables de l'organisation du marché a été mise en place et affinée (répartition des tâches). A rayer du rôle.

N° 1794 (MO 729) – Motion urgente du Rauraque, du 13.03.2023, relative à la création d'un groupe de travail pour la réalisation du budget 2023. Acceptée sous la forme du postulat. Les partis non représentés au sein de la Commission des finances ont été associés aux débats. A rayer du rôle.

N° 1797 (MO 730) – Motion de M. Cédric Erard (PSA), du 30.03.2023, intitulée : « Pour des commissions plus professionnelles, plus efficaces, mais qui préservent le poids politique des partis politiques ». Le contenu de la motion sera examiné dans le cadre de la révision réglementaire qui sera engagée dans la foulée du transfert.

N° 1815 (MO 735) – Motion de Moutier à Venir, du 10.07.2023, intitulée : « Une aide à la population de Moutier pour faire les démarches administratives lors du changement de canton ». Acceptée sous la forme du postulat. La réalisation du postulat est en cours. Une foire aux questions (FAQ) a notamment été organisée. Un concept de communication devra être établi. L'option du recours à un facilitateur doit être approfondie.

Liste des motions et postulats classés depuis la dernière publication de la liste

N° 1554 (MO 621) – Motion du PSA, du 30.10.2017, demandant la réalisation d'un abribus à l'arrêt du Crédit Suisse. Acceptée sous la forme du postulat.

N° 1607 (PO 145) – Postulat du groupe Interface, du 28.01.2019, relatif à l'installation d'un panneau d'orientation sur l'esplanade de la Collégiale St-Germain.

N° 1615 (MO 648) – Motion du Rauraque, du 25.03.2019, relative à l'installation de défibrillateurs externes automatisés en ville. Acceptée sous la forme du postulat.

N° 1635 (PO 148) – Postulat du RPJ, du 21.05.2019, relatif aux parterres de fleurs en ville.

N° 1640 (MO 658) – Motion urgente du PCSI, du 27.05.2019, demandant le parage gratuit pour les résidents de la Vieille Ville lors de grandes fêtes.

N° 1666 (MO 673) – Motion du PSA, du 28.10.2019, concernant la création d'un Conseil des seniors pour la Ville de Moutier. Acceptée sous la forme du postulat.

N° 1687 (MO 679) – Motion du PDC, du 24.02.2020, intitulée : « Fête du 1^{er} août autrement ».

N° 1760 (MO 716) – Motion du RPJ, du 04.05.2022, portant sur l'organisation d'une journée citoyenne de nettoyage à Moutier.

N° 1809 (MO 733) – Motion de Mme Marina Zuber (PSA), du 05.05.2023, intitulée : « Plus de défibrillateurs en ville de Moutier ? ».

Christian VAQUIN
Chancelier

Conseil municipal

Composition pour l'année 2023

Dicastères	Présidence	Vice-présidence
Mairie, Administration générale, Information, Santé publique	Marcel WINISTOERFER	Suzanne KOHLER
Sécurité publique, Protection de la population et Transports	Clément PIQUEREZ	Suzanne KOHLER
Finances, Urbanisme et Environnement	Pascal ESCHMANN	Valentin ZUBER Finances : Valentin ZUBER Urbanisme : Clément PIQUEREZ
Générations et communautés	Suzanne KOHLER	Pierre SAUVAIN
Education, Instruction et formation, Aide et autorité sociales, SeJAC	Pierre SAUVAIN	Karim BORTOLUSSI Ecoles : Karim BORTOLUSSI Autorité sociale : Pascal ESCHMANN
Energie, Infrastructures, parcs et promenades, Culture, sports, loisirs et jeunesse	Karim BORTOLUSSI CT : présidence	Stéphane GIRARDIN CCSLJ : Pierre SAUVAIN
Economie, Délégation pour les affaires jurassiennes (DAJ), Informatique	Valentin ZUBER	Clément PIQUEREZ Economie : Clément PIQUEREZ
Travaux publics	Stéphane GIRARDIN CT : vice-présidence	Marc TOBLER
Electricité et Eau	Marc TOBLER	Karim BORTOLUSSI
Chancellerie	Christian VAQUIN	Virginie SIMONIN

Séances du Conseil municipal

Conformément à l'article 50 du Règlement d'organisation de la Commune municipale, le Conseil municipal administre la commune, planifie son développement et coordonne ses activités. Il administre les finances, propose le budget et rend les comptes. Il exerce toutes les compétences qui ne sont pas dévolues à un autre organe par des prescriptions communales, cantonales ou fédérales.

Au cours de l'année 2023, le Conseil municipal a siégé à 45 reprises. Il a procédé au traitement des affaires administratives et de gestion courantes et a débattu de l'ensemble des objets soumis au Conseil de Ville (rapports, interventions parlementaires, etc.).

Lors de l'exercice sous revue, le Conseil municipal a notamment traité des affaires suivantes :

Organisation générale

Répartition des dicastères pour la législature 2023-2026 ; constitution des commissions permanentes, des commission non permanentes, des groupes de travail ; désignation des délégués, représentants et responsables ; délégations protocolaires ; rencontres avec les exécutifs communaux de Delémont et de Porrentruy ; rencontre avec le Conseil de la paroisse catholique romaine ; organisation du Conseil municipal et de l'administration ; révision de l'ordonnance d'organisation du Conseil municipal ; révision du cahier des charges des commissions ; organigramme communal ; règlement concernant les allocations de fonctions, vacations, jetons de présence et autres indemnités ; organisation des élections fédérales du 22 octobre 2023 ; organisation des votations ; organisation de la votation relative au budget communal 2023 ; programme de législature 2023-2026 (2027) ; mouvement de la population 2022 ; procédures de consultation fédérales et cantonales ; promotions civiques et remise des prix culturels et sportifs ; gestion des ressources humaines ; rencontre avec les chefs de services et responsables d'unités administratives ; démission de M. Karim Bortolussi, Conseiller municipal et élection de M. Pierre Coullery ; traitement des demandes de naturalisation ; traitement des demandes de prise en charge de frais funéraires ; inventaires successoraux ; anniversaires : visites aux personnes âgées ;

Coopération et développement

Situation en Ukraine, accueil de réfugiés ; rating Solidar.

Services techniques et industriels

Travaux publics

Gestion des déchets ; ramassage du carton, mise en œuvre ; taxe sur les déchets ; PGEE ; réaménagement du carrefour de la rue de l'Est ; passage inférieur de la rue de l'Est ; berges de la Rauss ; assainissement du Ponts des Mineurs (gorges de Court) ; Chemin de la Chapelle ; remplacement de véhicules ; journées citoyennes de ramassage ; chantier du carrefour de Graiteray ; point de récolte de la Place Beseran ; projet de déchetterie intercommunale ; hangar de stockage, adjudications ; taxe sur les eaux pluviales ; ruisseau des Laives ; halle aux marchandises ; site pollué de la Roche-Hüsli ; service hivernal 2023-2024 ; élimination des eaux résiduaires ; Canal de Chalière ;

Infrastructures, parcs et promenades

Piscine municipale : saison 2023, organisation et gestion des ressources ; litige relatif au dépassement de crédit (votation du 22 juin 2014) ; décès survenu le 9 septembre 2019 ; infrastructures pour les enfants ; installation de saunas durant l'hiver ; manifestations, prestations fournies par les services communaux, décompte 2022 ; Hôtel de Ville, dégradations causées à la boîte aux lettres externe ; demandes de réservations de salles et d'équipement ; demande de dépassement horaire ; ancien Pavillon des Oeuches ; ordonnance relative à la vaisselle réutilisable ou recyclable lors d'événements organisés à Moutier ; abattage d'arbres ; externalisation de la gestion des immeubles locatifs ; éclairage nocturne des halles communales ; place de jeux de la Promenade Léon-Froidevaux, réfection et réaménagement ; immeuble Sous-Raimeux 15 ; nouvelle affectation de l'école enfantine de la Courtine (école à journée continue) ; abattoirs de Moutier, agrandissement, droit de superficie ; Prévôglace SA, gestion technique ; Halle Polysport, remplacement d'engins ; aménagement de places de parcs à vélos ; Hôtel de Ville 1, projet de réaménagement (guichet des services techniques, notamment) ; école primaire de Chantemerle, réfection de l'enrobé du préau et réfection d'escaliers ; école enfantine de la Gare, remplacement de la barrière et aménagement d'un sas ; stade de Chalière, terrain B ; achat d'un nouveau tracteur ; utilisation des courts de tennis désaffectés ;

Service des Eaux

Résultat des analyses ; rue de l'Ouest, remplacement d'une conduite ; rue du Midi, remplacement d'une conduite ; Montagne de Moutier, assainissement ; Rouges-Champs, assainissement ; assurance-qualité ; Bellevue, assainissement de conduites.

Electricité

Examen de la motion relative à l'opportunité de la vente du réseau électrique ; zones de desserte, procédure de recours ; projet de centrale photovoltaïque ; contrats de fourniture d'électricité ; SACEN SA, décompte de l'année 2022 ; projets d'extinction de l'éclairage public ; prix de l'électricité pour l'année 2024 ; remplacement d'anciennes cabines BT ; remplacement d'anciens câbles BT ; renouvellement de l'appareillage de télégestion ; remplacement de câbles BT Combattes – Champs-Forts ; câblage BT dans les gorges de Court ;

Politique énergétique

Projet de chauffage à distance ; économies d'énergie, Task force, édicton d'une directive ; groupe de travail Mobilité douce, objectifs à mettre en œuvre ; Fonds pour l'efficacité énergétique (FCEE), modification de l'ordonnance ; tarif de reprise des garanties d'origine pour l'énergie photovoltaïque, adaptation ; illuminations de Noël ;

Urbanisme et transports

Plan directeur cantonal RCJU, fiche Accueil de Moutier ; inauguration de la plateforme d'observation des traces de dinosaures (Côte Picard) ; permis de construire délivrés ; lotissement Prés Zuber, vente de parcelles ; gare CFF, mise en œuvre de la LHand ; RCJU, plan sectoriel VTT, procédure de consultation ; places de parc au centre-ville ; chemin de la Dozerce ; Judo-Club, droit de superficie ; plan de quartier Moulin 2 ; ancienne usine Pétermann ; Petit-Champoz, entretien de la lisière ; CarPostal ; refonte de l'horaire CFF ; Conférence régionale des transports, schéma d'offre régionale ;

Finances

Budget communal 2023 ; comptes communaux 2022 ; planification financière 2022-2027 ; budget communal 2024 ; planification financière 2023-2028 ; arrêté relatif au renchérissement ; taxe de séjour ; contentieux ; gestion des déchets carnés ; compensation des charges ; nouvelle carte journalière dégriffée ; renouvellement d'un emprunt ; règlement concernant les émoluments et tarif ; introduction du paiement par cartes ;

Imposition

Demande en remises d'impôts ; taxes d'exemption (CRISM) ;

Economie

Demandes de prêts économiques ; politique touristique ; nouvelle politique régionale (NPR) ; démographie ; Marché de Noël ; Forum de l'Arc SA ; salon interjurassien de la formation ; tir du loup ;

Culture, sports, loisirs, jeunesse

Braderie prévôtoise 2023 ; Festival Stand'été 2023 ; Projet Jura 24 ; collectif « Les Cramias » ; examen de demandes de soutien ; contrats de prestations LEAC 2024-2027 ;

Police administrative, protection civile et sécurité publique

Demandes d'autorisation relatives à l'organisation de manifestations et à la pose de bâches ; règlement sur l'organisation des foires ; tirs obligatoires (convention) ; questions liées à la circulation routière et au stationnement ; demandes d'autorisation d'exploiter (établissements publics ; prostitution) et demandes d'autorisation unique (manifestations) ; demandes d'utilisation du domaine public ; matériel de la protection civile, ordonnances ; mise en place d'un point de rencontre d'urgence (PRU) ; analyse des dangers ; zones 30 km/h ; communauté yéniche ; contrats sur les ressources avec la police cantonale (modification ; statistiques) ; actes de vandalisme ; autorisations de taxis ; exploitation des terrasses ; organisation du marché ; taxe des chiens ; vente et entreposage d'engins pyrotechniques ;

Education, instruction et formation ; aide et autorités sociales, SeJAC

Projet de nouvelle école ménagère ; fermeture d'une classe d'école enfantine ; demandes de scolarisation externe ; travail social en milieu scolaire ; devoirs surveillés ; commission scolaire ;

transports scolaires ; animation jeunesse ; insertion professionnelle ; SeJAC, mandats externes ; Prix « Commune en santé » ; SSRP, indemnisation des mandats ; Autorité sociale régionale ;

Générations et communautés

Bons de garde ; repas à domicile ; Centre de l'enfance et école à journée continue, organisation ; réorganisation du site des Fauvettes de l'EJC (ancienne école enfantine de la Courtine) ; bus institutionnel ; activités extra-scolaires ; Fondation Clair-Logis ; Conseil des seniors ;

Appartenance cantonale

Rencontres avec le Conseil intercommunal du Grand Val (CIGV) ; organisation du CRISM, AIB, ECA Jura ; Centre social protestant (CSP) ; séances du Comité paritaire ; aménagement du territoire ; organisation du service de la police ; politique d'agglomération ; sites pollués ; adaptation des ressources de l'administration municipale ; transports urbains ; Concordat ; gestion de l'asile ; service social régional ; bibliothèque municipale ; politique immobilière ; organisation scolaire ; système normatif cantonal bernois : demandes de dérogation.

Christian VAQUIN
Chancelier

Personnel communal : Mutations enregistrées

Chancellerie municipale

Engagement : Mme Jessie Laneiro Loureiro (50 %, du 04.01.23 au 06.02.24).
Départ : Mme Françoise Beuchat (50 %).

Impôts

Mutation interne : Mme Sylvie Erard (60 à 80 %, puis 80 à 70 %, du 01.10.23 au 31.12.25).
Départ : Mme Emilie Brahier (40 %).

Agence AVS

Mutation interne : Mme Claudine Fringeli (80 à 90 %, du 01.07.23 au 31.12.23).

Bibliothèque municipale

Engagement : Mme Thalia Grossert (20 %, du 10.08.23 au 31.07.24).

Ecoles

- Transports scolaires

Engagements : M. Thierry Grindu (env. 50 %), Mme Maria del Carmen Gonzalez Cerecedo (sur appel, 23.11.23 au 27.11.23).
Départ : M. Bernard Beuchat (env. 50 %).

- Secrétariat logopédie et psychomotricité

Engagement : Mme Chantal Vaucher (mandat par mois).
Départ : Mme Jocelyne Garraux (mandat par mois).

- Service des devoirs surveillés

Départ : Mme Romy Nobel (sur appel).

Service de la jeunesse et des actions communautaires

Engagement : Mme Zélie Zuend (20 %).
Mutations internes : M. Nicolas Mangold (60 à 70 %), Mme Qendresa Blaku (70 à 60 %), M. Silvére Ackermann (70 à 75 %, du 01.05.23 au 30.04.24), Mmes Maulde Studer (30 à 45 %, du 01.05.23 au 30.04.24), Qendresa Blaku (60 à 65 %, du 01.05.23 au 30.04.24).

Service d'accueil en famille

Engagement : Mme Gheziel Chatam (sur appel, du 01.08.2023 au 31.07.2024).
Départs : Mmes Natacha Shayaye (sur appel).

Centre de l'enfance (CDE) et Ecole à journée continue (EJC)

- **Secteur éducatif**

Engagements : Mmes Katelynn Fridez (70 %), Claire Berret (sur appel), Morgane Bart (70 %), Ana Filipa Marques Simoes (sur appel), Elodie Geiser (50 % et changement fonction), Léa Serrano Moreno (60 %), Adriana Filipa Serrano Rodrigues (sur appel), Rose-Marie Juillerat (sur appel), Gloria Santos Yanez (sur appel).

Mutations internes : Mmes Coralie Nassivera (70 à 50 %), Marzia Juvet (80 à 50 %), Léa Serrano Moreno (60 à 100 %, du 01.09.23 au 31.10.23).

Départs : Mmes Eva Zuber (50 %), Sydney Maitre (sur appel), Claire Berret (70 %), Katelynn Fridez (sur appel, puis 60 %), Anais Bürki (80 %).

- **Secteur administratif**

Mutation interne : Mme Sara Gerussi (70 à 80 %, du 01.08.23 au 31.12.24).

- **Secteur cuisine**

Mutations internes : MM. Nicolas Maitre (80 à 85 %), Thierry Charmillot (85 à 95 %).

Service social régional de la Prévôté

- **Secteur social**

Engagements : M. Christian Chavanne (50 %, du 01.02.23 au 31.07.23), Mmes Céline Colin (80 %), Alicia Lachat (80 %).

Mutations internes : Mmes Marine Bebbber (80 à 60%), Rosine Riat (85 à 95 %, du 01.08.23 au 30.09.23), Doruntina Latifi (80 à 90 %, du 01.08.23 au 30.09.23).

Départ : Mme Amélie Wermeille (80 %).

- **Secteur administratif**

Engagement : Mme Ani Van (50 %).

Mutations internes : M. Olivier Schlup (80 à 90 %), Mme Martine Sassi (80 à 90 %).

Départ : Mme Elisabeth Robbiani (70 %).

Service de l'Electricité et Service des Infrastructures, parcs et promenades

Engagement : M. Clément Zahno (50 % du 04.01.23 au 21.02.23, puis 100 %, du 22.02.23 au 17.09.23).

Mutations interne : Mme Flora Ruffiot (100 à 60 %).

Services industriels - Electricité

Engagement : Mme Laurence Wüthrich (administratif, 40 %), M. Tim Freiburghaus (compteurs, sur appel).

Départs : M. Jean-Paul Conus (monteur de réseau, 100 %), Mme Laurence Wüthrich (40 %), M. Philippe Maillat (compteurs, sur appel).

Services des Infrastructures, parcs et promenades

- **Conciergerie**

Engagements : Mmes Nicole Vogel (45 %), Graça Da Conceição (sur appel),

Départs : Mmes Maria Rodrigues Pedro (45 %), Anne Lise Monnat (34 %).

- **Piscine/Patinoire**

Engagement : MM. Ken Romy (piscine, 100 %, 01.05.23 au 31.07.23), Jérémie Rossé (sur appel, 23.09.23 au 31.03.24).

Mutations internes : MM. Olivier Bueche (modification taux : 50 % saison patinoire et 100 % saison piscine), Yan Blanchard (modification taux : 90 % saison patinoire et 100 % saison piscine), Romain Crevoisier (changement de fonction).

Service des Travaux publics

Engagements : M. Morlaye Soumah (100 %).

Plusieurs collaboratrices et collaborateurs ont été employés tout au long de l'année en qualité d'apprentis (employés de commerce, agents d'exploitation, assistants socio-éducatifs), de stagiaires (courte, moyenne et longue durée), aussi bien au sein de l'administration générale, qu'au Service social régional de la Prévôté, auprès de la travailleuse sociale en milieu scolaire, au Centre de l'enfance et Ecole à journée continue ou au Service de la jeunesse et des actions communautaires. Un civiliste et douze auxiliaires garde-bains ont été engagés.

Christian VAQUIN
Chancelier

Personnel communal : Liste des emplois au 31.12.2023

ANNEE 2023 (état au 31.12.2023)																																					
Département	TOTAL par service	Agents	Aux.	Agents communaux (dès 30 %) Auxiliaires communaux (moins de 30 %)		Taux d'occupation par service																															
Chancellerie	4	4	0	1 x 100% 1 x 90% 2 x 50% *1		290.00%																															
Informatique	2	2	0	2 x 100% 1 x 20% (site internet) *1		220.00%																															
Police administrative	2	2	0	2 x 100%		200.00%																															
Contrôle des habitants	2	2	0	1 x 100% 1 x 70%		170.00%																															
Caisse	5	5	0	1 x 100% 1 x 90% 1 x 84% 2 x 50% *6		374.00%																															
Impôts	1	1	0	1 x 70%		70.00%																															
Agence AVS	2	2	0	1 x 100% 1 x 80%		180.00%																															
Centre de l'enfance Ecole à journée continue	32	32	0	<table><tr><td>CDE/EJC</td><td>CDE</td><td>EJC</td></tr><tr><td>1 x 95%</td><td>1 x 100%</td><td>1 x 85%</td></tr><tr><td>1 x 85%</td><td>1 x 90%</td><td>2 x 75%</td></tr><tr><td>2 x 80%</td><td>1 x 80%</td><td>3 x 70%</td></tr><tr><td>1 x 60%</td><td>3 x 70%</td><td>1 x 65%</td></tr><tr><td>1 x 50%</td><td>2 x 60%</td><td>2 x 50%</td></tr><tr><td>1 x 30%</td><td>6 x 50%</td><td></td></tr><tr><td></td><td>1 x 45%</td><td></td></tr><tr><td></td><td>1 x 30%</td><td></td></tr><tr><td>7</td><td>480%</td><td>16 975.00%</td><td>9 610.00%</td></tr></table>		CDE/EJC	CDE	EJC	1 x 95%	1 x 100%	1 x 85%	1 x 85%	1 x 90%	2 x 75%	2 x 80%	1 x 80%	3 x 70%	1 x 60%	3 x 70%	1 x 65%	1 x 50%	2 x 60%	2 x 50%	1 x 30%	6 x 50%			1 x 45%			1 x 30%		7	480%	16 975.00%	9 610.00%	2065.00%
CDE/EJC	CDE	EJC																																			
1 x 95%	1 x 100%	1 x 85%																																			
1 x 85%	1 x 90%	2 x 75%																																			
2 x 80%	1 x 80%	3 x 70%																																			
1 x 60%	3 x 70%	1 x 65%																																			
1 x 50%	2 x 60%	2 x 50%																																			
1 x 30%	6 x 50%																																				
	1 x 45%																																				
	1 x 30%																																				
7	480%	16 975.00%	9 610.00%																																		
Service social régional de la Prévôté	24	24	0	<table><tr><td>Social</td><td>Administratif</td></tr><tr><td>1 x 100%</td><td>1 x 100%</td></tr><tr><td>3 x 90%</td><td>3 x 90%</td></tr><tr><td>2 x 85%</td><td>1 x 85%</td></tr><tr><td>4 x 80%</td><td>2 x 60%</td></tr><tr><td>1 x 70%</td><td>2 x 50%</td></tr><tr><td>1 x 65%</td><td>1 x 16% *6</td></tr><tr><td>1 x 60%</td><td></td></tr><tr><td>1 x 50%</td><td></td></tr><tr><td>1 x 45%</td><td></td></tr><tr><td></td><td>Total social : 1150.00%</td></tr><tr><td></td><td>Total admin. : 691.00%</td></tr></table>		Social	Administratif	1 x 100%	1 x 100%	3 x 90%	3 x 90%	2 x 85%	1 x 85%	4 x 80%	2 x 60%	1 x 70%	2 x 50%	1 x 65%	1 x 16% *6	1 x 60%		1 x 50%		1 x 45%			Total social : 1150.00%		Total admin. : 691.00%	1841.00%							
Social	Administratif																																				
1 x 100%	1 x 100%																																				
3 x 90%	3 x 90%																																				
2 x 85%	1 x 85%																																				
4 x 80%	2 x 60%																																				
1 x 70%	2 x 50%																																				
1 x 65%	1 x 16% *6																																				
1 x 60%																																					
1 x 50%																																					
1 x 45%																																					
	Total social : 1150.00%																																				
	Total admin. : 691.00%																																				
Administratif Social	9 15	9 15	0 0																																		
Travailleur social en milieu scolaire	2	2	0	1 x 80% 1 x 40%		120.00%																															
Bibliothèque	3	2	1	1 x 60% Responsable 1 x 40% Rempl. responsable 1 x 25% Aide-bibl.		125.00%																															
Secrétariat écoles	2	2	0	1 x 50% école primaire 1 x 49.60% école secondaire		99.60%																															
Service des eaux	6	6	0	1 x 100% chef 4 x 100% monteurs 1 x 30% cadastre *2 1 x 20% secrétaire *3 1 x 9% facturiste *4 ² 1 x 8% facturiste *4 ¹		567.00%																															
Service électrique	12	12	0	5 x 100% monteurs 1 x 100% chef 1 x 80% dessinateur élec. 1 x 80% secrétaire, resp. administrative et financière 1 x 80% assistant de vente *7 1 x 30% cadastre *2 1 x 13% facturiste *4 ² 1 x 11% facturiste *4 ¹		894.00%																															
Urbanisme	2	2	0	1 x 100% chef 1 x 40% secrétaire *5		140.00%																															
Infrastructures, Parcs et promenades	23	23	1	1 x 100% chef 1 x 30% secrétaire *5 1 x 25% secrétaire *4 ¹		1756.50%																															
Administratif	1	1	0																																		
Conciergerie	16	15	1	5 x 100% concierges 10 x 100% aides-concierges 1 x 18.5% Sous-Raimaux 15 et EE Merder		Total admin.: 155.00% Total concierg. : 996.50%																															
Parcs et promenades	2	2	0	1 x 100% parcs et promenades, chef 1 x 70% parcs et promenades		Total parcs et p. : 170.00%																															
Piscine Patinoire (compté dans piscine)	5 4	5 4	0 0	1 x 100% Piscine-Patinoire 1 x 60% Piscine-Patinoire 3 x 100% Piscine *8 1 x 90% Patinoire *8 1 x 50% Patinoire *8		Total Piscine-Patinoire : 435.00%																															
Travaux publics	14	14	0	1 x 100% chef 12 x 100% voirie, déchets 1 x 40% cadastre *2 1 x 40% secrétaire *3 1 x 18% facturiste *4 ² 1 x 16% facturiste *4 ¹		1414.00%																															
Service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC)	6	5	1	1 x 75% Chef de service 1 x 70% Animateur socioculturel/Chargé de missions 1 x 65% Animatrice socioculturelle 1 x 20% Animatrice socioculturelle 1 x 45% Infirmière en santé communautaire 1 x 30% Infirmière en santé communautaire		305.00%																															
Totaux :	144					10831.10%																															

*1 même employé ; compté avec Chancellerie

*2 même employé ; compté avec Eaux

*3 même employé ; compté avec Travaux publics

*4¹ même employé ; compté avec Electricité ; poste scindé en deux en 2023 ; 1 x 60 % (25 % infrastructures, 35 % facturation (TP : 16%, Eaux : 8 %, Electricité : 11%))

*4² même employé ; compté avec Electricité ; poste scindé en deux en 2023 ; 1 x 40 % facturation (TP : 18 %, Eaux : 9 %, Electricité : 13 %)

*5 même employé ; compté avec Urbanisme, CDD jusqu'au 31.12.2020 ; prolongation jusqu'au transfert à la RCJU

*6 même employé ; compté avec Caisse

*7 création poste par Conseil de Ville du 06.12.2021 (poste évolutif 80-100%)

*8 même employé : 100 % piscine/90% patinoire ; même employé : 100 % piscine/50% patinoire (taux moyen calculé sur l'année)

Personnel communal : Liste des emplois au 31.12.2022

ANNEE 2022 (état au 31.12.2022)						
Département	TOTAL par service	Agents	Aux.	Agents communaux (dès 30 %) Auxiliaires communaux (moins de 30 %)		Taux d'occupation par service
Chancellerie	4	4	0	1 x 100% 1 x 90% 2 x 50%	+1	290.00%
Informatique	2	2	0	2 x 100% 1 x 20% (site internet)	*1	220.00%
Police administrative	2	2	0	2 x 100%		200.00%
Contrôle des habitants	2	2	0	1 x 100% 1 x 70%		170.00%
Caisse	5	5	0	1 x 100% 1 x 90% 1 x 84% 2 x 50%	*6	374.00%
Impôts	2	2	0	1 x 60% 1 x 40%		100.00%
Agence AVS	2	2	0	1 x 100% 1 x 80%		180.00%
Centre de l'enfance Ecole à journée continue	33	33	0	CDE/EJC CDE EJC 2 x 80% 1 x 100% 1 x 85% 1 x 75% 1 x 90% 2 x 75% 1 x 70% 5 x 80% 3 x 70% 2 x 60% 2 x 70% 1 x 65% 2 x 50% 4 x 50% 1 x 50% 1 x 30% 1 x 45% 1 x 45% 1 x 30%		2165.00%
				9 555% 15 1005.00% 9 605.00%		
Service social régional de la Prévôté	24	24	0	Social Administratif 2 x 100% 1 x 100% 2 x 90% 1 x 90% 2 x 85% 1 x 85% 5 x 80% 2 x 80% 1 x 70% 1 x 70% 1 x 65% 2 x 60% 1 x 50% 1 x 50% 1 x 45% 1 x 16%		1871.00%
Administratif	9	9	0			
Social	15	15	0			
					*6 Total social : 1180.00% Total admin. : 691.00%	
Travailleur social en milieu scolaire	2	2	0	1 x 80% 1 x 40%		120.00%
Bibliothèque	3	2	1	1 x 60% Responsable 1 x 40% Rempl. responsable 1 x 25% Aide-bibl.		125.00%
Secrétariat écoles	2	2	0	1 x 50% école primaire 1 x 49.60% école secondaire		99.60%
Service des eaux	6	6	0	1 x 100% chef 4 x 100% monteurs 1 x 30% cadastre 1 x 20% secrétaire 1 x 22% facturiste	*2 *3 *4	572.00%
Service électrique	11	11	0	6 x 100% monteurs 1 x 100% chef 1 x 80% dessinateur élec. 1 x 80% secrétaire, resp. administrative et financière 1 x 80% assistant de vente 1 x 53% facturiste 1 x 30% cadastre	*7 *4 *2	1023.00%
Urbanisme	2	2	0	1 x 100% chef 1 x 40% secrétaire	*5	140.00%
Bâtiments	22	21	1	1 x 100% chef 1 x 30% secrétaire 1 x 25% secrétaire	*5 *4	1549.00%
Administratif	1	1	0		Total admin. : 155.00%	
Conciergerie	16	15	1	5 x 100% concierges 10 x aides-concierges 1 x 18.5% Sous-Raimeux 15 et EE Mercier	Total : 440.50% Total concierg. : 959.00%	
				1 x 100% Piscine-Patinoire 1 x 60% Piscine-Patinoire 3 x 100% Piscine 1 x 90% Patinoire 1 x 50% Patinoire	*8 *8 Total Piscine-Patinoire : 435.00%	
Piscine Patinoire (compté dans piscine)	5 4	5 4	0 0			
Travaux publics	16	16	0	1 x 100% chef 12 x 100% voirie, déchets, parcs et promenades 1 x 80% voirie, déchets, parcs et promenades 1 x 70% voirie, déchets, parcs et promenades 1 x 40% cadastre 1 x 40% secrétaire	*2 *3	1530.00%
Service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC)	5	5	0	1 x 70% Chef de service 1 x 70% Animatrice socioculturelle 1 x 60% animateur socioculturel/Chargé de missions 2 x 30% Infirmière en santé communautaire		260.00%
Totaux :	145					10988.60%

*1 même employé ; compté avec Chancellerie

*2 même employé ; compté avec Eaux

*3 même employé ; compté avec Travaux publics

*4 même employé ; compté avec Electricité

*5 même employé ; compté avec Urbanisme, CDD jusqu'au 31.12.2020; prolongation jusqu'au transfert à la RCJU

*6 même employé ; compté avec Caisse

*7 création poste par Conseil de Ville du 06.12.2021 (poste évolutif 80-100%)

*8 même employé : 100 % piscine/90% patinoire ; même employé : 100 % piscine/50% patinoire (taux moyen calculé sur l'année)

Groupe de travail « STOP » sécurité au travail, organisation de la prévention

Composition

Président	: M.	Christian Vaquin
Délégué à la sécurité	: M.	Alain Brand, Safety Concept, (mandat externe)
Membres	: Mme	Ana Mendes Martins, Police administrative
	M.	Cédric Bouquet, service de l'Electricité
	M.	Marco Fernandez, service des Infrastructures
	M.	Raphaël Broquet, service des Eaux
	M.	Fabrice Zavagnin, service des Travaux publics
	Mme	Sara Gerussi, directrice du Centre de l'enfance et de l'Ecole à journée continue
Secrétaire	: Mme	Jessie Laneiro Loureiro

Le Groupe « Stop » s'occupe de la question de la sécurité au travail des employés communaux et de celle des usagers. Il analyse les situations existantes et formule des propositions de modification si nécessaire.

Séances

Deux séances ont eu lieu en 2023 : le 14 mars et le 26 septembre 2023.

Activités principales

Visite des services par le chargé de sécurité
Visite des chantiers par le chargé de sécurité
Statistiques des accidents professionnels et non professionnels
Bilan des tests d'évacuation
Situation de l'AIB – répartition des activités de contrôle
Piscine – patinoire – programme de travail
Campagne de vaccination – tiques
Formation 1^{er} secours

Patrizia HOLZER
Secrétaire

Mairie : Agence AVS

Chef du dicastère	: M. Marcel Winistoerfer
Préposé à l'Agence	: M. Eric Faivre, 100%
Suppléante	: Mme Claudine Fringeli, 90%
Stagiaire HEG	: Mme Laura Blaser, 50%

Au 31 décembre 2023, on dénombrait :

Rentes AVS-AI (CCB)	
Nombre de bénéficiaires	: 1'171

Prestations complémentaires	
Nombre de bénéficiaires	: 491

Affilié(e)s CCB	:	1'457
Nombre d'employeurs	:	693
Nombre d'indépendant(e)s	:	257
Nombre de non-actif(ve)s	:	502
Divers	:	5

Registre des entreprises	:	745
(inscriptions au 31.12.2023)		

Affilié(e)s	
Caisses professionnelles	
Nombre de bénéficiaires	: 327

L'Agence AVS a traité et envoyé à la Caisse de compensation du canton de Berne :

Prestations complémentaires (PC)	
Demandes initiales de prestations complémentaires	: 115
Révisions (PC)	: 337
Remboursements de frais de maladie (PC)	: 2'397

Nombre moyen de bénéficiaires de prestations complémentaires

Année 2000	235	Année 2012	358
Année 2001	265	Année 2013	387
Année 2002	258	Année 2014	415
Année 2003	255	Année 2015	408
Année 2004	265	Année 2016	440
Année 2005	280	Année 2017	442
Année 2006	290	Année 2018	456
Année 2007	292	Année 2019	441
Année 2008	310	Année 2020	455

Année 2009	330	Année 2021	469
Année 2010	336	Année 2022	491
Année 2011	342	Année 2023	491

Rentes AVS – AI (prestations)

Demandes de rentes AVS	:		60
Demandes de prestations AI	:		8
Nombre d'adultes	:	7	
Nombre de mineur(e)s	:	1	

Demandes diverses

Moyens auxiliaires à l'AVS	:	9	52
Allocations pour impotents	:	11	
Demandes de survivants	:	7	
Demandes pour fauteuil roulant	:	-	
Demandes de frais de déplacements	:	-	
Demandes de calculs de la rente future	:	16	
Demandes de bonifications pour tâches d'assistance	:	2	
Demandes de partage des revenus (divorce)	:	7	

Avis de mutations

Avis de mutations sur rentes AVS – AI	:		270
---------------------------------------	---	--	------------

Allocations pour perte de gain

Nombre de cartes APG (militaire, protection civile, cours J+S)		68
--	--	-----------

Certificats d'assurance

Enregistrements de certificats AVS par l'agence AVS		256
---	--	------------

Attestations de salaire (décomptes année 2023)

Attestations de salaires	:		323
--------------------------	---	--	------------

Affiliations

Indépendants	:	28	200
Employeurs	:	45	
Non-actif(ve)s	:	82	
Autorité d'assistance non-actif(ve)s	:	45	
Sans employeur soumis à cotisations	:	-	
LTN (Loi sur le travail au noir)	:	-	
Allocations de maternité	:		12
Allocations de paternité	:		10
Allocations de prise en charge			3

Assurances LAA & LPP

Contrôle de l'obligation de l'affiliation à une assurance LAA et LPP pour les employeurs décomptant à la caisse cantonale de compensation.

Cours et formation

Participation aux cours de la Caisse de compensation du canton de Berne et principalement ceux liés à NIL+.

Récapitulation des cotisations et paiements 2023

Cotisations et autres revenus :

1. AVS/AI/APG (cot. pers., employeurs, employés)	7'683'759.50
2. Intérêts moratoires	28'682.45
3. Cotisations pour alloc. familiales féd.	958.45
4. Cotisations assurance-chômage	1'280'654.45
5. Cotisations pour la caisse d'allocations familiales du canton de Berne (CAB)	1'209'226.05
6. Frais de gestion, sommations et amendes	124'329.10

Total **10'327'610.00**

Paiements de prestations :

7. Rentes ordinaires AVS	22'777'413.00
8. Rentes ordinaires AI	3'916'366.00
9. Prestations complémentaires à l'AVS/AI (sans primes moyennes des caisses-maladie)	8'588'215.45
10. Allocations pour pertes de gains	380'661.85
11. Alloc. familiales féd. aux travailleurs/-euses agricoles	0.00
12. Alloc. familiales féd. aux agriculteurs indépendants	47'630.00
13. Alloc. familiales caisse d'allocations familiales du canton de Berne (CAB)	1'350'287.60
14. Alloc. familiales pour personnes sans activité lucrative	49'080.00

Total **37'109'653.90**

Les agences AVS sont des services externes de la Caisse de compensation du canton de Berne et des centres de services en matière d'assurances sociales. Elles informent la population et sont des centres de renseignements en fournissant de la documentation et des conseils pour des questions individuelles.

Eric FAIVRE
Préposé

Mairie : Contrôle des habitants

Vous trouverez ci-après diverses statistiques concernant l'état et l'évolution des habitants selon le pays, le sexe, la confession, l'état-civil, ainsi que la statistique d'événements du contrôle des habitants.

Les listes des habitants selon nationalité et année de naissance sont également établies.

Thierry MONNEY
Préposé au Contrôle des habitants

			Féminin	Masculin	Total
Etrangers/CH	Genre d'annonce	Statistique immédiate 2023			
Etrangers	Courte durée L		14	18	32
	Etabli C		666	706	1372
	Frontalier G		2	11	13
	Personne à protéger		28	14	42
	Provisoire F		19	29	48
	Requérant d'asile			3	3
	Séjour B		246	252	498
	Séjour hebdomadaire		4	2	6
	Total Etrangers		979	1035	2014
Suisses	Bourgeois CH		49	37	86
	Etablissement CH		2416	2240	4657
	Indigène CH		239	220	459
	Séjour hebdomadaire		7	9	16
	Total Suisses		2711	2507	5218
Total			3690	3542	7232

Bourgeois CH	Suisse	49	37	86
	Total Bourgeois CH	49	37	86
Courte durée L	Belgique	1	1	2
	Espagne	1	1	2
	France	3	8	11
	Hongrie		1	1
	Italie		2	2
	Pologne		2	2
	Portugal	7	2	9
	Roumanie	1		1
	Tunisie	1	1	2
	Total Courte durée L	14	18	32
Etabli C	Algérie	1	4	5
	Allemagne	7	6	13
	Angola	5		5
	Argentine		1	1
	Autriche	1	3	4
	Belgique	8	4	12
	Bosnie et Herzégovine	2	3	5
	Brésil	12	3	15
	Burundi	3	4	7
	Cabo Verde		1	1
	Cambodge	1		1
	Cameroun	5	6	11
	Canada	1	1	2
	Chili	1		1
	Chine	3	1	4
	Congo (Kinshasa)	3	6	9
	Côte d'Ivoire	3	2	5
	Croatie	7	2	9
	Cuba	1	1	2
	Espagne	62	87	149
	Estonie	1		1
	États-Unis	1		1
	Éthiopie		2	2
	Finlande	1		1
	France	71	75	146
	Gambie	1		1
	Ghana	3	1	4

	Guinée	1	1	2
	Haïti	1	1	2
	Inconnu		1	1
	Indonésie	1		1
	Irak		2	2
	Irlande	1		1
	Italie	137	164	301
	Japon	2		2
	Kosovo	32	41	73
	Lituanie	2		2
	Macédoine du Nord	13	15	28
	Mali		1	1
	Maroc	12	8	20
	Maurice	1	1	2
	Mexique	1		1
	Nouvelle-Zélande		1	1
	Pays-Bas	1	2	3
	Pérou	1		1
	Philippines	1		1
	Portugal	205	216	421
	République dominicaine	2	1	3
	Roumanie	7	5	12
	Russie	3	1	4
	Rwanda	1		1
	Serbie	10	6	16
	Somalie	1		1
	Soudan		1	1
	Thaïlande	3	1	4
	Togo	3	5	8
	Tunisie	1	6	7
	Türkiye	15	13	28
	Ukraine	3		3
	Vietnam	1		1
	Total Etabli C	666	706	1372
Etablissement CH	Suisse	2416	2241	4657
	Total Etablissement CH	2416	2241	4657
Frontalier G	Allemagne		1	1
	France	2	10	12
	Total Frontalier G	2	11	13
Indigène CH	Suisse	239	220	459
	Total Indigène CH	239	220	459
Personne à protéger	Ukraine	28	14	42
	Total Personne à protéger	28	14	42

Provisoire F	Afghanistan	4	10	14
	Angola	1	1	2
	Burundi		1	1
	Congo (Kinshasa)	1	1	2
	Côte d'Ivoire	2	2	4
	Érythrée	5	6	11
	Kosovo	2	1	3
	Libye		1	1
	Serbie	4	3	7
	Somalie		1	1
	Syrie		1	1
	Togo		1	1
	Total Provisoire F	19	29	48
Requérant d'asile	Érythrée		1	1
	Éthiopie		1	1
	Somalie		1	1
	Total Requérant d'asile		3	3
Séjour B	Afghanistan	4	3	7
	Albanie		1	1
	Algérie	1	1	2
	Allemagne	1	3	4
	Angola	5	3	8
	Bélarus	1		1
	Belgique	1	2	3
	Bosnie et Herzégovine	3	1	4
	Brésil	5	2	7
	Bulgarie		2	2
	Burundi	1		1
	Cameroun	10	4	14
	Chili	1		1
	Chine	4	8	12
	Colombie	1		1
	Congo (Brazzaville)	1	1	2
	Congo (Kinshasa)	14	5	19
	Côte d'Ivoire	1	3	4
	Croatie		2	2
	Cuba	1	1	2
	Érythrée	10	6	16
	Espagne	7	12	19
	États-Unis		1	1
	France	29	30	59
	Grèce	1	1	2
	Guinée		1	1

	Guinée-Bissau		1	1
	Haïti	1		1
	Hongrie	2	3	5
	Irak		1	1
	Italie	6	13	19
	Kenya		2	2
	Kosovo	13	7	20
	Liban	2	2	4
	Libéria		1	1
	Luxembourg		1	1
	Macédoine du Nord	4	3	7
	Mali	1		1
	Maroc	5	4	9
	Maurice	1		1
	Pérou	1		1
	Pologne	7	14	21
	Portugal	45	63	108
	République dominicaine	4	1	5
	Roumanie	21	15	36
	Russie	3		3
	Sénégal		1	1
	Serbie	5	4	9
	Sri Lanka	1	1	2
	Suède		1	1
	Syrie	5	7	12
	Thaïlande	1	1	2
	Togo	3	3	6
	Tunisie	5	4	9
	Türkiye	3	6	9
	Ukraine	2		2
	Vietnam	3		3
	Total Séjour B	246	252	498
Séjour hebdomadaire	Brésil	1		1
	Burkina Faso	1		1
	Chine	1		1
	États-Unis		1	1
	Irak		1	1
	Suisse	7	9	16
	Tchéquie	1		1
	Total Séjour hebdomadaire	11	11	22
Total		3690	3542	7232

Etablissement	Evènement	Arrivée	415
		Arrivée provisoire	2
		Blocage données	2
		Changement de confession	82
		Changement de la nationalité	1
		Changement de nom	33
		Changement d'état civil conjoint	25
		Changement d'origine	1
		Changement permis de séjour	65
		Changement représentant légal/Autorité KES	4
		Décès	80
		Déménagement	585
		Départ	418
		Dissolution Séparation	3
		Divorce	35
		Employeur/Changement de profession	83
		Justifier résidence secondaire	34
		Majorité	63
		Mariage	52
		Mesure	49
		Modification de l'autorité parentale	83
		Naissance	49
		Naturalisation dans la commune	1
		Naturalisation étranger	27
		Perte d'une origine	2
		Prolongation permis de séjour étranger	484
		Prolonger résidence secondaire	31
		Reconnaissance	6
		Saisir l'adresse de distribution	79
		Saisir personne	3
		Séparation	49
		Supprimer l'adresse de distribution	8
		Suspension filiation	1
		Suspension mesure	26
		Terminer résidence secondaire	1
		Total Evènement	2'882
	Total Etablissement		2'882
Séjour	Evènement	Arrivée	19
		Déménagement	4

		Départ	14
		Mariage	1
		Total Evènement	38
	Total Séjour		38
Total			2'920

Mouvement de la population 2023			
Chiffres-clés - comparatif par année	2022	2023	
Population totale au 31 décembre (hab)	7'272	7'232	-40
Total Suisses	5'262	5'218	-44
Total Etrangers	2'010	2'014	+4
Naissances	46	49	+3
Décès	75	80	+5

Mairie : Impôts

Organe politique

Président : M. WINISTOERFER Marcel
Vice-Présidente : Mme KOHLER Suzanne

Secrétaire : Mme ERARD Sylvie

Séance de bureau : 1

Organe administratif

Bureau des impôts, des valeurs officielles, de l'assurance immobilière et du cadastre.

Responsable à 70% : Mme ERARD Sylvie

Statistiques

Rôle d'impôts

Personnes physiques : 4'370
Personnes physiques (assujettissements partiels) : 266
Travailleurs étrangers, impôts à la source : 456
Personnes morales : 399

Impositions municipales 2023

Récapitulation 2023

Rôle d'impôts / quotité fiscale 2023 : 1.94

Impôts sur le revenu des personnes physiques	CHF	13'337'668.65
Impôts sur le bénéfice des personnes morales	CHF	1'121'473.70
Impôts perçus à la source	CHF	664'322.60
Partages d'impôts personnes physiques	CHF	292'276.05
Partages d'impôts personnes morales	CHF	278'372.80
Impôts sur les gains immobiliers	CHF	588'133.00
Taxations spéciales	CHF	559'082.25
Impôts supplémentaires et amendes	CHF	32'784.55
Sous-total revenu / bénéfice	CHF	16'874'113.60

Revenu Bénéfice

Fortune Capital

Impôts sur la fortune des personnes physiques:	CHF	629'661.80
Impôts sur le capital des personnes morales :	CHF	25'923.05
Sous-total fortune / capital :	CHF	655'584.85

Taxes immobilières (1,5 o/oo)	:	CHF 1'543'422.60
Total des impositions municipales	:	CHF 19'073'121.05

Evolution fiscale au cours des 15 dernières années

Quotités fiscales : 2.50 jusqu'en 2001, 1.74 jusqu'en 2005 et 1.94 dès 2006

2008	CHF 17'384'700.00
2009	CHF 17'793'000.00
2010	CHF 15'659'600.00
2011	CHF 16'318'300.00
2012	CHF 15'665'500.00
2013	CHF 17'373'500.00
2014	CHF 16'634'100.00
2015	CHF 17'634'788.00
2016	CHF 17'407'399.00
2017	CHF 16'549'672.00
2018	CHF 17'536'590.40
2019	CHF 16'945'506.65
2020	CHF 17'010'764.05
2021	CHF 16'419'796.60
2022	CHF 18'465'461.80

Total des immeubles

Nombre d'immeubles au 31.12.2023	3'824
Valeur officielle totale	CHF 1'128'281'670.00
Nombre de bâtiments assurés AIB au 31.12.2023	2'643

Sylvie ERARD
Responsable

Dicastère de la sécurité publique, protection de la population et transports : Sécurité publique

Introduction

Cette année, plusieurs dossiers ont nécessité un investissement important.

Avec le transfert à la République et canton du Jura, notre service doit repenser son organisation dans sa globalité, un groupe de travail a été mis sur pied afin de définir concrètement la suite de la Police administrative.

Divers aménagements au niveau de la sécurité routière ont été discutés. La mise en place de zones 30km/h a finalement été décidée. Le projet est en cours de réalisation et aboutira en 2024 pour une phase test.

Activités

En 2023, nous avons été sollicités pour des tâches et interventions habituelles : animaux, voisinage, expulsions de domicile, contrôles et séances de chantier, circulation, signalisation, gestion de déchets et plantons lors des votations.

Diverses manifestations ont rythmé l'année : Le Carnaval des enfants, la Braderie et bien que la fréquentation soit en nette diminution, les foires prévôtoises ont également eu lieu.

En ce qui concerne les notifications, une forte hausse a été constatée : 550 dossiers ont été traités, soit 200 de plus que l'an dernier.

Le produit total réunissant les amendes d'ordre, infractions, émoluments communaux et horodateurs s'élève à Frs 417'648.-. Soit 93'404.- de plus qu'en 2022.

Conclusion

Comme nous l'avions projeté, les chiffres sont une nouvelle fois en hausse. Cela est expliqué par la reprise des manifestations, mais également par l'augmentation de certains émoluments communaux, notamment le prix des taxes de stationnement, ainsi qu'une convention liée à la mise à disposition de places de stationnement pour le personnel hospitalier.

Ana MENDES MARTINS
Responsable

Dicastère de la sécurité publique, protection de la population et transports : Sécurité civile

Protection civile

Le test des sirènes a eu lieu le 1^{er} mercredi du mois de février. Les déclenchements à distance et manuels se sont bien déroulés.

L'abri du Viaduc a été occupé à plusieurs reprises pour des groupes de passage à Moutier, ainsi que par l'armée.

Conclusion

Les affaires courantes liées à la Protection civile sont stables et les synergies mises en place ces dernières années semblent fonctionner parfaitement.

Ana MENDES MARTINS
Responsable

Dicastère de la sécurité publique, protection de la population et transports : CRISM

Organe politique

« Commission du CRISM »

Clément Piquerez	Président
Suzanne Kohler	Vice-Présidente
Lucien Weber	Secrétaire
Frédéric Maret	Commandant
Paco Luescher	Membre
Ana Mendes Martins	Membre
Boris Berthoud	Membre
Ulrich Vigna	Membre
Daniel Heizmann	Membre
Arsène Von Wyss	Représentant Commune de Roches
Stefan Bösiger	Représentant Commune de Perrefitte

La Commission s'est réunie une seule fois en 2023 et a débattu des affaires courantes.

Corps des sapeur-pompier

L'année 2023 compte 101 interventions, le tout représentant près de 1332 heures de travail.

Comme chaque année, plusieurs personnes ont suivi des cours afin de perfectionner leurs connaissances dans divers domaines

Nombre d'interventions par domaine

Alarmes automatiques	19	Aide en général	8
Inondations	4	Tempêtes	13
Incendies	21	Aide aux ambulanciers	0
Hydrocarbures	16	Accidents, secours routier	6
Alarmes automatiques N16	8	Feux de cheminée	2
Sauvetage d'animaux	4		

Lucien WEBER
Quartier maître

Dicastère des finances

Organe

Commission des finances

Président	: M.	Pascal ESCHMANN, conseiller municipal
1er Vice-Président	: M.	Valentin ZUBER, conseiller municipal
2ème Vice-Président	: M.	Daniel HEIZMANN
Membres	: MM.	Thierry CHOFFAT Raphaël GIRAULT Pierre COULLERY Benoit MARCHAND Francis PELLATON
Chef de service	: M.	Fabrice ZARTEMI
Secrétaire	: Mme	Angela DELLA TORRE

Personnel de la Caisse municipale

Administrateur	: M.	Fabrice ZARTEMI
Comptable	: Mme	Angela DELLA TORRE
Secrétaires	: Mmes	Doris LAEDERACH (90%) Nathalie WILLEMIN (50%) Maïté DE DOMINICIS (50%)

Organe de contrôle

Interne	:	Commission de gestion
Externe	:	Fiduciaire BGS Fribourg, vérification des comptes

Activités

Séances

Commission des finances	:	9 séances, dont 2 journées consacrées à l'étude du budget 2024
Rapports	:	au minimum une entrevue par semaine entre le chef du dicastère et le chef de service (examen des dossiers revêtant des incidences financières)

Participation à des organisations de droit public ou privé

Fondation Clair-Logis, membre du Conseil et tenue de la comptabilité (3 bâtiments)

Principaux objets traités et représentations

- examen des comptes 2022
- examen des investissements avec les chefs de services
- réactualisation de la planification financière 2022-2027 (sans hausse de la quotité d'impôt)
- préparation de la 2^e mouture du budget 2023 (1^{ère} version avec hausse de la quotité d'impôt refusée par le corps électoral)
- planification financière 2023-2028
- préparation du budget 2024
- analyse et définition de l'octroi du renchérissement avec influence sur la période de planification

- préavis pour des crédits d'investissements avec l'analyse et le calcul des répercussions financières
- préavis pour les crédits hors budget
- préavis pour les crédits d'investissement hors planification avec l'analyse et le calcul des répercussions financières
- décomptes des crédits d'investissement
- gestion de la trésorerie avec l'éventuel renouvellement d'emprunts à moyen et long termes
- suivi de la gestion du recouvrement des pensions alimentaires
- études et préavis demandes de prêts économiques
- suivi du remboursement des prêts économiques
- gestion des abonnements « Flexi »
- suivi et analyse du contentieux
- suivi de la situation de la Caisse de pensions RCJU
- ordonnances au 1^{er} janvier 2024 des Services électriques ; conditions générales et contrats de vente d'énergie avec Sacen SA
- participation à diverses séances organisées par le canton à l'intention des communes
- étude de diverses pistes quant à l'assainissement des finances communales
- séances régulières avec les services administratifs de la RCJU relatives au transfert de la Ville de Moutier (finances et fiscalité)

Administration

- Personnel : secrétariat centralisé avec le service des impôts (5 personnes – 390 % pour la Caisse municipale).
- Moyens techniques : le schéma comptable NMC est utilisé depuis 1985 avec l'introduction au 01.01.2016 du MCH2. Toutes les opérations comptables ont été effectuées au moyen du nouveau système informatique Pro-Concept ERP (mise en service au 1^{er} janvier 2009).

Finances

Comptes 2022

Les comptes 2022 ont bouclé avec un excédent de revenus de CHF 744'388.28 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 563'689.--, d'où une amélioration de CHF 1'308'077.28. Au 1^{er} janvier 2023, la Ville de Moutier présente un découvert au bilan de CHF 2'212'028.53.

Planification financière 2022-2027

Avec le refus du budget 2023 prévoyant une hausse de la quotité d'impôt, une nouvelle planification financière 2022-2027 a été élaborée et soumise une nouvelle fois à l'OACOT. Elle a été présentée pour information au Conseil de Ville lors de la séance du 26 juin 2023.

Budget 2023 (2^e version)

Le budget communal 2023 a été soumis et accepté par le Conseil de Ville lors de la séance du 26 juin 2023. Il prévoit un excédent de revenus de CHF 220'180.--.

Planification financière 2023-2028

Avec l'inscription d'un découvert au bilan au 1^{er} janvier 2020, la planification financière 2023-2028 démontrant la capacité financière de reconstituer une fortune dans le délai légal de 8 ans a été soumise à l'OACOT jusqu'au 15 octobre 2023. Elle a ensuite été présentée pour information au Conseil de Ville lors de la séance du 4 décembre 2023.

Budget 2024

Le budget communal 2024 a été soumis et accepté par le Conseil de Ville lors de la séance du 4 décembre 2023. Il prévoit un excédent de revenus de CHF 1'458'616.--.

Comptes 2023

Le rapport sur la marche du Dicastère doit être remis jusqu'au 31 mars. A cette date, les comptes sont bouclés provisoirement sans avoir été soumis au Conseil municipal, à la fiduciaire et au Conseil de Ville.

Fabrice ZARTEMI
Administrateur des finances

Dicastère de l'urbanisme et de l'environnement

Organe politique

Commission de l'Urbanisme :

Président :	MM.	ESCHMANN Pascal
1 ^{er} Vice-président :		PIQUEREZ Clément
2 ^e Vice-président :		WINISTOERFER Christophe
Membres :	MM.	CARNAL Francis
		PELLETIER Jean-Charles
		LEUENBERGER Thierry
	Mmes	SCHWAB Corinne
		JOLIDON Mylène
		GERBER Pascale

Organe administratif :

Chef de service :	M.	POMA Christian
Secrétariat :	Mme	BEURET Annick

Statistiques :

	2023	2022
Séances de la Commission :	8	8
Permis de construire délivrés :		
• Par la Préfecture	14	16
• Par le service de l'Urbanisme	64	72
• Panneaux solaires photovoltaïques	81	49

Activités :

- **Lotissement « Prés Zuber »** : Vente des dernières parcelles communales (deux parcelles restent disponibles fin 2023) et projet d'aménagement de la place de jeux.
- **Plan de quartier « Aux Laives »** : Procédure de modification du plan de quartier mise en veilleuse vu les incertitudes des projets à venir et le changement de la réglementation jurassienne.
- **Zone à planification obligatoire « Villa Holzer »** : Plan de quartier toujours à l'étude. Dossier corrigé et envoyé à l'OACOT pour un deuxième examen préalable.
- **Zone à planification obligatoire « La Poterie »** : Plan de quartier scindé en deux parties en accord avec l'OACOT. Partie Nord (accès par la rue de la Condemine) toujours à l'étude et partie Sud (accès depuis le Chemin de la Chapelle) mise en veilleuse.
- **Concept d'organisation de la traversée de la Ville et du réseau de mobilité douce** : Étude toujours en cours.
- **Nouvelle réglementation jurassienne en matière de construction (PAL)** : Lancement de la procédure : entretiens personnalisés, ateliers participatifs, Rapport d'opportunité et Plan Directeur Communal (PDCom).
- **Traces de dinosaures groisière Côte Piccard** : Réalisation du projet, soit aménagement d'une plateforme d'observation et d'un flyer. Inauguration du site au mois de juillet 2023.

- **Signalétique piétonne** : Continuation du projet de mise en place d'une signalétique piétonne dans notre Ville. Pose de la première étape Gare – Centre-Ville en cours.
- **Terrains communaux** : Gestion des parcelles communales (achat, vente, location), des domaines agricoles (baux à ferme) et du domaine de Champoz (forêt).
- **Petit Champoz** : Réalisation d'une coupe de bois dans la forêt communale avec vente du bois.
- **Petit-Champoz** : Revitalisation d'une lisière étagée en collaboration avec la Division forestière.
- **Permis de construire** : Traitement et suivi des permis.
- **Finances** : Élaboration du budget 2024.
- **Transports publics** : Gestion et suivi (bus prévôtois, Moonliner, Noctambus, réseau ferroviaire).
- **Statistiques** : Mise à jour continue de la statistique sur les constructions dans le Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL). Suivi des statistiques mensuelles de notre station météo.
- **Environnement** : Gestion des milieux naturels en collaboration avec l'Inspecteur nature (voir rapport). Lutte contre les plantes invasives sur le territoire communal.
- **Place d'accueil et sentier didactique du Stand** : Gestion et entretien du site.
- **Contrôle périodique des installations de combustion** : Contrôle et suivi de la conformité des installations au mazout de Moutier en collaboration avec le maître ramoneur officiel de l'arrondissement.
- **Energie** : Participation au groupe de travail Energie.

Christian POMA
Chef de service

Dicastère de l'urbanisme et de l'environnement: Inspecteur nature

Aucun nouveau projet réalisé

Entretiens effectués

Mesures : forestière	Lutte néophytes envahissantes	Mise en lumière site repro. batraciens	Exploitation et soins lisière
étagée			
Lieu-dit :	Divers	Stand/Tuilerie/Beausite	Petit Champoz
Carte nationale :	1106	1106	1106
Coordonnées : 1'234'662	Diverses	Divers	2'592'196 /
Altitude (m.s.m) :	520 à 590	520 à 590	820
Exposition :	Diverses	Diverses	Nord-ouest
Nature foncière :	Zone bâtie / ruisseaux	Forêt	Forêt
Objets imp. locale :	Aucun	Mare	Aucun
Genre d'entretien :	Lutte plantes invasives	Rep. Batraciens	Sylvicole

Heures effectuées

Janvier à décembre 2023	h.	78.85
Total	h.	78.85

Répartition des heures par activités

Administration, information, échanges, séances	h.	20.25
Forêt de la Ville	h.	19.50
Entretien de zones humides / plans d'eau	h.	3.60
Lutte contre les plantes néophytes envahissantes	h.	35.50

Résumé de l'activité principale

Au mois de janvier une importante intervention sylvicole a été réalisée dans la forêt du Petit Champoz. L'objectif était de prélever l'accroissement dans la vieille futaie et d'y installer des conditions favorables pour le rajeunissement naturel. Dans les parties concernées par la jeune futaie l'objectif était de favoriser les sujets restants en prélevant leurs concurrents. Environ 500 m² de bois ont été exploités ce qui a généré un bénéfice de CHF 13'047.75

Entre les mois de mai et septembre, le plan d'action contre les plantes néophytes envahissantes a été reconduit sur le domaine public. Les Renouées du Japon et les Impatiens glanduleuses ont été arrachées à quatre reprises, notamment le long des ruisseaux du Cerneux et de la Rauss.

Au mois de novembre, un entretien de lisière a été réalisée dans la forêt du Petit Champoz. Cette lisière avait fait l'objet d'une compensation forestière liée à l'A16. L'objectif était d'améliorer l'étagement, la structure et la biodiversité.

Stève GUERNE
Inspecteur nature

Dicastère générations et communautés : Centre de l'enfance(CDE)

Centre de l'enfance

Accueil d'enfants entre 4 mois et 4 ans environ (âge en lien avec l'entrée à l'école enfantine – 1^{ère} Harmos), ceci dans 3 groupes différents (Bulle de Câlins, Les Explorateurs, Les Aventuriers, sur 1 site (Viaduc).

Les enfants bénéficient d'espaces répondant à leur développement et leurs besoins. Les locaux répondent également aux normes d'hygiène et de sécurité.

Objectifs pédago-éducatifs

- ✓ Favoriser et contribuer au développement global de l'enfant confié, à son bien-être et à son épanouissement
- ✓ Permettre à l'enfant de réaliser ses projets
- ✓ Permettre à l'enfant de développer ses compétences sociales
- ✓ Permettre à l'enfant de vivre en groupe de façon harmonieuse, de développer son sens moral pour l'acquisition des règles
- ✓ Aider l'enfant dans la construction de l'estime de soi et ainsi lui apprendre à mieux se connaître
- ✓ Renforcer son autonomie
- ✓ Renforcer et favoriser, par une écoute active, son besoin de communiquer et d'établir des relations privilégiées
- ✓ Préparer l'enfant à l'entrée à l'école enfantine

Le personnel éducatif

- ✓ Collabore étroitement avec les familles
- ✓ Conseille et oriente les familles
- ✓ Travaille en réseau
- ✓ Participe activement aux colloques
- ✓ Forme les élèves, apprentis et stagiaires
- ✓ Se perfectionne en participant à des cours de formation continue

Personnel du Centre de l'Enfance

Administration

Fonction	Prénom et Nom	Pourcentage
Directrice	Sara Gerussi	35 % jusqu'au 31 juillet 40 % dès le 1 ^{er} août
Responsable pédagogique	Silvia Gatti Muto	20 %
Collaboratrice administrative	Marisa Faivre	30 %
Collaboratrice administrative	Céline Richon	15 %

Personnel éducatif

Prénom et Nom	Pourcentage
Christine Aubry	50 %
Anne Boegli	80 %
Anaïs Bürki	80 % jusqu'au 31 juillet
Fanette Gassmann	40 %
Silvia Gatti Muto	50 %
Claire Tolotti	50 %
Sophie Maniaci	50 %
Marie-Claire Plumez	70 %
Marzia Juvet	80 % jusqu'au 31 juillet 50 % dès le 1 ^{er} août
Célia Vallat	30 %
Myriam Weber	70 %
Anne Wyss	50 %
Léa Serrano Moreno	80 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet (remplacement)
Jenna Meier	50 % dès le 1 ^{er} janvier

Autorité politique

Mme Suzanne Kohler, Cheffe du Dicastère « Générations et communautés »

Le Centre de l'Enfance 2023 en quelques chiffres

- ✓ Nombre de places subventionnées par jour (selon autorisation cantonale) : 53
- ✓ Nombre de places réellement occupées durant l'année 2023 : 29.33
- ✓ Nombre de repas confectionnés :
 - Déjeuner : 5248
 - Repas : 6774
 - Goûter : 6005
- ✓ Journées de prise en charge : 7036
- ✓ Moyenne mensuelle d'enfants inscrits : 61

Remplaçant-e-s pour le Centre de l'Enfance

Prénom et Nom	Pourcentage
Sylviane Berthelot	40 % (titulaire)
Daiana Greco	10 % responsable des remplacements

Katelynn Fridez	30 % (titulaire) jusqu'au 31 mars
Katelynn Fridez	Sur appel jusqu'au 31 mars
Claire Berret	Sur appel dès le 1 ^{er} avril
Morgane Bart	Sur appel jusqu'au 30 avril
Elodie Geiser	Sur appel jusqu'au 31 juillet
Léa Serrano Moreno	30 % (titulaire) depuis le 1 ^{er} août
Léa Serrano Moreno	Sur appel depuis le 1 ^{er} août
Claire Tolotti	Sur appel
Filipa Simoes	Sur appel depuis le 1 ^{er} juin
Adriana Rodrigues	Sur appel depuis le 21 août
Gloria Santos	Sur appel depuis le 6 novembre

Personnel d'intendance et conciergerie pour le Centre de l'Enfance

Intendance

Prénom et Nom	Pourcentage
Thierry Charmillot	42.5 % jusqu'au 31 août
Thierry Charmillot	47.5 % depuis le 1 ^{er} septembre
Nicolas Maître	40 % jusqu'au 31 août (en contrat sur 39 semaines)
Nicolas Maître	42.5 % dès le 1 ^{er} septembre (en contrat sur 39 semaines)
Rosette Charmillot – remplaçante cuisine et lingerie	Sur appel

Conciergerie

Prénom et Nom	Pourcentage
Christophe Fluri	Mandat de 2h par semaine pour des travaux divers en CDE et EJC.
Habiba Soranzo	50 %

Elèves en formation d'éducateur-trice de l'enfance, apprenti-e-s ASE et stagiaires préalables

Prénom et Nom	Année de formation	Pourcentage
Alyssia Capucho	2 ^e année EDE jusqu'au 31 juillet 3 ^e année EDE dès le 1 ^{er} août	50 % du 1 ^{er} août au 31 décembre en CDE dans le groupe Les Explorateurs.
Océane Vogt	Stagiaire préalable du 1 ^{er} janvier au 31 juillet	100 % dans le groupe Les Explorateurs.
Yves Berdat	2 ^e année apprenti ASE du 1 ^{er} août au 31 décembre	60 % en CDE dans le groupe Bulle de Câlin

Objectifs atteints pour l'année 2023 au Centre de l'Enfance

- ✓ Faire reconnaître la profession d'éducateur/trice de l'enfance sur le plan politique et social. Participation active de la directrice à l'ADIPE (association des directions d'institutions de l'enfance pour la partie francophone du Canton de Berne).
- ✓ Poursuite du travail sur les mesures d'économies financières décidées par le Conseil municipal.
- ✓ Respecter le budget 2023 (diminution de certaines rubriques impliquant une gestion plus rigoureuse et un changement de stratégie au niveau des achats de nourriture notamment).
- ✓ Revoir la fiche de renseignements transmise aux parents en partant sur un nouveau modèle.
- ✓ Alarme incendie Viaduc ; s'assurer de son bon fonctionnement en réalisant un nouvel exercice d'évacuation au printemps 2023.
- ✓ Mettre à jour les projets pédagogiques des groupes.
- ✓ Prévoir des entretiens avec les parents des enfants accueillis durant le printemps 2023.
- ✓ Prévoir une formation sur la thématique des 1^{ers} secours (rafraîchissement des connaissances). La nouvelle ordonnance OEJF indique que le personnel doit suivre une telle formation tous les 2 ans.

Objectifs pour l'année 2024 au Centre de l'Enfance

- ✓ Faire reconnaître la profession d'éducateur/trice de l'enfance sur le plan politique et social. Participation active de la directrice à l'ADIPE (association des directions d'institutions de l'enfance pour la partie francophone du Canton de Berne).
- ✓ Travailler dans l'optique du transfert de la ville de Moutier dans le Jura.
- ✓ Poursuivre le travail de mise en place de formations continues pour le personnel éducatif avec le groupe de travail Formation et Perfectionnement.
- ✓ Réaménager l'espace extérieur du Viaduc, projet dans le cadre de la formation en direction d'institutions de l'enfance suivie par S. Gerussi.

Sara GERUSSI
Cheffe de Service

Dicastère générations et communautés : Ecole à journée continue (EJC)

Ecole à journée continue

Accueil d'écoliers dès la première année d'école enfantine (1^{ère} Harmos) et jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire (11^e Harmos).

Du 1^{er} janvier au 31 juillet, les enfants étaient accueillis dans 7 groupes différents, sur 2 sites (Viaduc et Fauvettes).

Du 1^{er} août au 31 décembre, les enfants étaient accueillis dans 7 groupes différents, sur 3 sites (Viaduc, Fauvettes et Courtine). Les enfants de 1^{ère} Harmos et de 2^{ème} Harmos fréquentant l'école de Chantemerle sont accueillis depuis la rentrée scolaire 2023 sur le site de la Courtine.

L'EJC offre aux enfants

- ✓ Une prise en charge professionnelle et sécurisante adaptée à leurs besoins et selon leur âge
- ✓ Un travail en réseau
- ✓ Une prise en charge en dehors des temps scolaires (matin, midi et après-midi)
- ✓ Des activités variées et adaptées
- ✓ L'accompagnement aux devoirs
- ✓ Des petits-déjeuners, repas de midi et goûters variés et confectionnés en respectant les saisons.
- ✓ Un accueil durant les vacances scolaires

Le personnel éducatif

- ✓ Collabore étroitement avec les familles
- ✓ Conseille et oriente les familles
- ✓ Met en place de la prévention
- ✓ Travaille en réseau
- ✓ Participe activement aux colloques
- ✓ Forme les élèves, apprentis et stagiaires
- ✓ Se perfectionne en participant à des cours de formation continue

Personnel de l'Ecole à journée continue

Administration

Fonction	Prénom et Nom	Pourcentage
Directrice	Sara Gerussi	35 % 40 % dès le 1 ^{er} août
Responsable pédagogique	Claude Ermatinger	20 %
Collaboratrice administrative	Marisa Faivre	30 %
Collaboratrice administrative	Céline Richon	15 %

Personnel éducatif

Prénom et Nom	Pourcentage
Anna Albanese	75 %
Claude Ermatinger	85 % (dont 20 % en tant que responsable pédagogique)
Fanette Gassman	5 % en tant qu'intervenante en brain gym
Corinne Meier	75 %
Céline Membrez	65 %
Giuseppina Mucci	70 %
Coralie Nassivera	70 % jusqu'au 31.07.2023 50% dès le 01.08.2023
Claire Berret	70 % jusqu'au 31.01.2023
Letizia Winkler	50 %
Morgane Bart	70 % dès le 03.05.2023
Katelynn Fridez	70 % dès le 01.04.2023
Geiser Elodie	50 % dès le 01.11.2023

Chauffeur

Prénom et Nom	Pourcentage
Thierry Charmillot	Contrat à l'heure

Autorité politique

Mme Suzanne Kohler, Cheffe du Dicastère « Générations et communautés ».

L'Ecole à journée continue pour l'année 2023 en quelques chiffres :

- ✓ Nombre de repas confectionnés :
 - Déjeuner : 3273
 - Repas : 18349 + repas vacances 368
 - Goûter : 13847
- ✓ Total d'heures de prise en charge : 98640
- ✓ Moyenne mensuelle d'enfants inscrits : 182
- ✓ Ouverture durant les vacances scolaires avec l'accueil moyen de 6.50 places par semaine

Remplaçant-e-s pour l'EJC

Prénom et Nom	Pourcentage
Sylviane Berthelot	40 % (titulaire)

Daiana Greco	10 % responsable des remplacements
Katelynn Fridez	Sur appel jusqu'au 31 mars
Katelynn Fridez	30 % (titulaire) jusqu'au 31 mars
Claire Berret	Sur appel depuis le 1 ^{er} avril
Morgane Bart	Sur appel jusqu'au 30 avril
Elodie Geiser	Sur appel jusqu'au 31 juillet
Léa Serrano Moreno	30 % (titulaire) depuis le 1 ^{er} août
Léa Serrano Moreno	Sur appel depuis le 1 ^{er} août
Claire Tolotti	Sur appel
Maurane Massandy	Sur appel
Filipa Simoes	Sur appel depuis le 1 ^{er} juin
Adriana Rodrigues	Sur appel depuis le 21 août
Gloria Santos	Sur appel depuis le 6 novembre
Rose-Marie Juillerat	Sur appel depuis le 5 octobre

Personnel d'intendance et conciergerie pour l'EJC

Intendance

Prénom et Nom	Pourcentage
Thierry Charmillot	42.5 % jusqu'au 31 août
Thierry Charmillot	47.5 % depuis le 1 ^{er} septembre
Nicolas Maître	40 % jusqu'au 31 août (en contrat sur 39 semaines)
Nicolas Maître	42.5 % dès le 1 ^{er} septembre (en contrat sur 39 semaines)
Rosette Charmillot – remplaçante cuisine et lingerie	Sur appel

Conciergerie

Prénom et Nom	Pourcentage
Christophe Fluri	Mandat de 2h par semaine pour des travaux divers en CDE et EJC.
Michel Ringard	70 %

Elèves en formation d'éducateur-trices de l'enfance, apprenti-e-s ASE et stagiaires préalables

Prénom et Nom	Année de formation	Pourcentage
Alyssia Capucho	2 ^e année EDE jusqu'au 31 juillet 3 ^{ème} année EDE dès le 1 ^{er} août	50 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet en EJC dans le groupe Domino et du 1 ^{er} août au 31 décembre en CDE.
Yves Berdat	1 ^{ère} année ASE du 1 ^{er} janvier au 31 juillet 2 ^{ème} année ASE du 1 ^{er} août au 31 juillet	60 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet dans le groupe Bilboquet. 60 % du 1 ^{er} août au 31 décembre en CDE.
Eva Zuber	3 ^{ème} année du 1 ^{er} janvier au 28 février	50 % dans le groupe La Marelle
Elodie Geiser	2 ^{ème} année EDE du 1 ^{er} août au 30 octobre	50 % en EJC dans le groupe Domino-Mikado
Océane Vogt	1 ^{ère} année ASE du 1 ^{er} août au 31 décembre	60 % en EJC dans le groupe La Marelle

Objectifs atteints pour l'année 2023 à l'EJC

- ✓ Faire reconnaître la profession d'éducateur/trice de l'enfance sur le plan politique et social. Participation de la directrice et de la responsable pédagogique aux séances de mise en réseau dans le cadre de la CODEJC (réunissant les directions des EJC de la partie francophone du Canton de Berne).
- ✓ Poursuite du travail sur les mesures d'économies financières décidées par le Conseil municipal.
- ✓ Kibon EJC – prévoir la mise en place des inscriptions EJC via la plateforme Kibon (1^{ère} utilisation de Kibon pour les inscriptions aux modules EJC dès août 2023).
- ✓ Revoir la fiche de renseignements transmise aux parents en partant sur un nouveau modèle.
- ✓ Ouverture d'un nouveau site d'accueil (Courtine) dès août 2023.

Objectifs pour l'année 2024 à l'EJC

- ✓ Faire reconnaître la profession d'éducateur/trice de l'enfance sur le plan politique et social. Participer activement aux séances de mise en réseau (CODEJC).
- ✓ Revoir notre mode de travail en lien aux tableaux de présences qui sont distribués aux groupes chaque mois.
- ✓ Prévoir et anticiper dans de meilleures conditions la rentrée scolaire 2024-2025 (séances d'inscription obligatoire avec tous les parents en juin 2024).
- ✓ Planifier un exercice d'évacuation sur le site des Fauvettes et de la Courtine au printemps 2024.
- ✓ Alarme incendie Viaduc ; s'assurer de son bon fonctionnement en réalisant un nouvel exercice d'évacuation au printemps 2024.
- ✓ Travailler dans l'optique du transfert de la ville de Moutier dans le Jura.
- ✓ Poursuivre le travail de mise en place de formations continues pour le personnel éducatif avec le groupe de travail Formation et Perfectionnement.
- ✓ Réaménager l'espace extérieur du Viaduc, projet dans le cadre de la formation en direction d'institution de l'enfance suivie par S. Gerussi.

Sara GERUSSI

Dicastère générations et communautés : Service d'accueil en famille (SAF)

Organe politique :

Le Service d'accueil en famille (SAF) est soumis aux directives de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne (DSSI) avec comme autorité compétente l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS). Les exigences et les dispositions générales sont énoncées dans l'Ordonnance sur les programmes de soutien à l'enfance, à la jeunesse et à la famille (OEJF).

Il dépend du Dicastère « générations et communautés » représenté par Mme Suzanne Kohler. L'administration générale, la gestion des placements, le suivi, les conseils et les contacts sont menés par Mme Céline Richon.

Organisation et objectifs

Le SAF est une alternative aux structures collectives et a pour mission de proposer un accueil individualisé et une prise en charge (à l'heure, à la demi-journée ou à la journée entière) pour les enfants d'âge préscolaire ou scolaire, au domicile d'accueillantes en milieu familial (AMF) agréées. L'objectif est d'offrir un cadre familial adéquat, chaleureux et sécurisant en répondant au mieux aux besoins et attentes des parents en terme d'horaires et d'accompagnement. Les tarifs de prise en charge et les prix des prestations (repas) sont définis par l'Ordonnance tarifaire de l'accueil extrafamilial, arrêtée par le Conseil municipal de la ville de Moutier.

Système de financement

La Commune de Moutier s'engage et assure les prestations d'accueil extrafamilial. Elle participe au système des bons de garde et émet ces derniers depuis le 1^{er} août 2020. Ce système tarifaire a complètement remplacé et supprimé celui des émoluments. Un règlement communal édicte toutes les mesures relatives à l'émission des bons de garde. Tous les bons délivrés sont cofinancés par le canton ainsi que les communes qui peuvent porter les coûts encourus à la compensation des charges.

Nombre d'enfants accueillis en 2023

Temps complet (5 jours /sem. et plus de 8 heures / jour)	1
Temps partiel (quelques heures à 4 jours / semaine)	22
Total des enfants accueillis	23

Nombre d'accueillantes en milieu familial au SAF en 2023

Occupées régulièrement	7
Occupées avec des périodes sans enfant	1
Total des accueillantes en milieu familial	8

Nombre d'heures de garde en 2023

Heures subventionnées par Moutier	11'600, 50
Heures subventionnées par d'autres communes	6'467, 50
Heures hors subventions (bons de garde)	3'322, 00
Total des heures de garde	21'390, 00

Formation continue 2023 et autres activités éducatives

- ✓ Association Katecholamine : les premiers secours, des gestes simples qui apportent beaucoup. Cette formation de base s'est déroulée le 13 juin 2023 et a traité les thèmes suivants :
 - Sécurité personnelle
 - Evaluation du patient
 - Désobstruction des voies aériennes chez l'adulte et l'enfant
 - Position latérale de sécurité (PLS)
 - Massage cardiaque, approche de la gestion de la ventilation et défibrillation chez l'adulte et l'enfant
 - Techniques de base de la réanimation cardio-pulmonaire chez l'adulte et l'enfant
 - Les commotions TCC
 - Les crises convulsives et l'épilepsie
- ✓ Diffusion et découverte d'un reportage intitulé : le Cerveau des enfants – un potentiel infini
- ✓ Visionnage d'une émission 36,9° sur le thème des écrans
- ✓ Organisation de divers ateliers et moments de partage avec les enfants dans les locaux du SAF
- ✓ Intérêt et participation aux animations proposées par la Bibliothèque municipale et adhésion à la Ludothèque

Céline RICHON
Responsable

Dicastère générations et communautés : Commission politique du 3^e âge

Membres de la Commission :

Mme Suzanne Kohler (Présidente)
M. Pierre Sauvain (Vice-Président)
Mme Francine Richon
Mme Liliane Girod
Mme Christine Hirschi
M. Alain Claude
M. Patrick Robbiani (Président du Conseil des seniors)
M. Mohamed Chakri (SSRP)
M. Eric Faivre (Secrétaire)

La Commission politique du 3^e âge s'est réunie une fois en 2023 (29 mars 2023).

Les thèmes suivants ont été discutés, à savoir :

- ✓ Discussions concernant le postulat du PSA pour une meilleure accessibilité des aîné(e)s et des personnes à mobilité réduite (PMR) dans l'espace public. Augmentation du nombre de bancs ou de sièges dans l'espace public afin de proposer à terme des cheminements et mobiliers urbains adaptés aux aîné(e)s et aux personnes à mobilité réduite.
- ✓ Relations avec le Conseil des seniors de la ville
- ✓ Prise de connaissance du catalogue de prestations organisé par le Conseil des seniors
- ✓ Examen et préavis de demandes de soutien auprès du Conseil municipal
- ✓ Préparation de l'envoi des courriers pour les nouveaux retraité(e)s de la ville à l'invitation de la Commission politique du 3^e âge du Jura bernois du 11 mai 2023 à la salle des fêtes de Corgémont.
- ✓ Mise à jour du cahier des charges de la Commission politique du 3^e âge
- ✓ Préparation et organisation de la Conférence de Pro Senectute « Sécurité dans le quotidien » (26 janvier 2023). Env. 100 personnes ont participé à cet après-midi. Une collation a été offerte par la Commission politique du 3^e âge à l'issue de la conférence.
- ✓ Préparation de l'après-midi récréatif (loto) à la Sociét'halle (5 octobre 2023) en collaboration avec Mme Girod. Env. 200 personnes ont participé à ce moment de convivialité.
- ✓ Prise de connaissance de toutes les informations liées au 3^e âge (documents divers)
- ✓ Maintien et mise à jour du site internet de Moutier rubrique « seniors »

Participation à des conférences :

- 26.01.2023 : Conférence de Pro Senectute sur le thème « Sécurité dans le quotidien » à la Sociét'halle.
- 11.05.2023 : Participation à l'invitation des nouveaux retraité(e)s de Moutier à la salle des fêtes de Corgémont.
- 05.10.2023 : Après-midi récréatif (loto) à la Sociét'halle.

Eric FAIVRE
Secrétaire

Dicastère générations et communautés : Commission de coopération

Organe politique

Présidente	Mme	KOHLER Suzanne, Conseillère municipale
Vice-président	M.	SAUVAIN Pierre, Conseiller municipal
Membres	M.	MERILLAT Roland, Président de la sous-commission Roumanie
	M.	NTISINZIRA Désiré, Président de la sous-commission Burundi
	M.	MAITRE Jean-Pierre, jusqu'au 30.10.2023
Secrétaire	Mme	SEURET Joëlle

Le rôle de la Commission de coopération est de chapeauter et de faire le relai entre les deux sous-commissions Roumanie et Burundi et le Conseil municipal.

Nous avons eu la tristesse de perdre notre membre et ami Jean-Pierre Maitre le 30 octobre 2023. Les deux sous-commission Roumanie et Burundi lui ont rendu un magnifique hommage par le biais de la presse.

FICD (Fédération Interjurassienne de Coopération et de Développement)

L'assemblée générale du 22 mars 2023 a eu lieu à Loveresse.

Mme Suzanne Kohler et MM. Jean-Pierre Maitre, Désiré Ntinsinzira et Roland Mérillat y ont pris part.

L'assemblée générale du 22 novembre 2023 a eu lieu à Courtemelon.

Mme Suzanne Kohler et MM. Désiré Ntinsinzira et Roland Mérillat y ont pris part.

Suite à la démission de Jean-Pierre Maitre du comité de la FICD au 31 décembre 2022, le Conseil municipal nous avait demandé de procéder à son remplacement.

Plusieurs contacts ont été pris avec les associations prévôtoises membres de la FICD, mais aucun de leurs membres ne s'est montré intéressé à entrer dans ce comité.

Finalement la FICD nous a indiqué qu'il n'était pas nécessaire que la ville de Moutier soit représentée au comité de la FICD.

Cahiers des charges

A la demande du Conseil municipal, nous avons revu nos cahiers des charges et apporté quelques modifications.

Braderie

Résultat très moyen pour cette édition 2023. Le bénéfice a diminué de 45%, ce qui correspond au montant de location de notre stand, qui nous avait été offert en 2021. Le montant total a été partagé par moitié et versé à chaque sous-commission. Pour être remerciés, tous les bénévoles ont été invités à un apéro organisé au Forum de l'Arc.

Etant donné que cette manifestation demande le déploiement d'une grande énergie et l'engagement d'un grand nombre de bénévoles qui sont toujours les mêmes, et qui ont deux ans de plus à chaque édition de la Braderie, il s'est posé la question de savoir si nous allions continuer avec ce stand de Caïpirinhas ou trouver une autre solution pour récolter de l'argent. Le sujet sera rediscuté pour 2025.

Cip Solidaire

L'édition 2023 a eu lieu à Tramelan, ni la sous-commission Roumanie ni celle du Burundi n'y ont participé.

Demandes de dons

Quelques demandes de dons nous sont parvenues durant l'année. Nous n'entrons malheureusement pas en matière lorsque celles-ci ne concernent ni la Roumanie, ni le Burundi.

Nous avons reçu le rapport du voyage humanitaire réalisé par Luana Cali et Corinne Rohrer au Sri Lanka. Chaque sous-commission avait financé ce voyage à hauteur de Fr. 250.- chacune.

Nous avons reçu le rapport du voyage humanitaire réalisé par Léonie de Marco. Chaque sous-commission avait financé ce voyage à hauteur de Fr. 125.- chacune.

Solidar Suisse

Depuis cinq ans Solidar Suisse publie un classement qui évalue la responsabilité des communes suisses romandes et alémaniques en matière de durabilité sociale et écologique des achats publics ainsi que la contribution à la coopération au développement. Sur près de cent communes qui ont rempli le questionnaire, Moutier se classe au 6^e rang après Lausanne, Meyrin, Montreux, Carouge et Fribourg. La remise des prix a eu lieu le 24 août 2023 à Lausanne.

Joëlle SEURET
Secrétaire

Dicastère générations et communautés : Sous-commission Burundi

Organe politique

Président	M.	NTISINZIRA Désiré
Membres	M.	SAUVAIN, Conseiller municipal et président de la Commission de coopération
	Mme	GARRAUX Jocelyne
	MM.	MAITRE Jean-Pierre jusqu'au 30.10.2023
		MERILLAT Roland
		NDUWIMFURA Juvénal
		PIQUEREZ Roland
Secrétaire		NZOMWITA Alain
	Mme	SEURET Joëlle, chancellerie

Situation au Burundi

Le Burundi a continué de faire face à des défis socio-politiques et économiques. Malgré quelques progrès en matière de stabilité politique, le pays a encore été confronté à des tensions politiques, à des violations des droits de l'homme et à des préoccupations concernant la liberté de la presse et l'état de droit. Sur le plan économique, le Burundi a également rencontré des difficultés, notamment en raison de la pauvreté généralisée, du chômage élevé et de la dépendance à l'aide étrangère. L'agriculture reste le pilier de l'économie du Burundi, mais elle est souvent confrontée à des défis tels que les sécheresses, les maladies des cultures et l'insuffisance des infrastructures. Sur le plan social, la situation humanitaire s'est également avérée préoccupante, avec des besoins importants en matière d'éducation, de santé et d'accès à l'eau potable pour une grande partie de la population. Malgré ces défis, il y a eu des efforts continus pour promouvoir la réconciliation nationale, renforcer les institutions démocratiques et stimuler le développement économique. Cependant, le chemin vers la stabilité et la prospérité durable reste long et nécessite un engagement soutenu tant au niveau national qu'international.

Patrouilleurs scolaires

La Sous-commission Burundi continue de s'investir dans le cadre de la mise sur pieds d'un service de patrouilleurs scolaires en ville de Moutier, et ceci en partenariat avec la Commission des parents d'élèves.

Financement d'une structure sport-études

La structure est maintenant bien en place et seize élèves suivent les cours scolaires et le sport. Seul bémol, les responsables n'ont pas pu être payés durant trois mois car les cotisations des membres et les dons n'ont pas suivi, ce qui représente environ Fr. 8'600.-. Après discussion, la sous-commission Burundi a décidé de verser un montant unique de 2000 Euros pour combler ce manque.

Finances

Les finances de la sous-commission Burundi sont stables.

La situation actuelle au Burundi ne nous permet pas d'effectuer de soutiens financiers pour des travaux sur place.

Joëlle SEURET
Secrétaire

Dicastère générations et communautés : Sous-commission Roumanie

Organe politique

Président	M.	MERILLAT Roland
Membres	M.	SAUVAIN Pierre, Conseiller municipal et Vice-président de la Commission coopération
	Mmes	GARRAUX Jocelyne GIGANDET Elisabeth
	MM.	MAITRE Jean-Pierre jusqu'au 30.10.2023 NTISINZIRA Désiré PIQUEREZ Roland
Secrétaire	Mme	SEURET Joëlle, chancellerie

Aucun voyage organisé en Roumanie en 2023.

Situation en Roumanie

La Roumanie a fait face à des défis économiques, notamment une inflation accrue et des pressions sur les finances publiques. Malgré cela, le pays a poursuivi ses efforts pour attirer les investissements étrangers et stimuler la croissance économique. Sur le plan politique, la Roumanie a connu une certaine instabilité. Les tensions entre les différents partis politiques ont persisté, et la lutte contre la corruption est restée une préoccupation majeure. Des réformes judiciaires ont été entreprises pour renforcer l'indépendance du système judiciaire et lutter contre la corruption. La société roumaine a été marquée par des débats sur les droits de l'homme, l'égalité des sexes et les droits des minorités. Des manifestations ont eu lieu sur diverses questions sociales et politiques, reflétant les préoccupations et les aspirations de la population. La protection de l'environnement est devenue une préoccupation croissante en Roumanie. Le pays a été confronté à des défis liés à la déforestation, à la pollution et au changement climatique, nécessitant une action urgente pour promouvoir la durabilité et la conservation de la nature.

Bourse aux étudiants

Pour 2023, les dons aux étudiants n'ont pas été versés. La situation financière de notre sous-commission ne nous permettant pas de verser le même montant qu'en 2022 (Fr. 6'405.- pour 16 étudiants), nous avons avisé nos amis Roumains que nous ne pourrions pas leur donner le montant de Fr. 400 Euros par étudiant. De plus, nous comptons sur une aide d'OVR mais notre dossier n'a pas encore été traité (voir ci-dessous).

OVR-CH

En juin 2022, lors de l'assemblée générale, OVR a décidé la dissolution de l'association. Toutefois, avec la fortune restante, il avait été proposé d'aider une association membre pour un projet. Notre sous-commission avait donc transmis un dossier en décembre 2022 afin d'obtenir une aide financière pour les dons aux étudiants de Chiril pour 2023.

En février 2023, OVR nous avisait que les projets déposés étaient en cours de traitement et proposait de retarder l'assemblée générale de dissolution au printemps 2024. Rien ne s'est donc passé en 2023 concernant notre projet et aucun montant n'a pu être versé aux étudiants de Chiril. Nous attendons donc l'assemblée générale de 2024. Entre-temps nous avons appris que toutes les archives concernant OVR seraient transportées à Chiril et que la fortune disponible servirait à ce déménagement.

Comme mentionné dans notre rapport 2022, nous sommes donc dans l'attente de la dissolution d'OVR. Une fois cette décision rendue, un voyage sera organisé en Roumanie pour aviser officiellement les amis Roumains.

Finances

Pas d'appel de dons en 2023, et une Braderie que très peu rentable. Là aussi, une fois la dissolution officielle d'OVR, notre sous-commission ne pourra que s'en tenir à verser un montant à définir aux étudiants.

Joëlle SEURET
Secrétaire

Dicastère générations et communautés : Commission d'intégration

Membres de la commission :

- Suzanne Kohler, présidente
- Pierre Sauvain, vice-président
- Rébecca Chalverat, secrétaire
- Jiraporn Bucci, Thaïlande
- José Costa Mendes, Portugal
- Mario Della Mercede, Italie jusqu'au 18 août 2023
- Barbara Denime, France
- Yildiz Gökdemir, Turquie
- Alain Ikele, Association Le Lien
- Suzana Ismaili, Croatie
- Hichem Jilani, Tunisie
- Mehdi Latifi, communauté albanaise (dès le 20.12.2023)
- Esperance Mbombo Kapepula, Congo/Angola
- Mihai Moldovan, Roumanie
- Désiré Ntinsizira, Burundi, commission de coopération & sous-commission Burundi
- Prado Di Bello Monica, Mexique
- Marcos Rodriguez Mendez, Espagne
- Souade Wehbé, Liban
- Louise-Marie Zwahlen, Rwanda, église catholique

En 2023, les membres de la commission ont été convoqués à une séance le 5 juin.

Lors de cette séance les sujets suivants ont été discutés, traités ou présentés :

- Présentation du projet d'exposition (novembre 2023) par Mme Gujer Liliane, pasteure de la paroisse protestante de Grandval (Par8) qui a également travaillé dans le domaine de la migration. « A l'occasion de la semaine des religions 2023, réflexions pour diverses activités possibles autour de la tenue d'une exposition itinérante « car nous sommes tous frères et sœurs » qui dresse le portrait de vingt-deux musulmans et musulmans vivant dans les cantons de Berne et du Jura. Il y aura également différentes animations comme la bibliothèque vivante : courtes discussions sur les origines, un film et une sortie ouverte à tous à Berne. *Distribution du programme le 2 novembre 2023.*
- Mme Gujer profite de l'invitation pour nous informer de la rétrospective des anciens films de Mme Lucienne Lana, réalisatrice de 85 ans qui habite Grandval. *Distribution d'un flyer*
- Demande de Tagada Prod qui souhaite réaliser des portraits vidéo de Prévôtois sur le sujet des communautés et de l'intégration à Moutier. Trois membres sont partants.
- Reprendre les discussions pour l'organisation d'un pique-nique canadien au Stand et d'une fête des communautés indépendante.
- Appel du Conseil des parents qui manque de membres
- Nouvelle loi sur l'intégration (exigences concernant la langue)
- Hors séance : préavis et transmission de l'information sur l'exposition des crèches du monde du 2 décembre 2023 au 14 janvier 2024.

Suzanne KOHLER
Présidente

Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Commission scolaire

Compétences de la Commission scolaire

La Commission scolaire est responsable de la conduite stratégique et politique de l'école. Elle veille à l'ancrage des écoles dans la commune, à ce que tout enfant accomplisse sa scolarité obligatoire ; elle est responsable de la conduite de la direction d'école et veille à ce que le développement et l'assurance de la qualité soient garantis.

Mis à part l'application du droit fondamental de chaque enfant à accéder à l'enseignement (par ex. exclusion de l'enseignement), elle n'assume plus de tâches opérationnelles.

La Commission scolaire (niveau stratégique) fixe des prescriptions générales, précisant la manière dont il convient de procéder en règle générale. Les tâches de la Commission scolaire au niveau politique sont notamment les propositions concernant l'organisation, l'infrastructure, l'offre scolaire (école à journée continue, travail social en milieu scolaire, etc...), les questions financières, le rapport présenté par la commune au canton.

Autorités cantonales

Surveillance scolaire

Le canton doit garantir une qualité d'enseignement équivalente dans toutes les communes et veiller à ce que ces dernières assument bien leur responsabilité consistant à préserver une bonne qualité au sein de leurs écoles.

L'activité de la Surveillance scolaire porte sur l'école dirigée en tant qu'organisation pédagogique et sur la commune en tant qu'instance responsable.

Les inspections scolaires régionales exercent une fonction centrale pour la garantie et le développement permanent, au niveau cantonal, d'une école de qualité.

OEEO et inspection scolaire

L'inspection scolaire régionale Bienne - Jura bernois (RBJB) est intégrée dans la section francophone de l'Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire, du conseil et de l'orientation (OEEO). Les inspections scolaires veillent à ce que les prescriptions cantonales soient appliquées uniformément dans les régions.

Leur mission est :

- d'assurer le controlling cantonal des communes au niveau de l'exécution des tâches ;
- d'assister les autorités et les directions d'école en leur fournissant informations et conseils ;
- de veiller au bon fonctionnement du système ;
- d'assurer la communication avec les communes et les écoles ;
- de contrôler la mise en œuvre et le respect des prescriptions cantonales ;
- de traiter les recours formés contre les décisions rendues par des autorités communales.

L'OEEO et l'inspection scolaire sont localisés au CIP à Tramelan.

Interlocuteurs cantonaux

Direction de l'Instruction publique

Mme Christine Häsler, directrice

Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire,
du conseil et de l'orientation

M. Stève Blaesi

Inspecteur scolaire du 18^e arrondissement :

M. Serge Büttiker

Commission scolaire

Composition

La Commission scolaire est composée de 11 membres :

- 7 membres nommés par le Conseil de Ville et représentatifs des partis politiques ;
- 2 membres nommés par le Conseil municipal (1 membre du Conseil des parents de l'école primaire et 1 de l'école secondaire) ;
- 2 membres du Conseil municipal (le président du dicastère et le vice-président).

A ces 11 membres s'ajoutent encore 2 représentants des communes du giron (communes de la couronne de Moutier qui accueillent des élèves à l'Ecole secondaire) qui siègent avec voix consultative pour les dossiers qui concernent le cycle secondaire I, l'Ecole à journée continue et l'enseignement spécialisé.

Membres de la Commission scolaire

Les personnes suivantes composaient la Commission scolaire en 2023 :

Membres avec voix délibérative :

<i>Président</i>	M. Pierre Sauvain
<i>1^{ère} vice-président</i>	M. Karim Bortolussi
<i>2^{ème} vice-présidente</i>	Mme Souad Wehbé
<i>Membres</i>	M. Pascal Amrein
	Mme Valérie Boivin Gfeller
	Mme Sandrine Juillard
	Mme Anaïs Nduwimfura
	Mme Muriel Pelletier
	Mme Pascale Gerber
	M. Danilo Corvaglia
	(Représentant du Conseil des parents écoles enfantines et primaires)
	Mme Iola Meier
	(Représentante du Conseil des parents de l'école secondaire)

Membres avec voix consultative

Représentant Roches/Perrefitte/Souboz M. Sébastien Schmid, Perrefitte,

Représentant Syndicat Grand Val Mme Esther Oester, Corcelles

Direction EP et secrétaire Mmes Janine Gerber, Monia Koenig
et M. François Gurtner

Direction ES et secrétaire M. Pierre-Yves Monnin

Directrice Ecole à journée continue Mme Sara Gerussi
Représentant Commission étrangers vacant

Représentation du corps enseignant

Représentant de l'EP Mme Olympe Berger
Représentant de l'ES M. Julien Christe

Vérificateurs des comptes

Mmes Souad Wehbé et Pascale Gerber sont les vérificatrices des comptes des caisses des directions des écoles primaires et enfantines et de l'école secondaire.

Séances

Durant l'année 2023, les membres de la commission se sont réunis à 4 reprises pour des séances plénières alors que le bureau de la commission a siégé à 4 reprises. Un bureau restreint a siégé à 34 reprises en raison du suivi des situations.

Le président, en compagnie des directions, a participé à plusieurs séances pour régler différents problèmes avec les élèves.

Avec la direction des écoles enfantines et primaires, ainsi que celle de l'école secondaire, il a rencontré l'inspecteur scolaire dans le cadre du controlling.

Dossiers traités par le bureau de la Commission scolaire

Les principaux dossiers traités en 2023 par le Bureau ont été :

- Traitement de problèmes disciplinaires concernant certains élèves avec leurs parents ;
- Organisation de la Direction primaire ;
- Auditions de candidats aux différents postes mis au concours à l'EP et à l'ES.

Dossiers traités par la Commission scolaire

Les principaux dossiers traités en 2023 par la Commission scolaire ont été les suivants :

- Demi-journées de congé accordées par la Commission scolaire et semaine blanche ;
- Préparation de l'année scolaire 2023-2024 ;
- Démissions et mises au concours ;
- Engagement des enseignants pour l'année scolaire 2023-2024, pour l'école enfantine, l'école primaire et l'école secondaire ;
- Problèmes de discipline avec les élèves ;
- Examen et préavis de différentes motions ;
- Vérification des comptes des écoles ;
- Organisation des classes ;
- Controlling par l'inspection scolaire ;
- Demandes de congé non payé pour plusieurs enseignant-e-s ;
- Prise de connaissance de nombreuses informations concernant la vie des écoles données par les directions.
- Projet « Cour verte »
- Transfert dans le Jura
- Concept « Energie »

Pierre-Yves MONNIN
Secrétaire

Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Écoles primaire et enfantine

(1.08.2022 - 31.07.2023)

Organisation école obligatoire du canton de Berne

Avec l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'école obligatoire (LEO) au 1er août 2013, l'école enfantine dure deux ans et fait formellement partie de la scolarité obligatoire (qui dure ainsi onze ans). Elle reste cependant un degré distinct reposant sur une pédagogie spécifique adaptée au développement des enfants.

Ainsi donc, l'école obligatoire est organisée de la manière suivante :

- Ecole enfantine (1^{ère} et 2^{ème} année)
- Ecole primaire (3^{ème} à 8^{ème} année)
- Degré secondaire I (9^{ème} à 11^{ème} année)

Direction

Direction et fonctions

La direction de l'école primaire et des écoles enfantines assume désormais la direction pédagogique, organisationnelle et administrative des écoles primaires et enfantines. Elle propose également l'engagement du personnel enseignant à l'autorité chargée de l'engagement.

En ville de Moutier, la direction doit gérer 8 classes enfantines et 22 classes primaires disséminées dans 8 bâtiments différents.

En 2022-2023, les écoles primaires et enfantines de Moutier ont été gérées par une direction collégiale composée de 3 personnes (une directrice principale et deux directeurs adjoints).

Pour seconder la direction, le canton a également mis à disposition des écoles un pourcentage de postes (pool général). Ce pool général est exprimé en pourcentages de degré d'occupation et représente 35% du pool de direction (sans l'enseignement spécialisé).

D'autre part, deux autres pools de pourcentage de degré d'occupation sont aussi présents dans les écoles primaires : le pool informatique (0,33% par appareil informatique) et le pool médiation (pourcentage en fonction du nombre de classes).

La dotation de ces pools ainsi que les titulaires des différents postes sont les suivants pour 2022-2023 :

POOL DIRECTION

Direction principale	80.000 %	Mme Gerber Janine
Directeurs adjoints	40.000 %	Mme Koenig Monia
	30.000 %	M. Gurtner François
Direction enseignement spécialisé	41.000 %	Mme Koenig Monia
Total	161.000 %	

POOL GENERAL

Il comprend le matériel de la salle polysports et de la patinoire, les horaires des collèges, l'animation culturelle, les bibliothèques et clubs de lecture, les salles de dessin et TM, la formation Harcèlement, les MITIC et quelques divers pour un total de 99 %.

POOL MEDIATION

La médiation peut se faire entre les élèves, les enseignants, voire les parents. Le pensum accordé est de 17.5%.

Secrétariat

Le secrétariat de l'école primaire et des écoles enfantines a été assuré depuis le 17 août 2020 par M. Jonathan Jolidon. Le poste de secrétariat est un poste municipal partiel avec un taux d'occupation de 60% depuis le 1^{er} octobre 2022.

Corps enseignant

Effectif du corps enseignant

Les heures d'enseignement des écoles enfantines et de l'école primaire de Moutier ont représenté 913 leçons hebdomadaires réparties en : 216 leçons pour les écoles enfantines, 697 leçons pour l'école primaire, 329 leçons d'enseignement spécialisé dans le cadre des mesures pédagogiques particulières.

Le corps enseignant des écoles enfantines et de l'école primaire comptait 82 collaborateurs (direction et pool compris).

Enseignants écoles enfantine

Démissions : Mme Monique Sautebin (retraite)
Mme Jennifer Dreier (départ)
Mme Angelina Freiburghaus (départ)

Enseignantes et enseignants école primaire

Démissions : M. Philippe Muehhlethaler (retraite)
M. Patrick Schlup (retraite)
Nominations : Mme Oriane Schuppisser
Mme Amélie Wyss

Enseignement spécialisé : français langue seconde – soutien pédagogique ambulatoire – logopédie – psychomotricité - classes spéciales - haut potentiel

Démission : Mme Nathalie Germann(départ)
Nominations : Mme Clotilde Dalmas
Mme Marie Crelier
Mme Coralie Prongué

Engagements- remplacements

La direction, conformément à la compétence déléguée par la Commission scolaire, a dû procéder à de nombreux engagements-remplacements pour pallier aux absences des titulaires. Un engagement-remplacement intervient dès que l'absence de l'enseignant dépasse 4 semaines. Les raisons principales des absences sont des congés maternité.

Leçons SOS

Des leçons SOS ont été accordées par l'inspection scolaire pour venir en aide principalement dans les classes enfantines en raison d'un effectif élevé ou d'autres difficultés rencontrées par les enseignantes

Elèves

Effectif des élèves

Au 15 septembre 2022, date prise en compte dans les statistiques scolaires pour l'année scolaire 2022-2023, **549 élèves** fréquentaient les écoles enfantines et l'école primaire de Moutier.

	Total
Ecole enfantine	140
Ecole primaire	405
TOTAL	545

Elèves externes

Depuis août 2012, suite à la fermeture de l'école primaire de Roches, les élèves de cette localité fréquentent les écoles de Moutier.

Les écoles primaires et enfantines de Moutier accueillent aussi quelques élèves des localités voisines pour autant que la commune de domicile l'autorise et que les écolages soient pris en charge.

Les élèves externes qui suivent leur scolarité à Moutier durant l'année scolaire 2022-2023 ont été au nombre de 8.

Elèves écoles privées ou institutions

Durant l'année scolaire 2022-2023, de nombreux élèves en âge de scolarité enfantine, primaire ou secondaire étaient placés par le SSRP et fréquentaient une institution ou une école d'une autre localité.

Durant la même période, certains suivent les cours dans une école privée, sont intégrés dans une classe de langage à Bienne ou en institution.

A Moutier, deux familles dispensent l'école à domicile.

Entrée à l'école secondaire

Selon le nouveau système scolaire bernois, tous les élèves entrent à l'école secondaire à la fin de la huitième année, à la suite d'une procédure de passage qui repose sur les mêmes principes que la procédure d'évaluation à l'école primaire.

Elle tient compte de l'attitude de l'élève face au travail et à l'apprentissage dans toutes les disciplines, de ses compétences, c'est-à-dire de ses performances, en français, allemand et mathématiques, des observations des parents et de l'avis de l'élève.

A l'école secondaire, les élèves sont réunis sous le même toit et répartis en trois sections : pré gymnasiale ou P, moderne ou M et générale ou G, organisées en classes à niveaux, A, B, ou C dans les branches principales (français, allemand et mathématiques).

71 élèves de 8^e de l'école ont suivi la procédure de passage.

Les orientations ont été les suivantes :

Niveau	Français	Allemand	Math	Section
A	23	20	24	P 20
B	35	29	29	M 36
C	10	20	15	G 15
GdS	3	2 disp.	3	

Classes

Nombre de classes

Ecoles enfantines

Les écoles enfantines comptaient 8 classes durant l'année scolaire 2022-2023, réparties dans 7 bâtiments différents :

Chantemerle I	Clos	Gare	Neuve
Chantemerle II	Courtine	Mercier	Oeuches

Ecole primaire

Durant l'année scolaire 2022-2023, l'école primaire comptait **22 classes**, réparties de la manière suivante dans les différents collèges de la ville:

	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	Total
Chantemerle	2	2	2	1			7
Clos	2	2	2	2			8
Poste					3	4	7

Fermeture / ouverture de classes

Ecoles enfantines

La huitième classe ouverte à Chantemerle en août 2001 a encore pu être maintenue vu la stabilité des effectifs. Toutefois, en raison de la baisse prévisible des enfants devant entrer à l'école à partir de 2023, son maintien n'est pas garanti pour les années futures.

Transport des élèves

Une partie des élèves de l'école enfantine qui fréquentent l'EJC (école à journée continue) sont transportés par le bus scolaire qui dessert la Montagne de Moutier dans les classes enfantines de la Gare et de la rue Mercier. D'autres élèves sont véhiculés par le bus de l'EJC à l'école enfantine de la rue Neuve.

Les élèves qui habitent la Montagne de Moutier sont transportés par le bus municipal, conduit par M. Bernard Beuchat.

Les élèves de Perrefitte qui habitent la Montagne de Moutier fréquentent, avec l'accord des autorités de Perrefitte, les écoles de Moutier. Ils sont transportés également par le bus scolaire.

Enseignement obligatoire et facultatif

Enseignement obligatoire

Rien de nouveau si ce n'est l'introduction de l'anglais en 7ème et 8ème année à partir d'août 2014 (2 leçons hebdomadaires) et de nouveaux moyens d'enseignement romands en histoire, géographie et allemand, un nouveau moyen d'enseignement en mathématiques et en informatique.

Enseignement à options

Durant l'année scolaire 2022-2023, les élèves ont pu suivre les différents cours de l'enseignement facultatif proposés par l'école primaire, soit :

Théâtre et/ou musique instrumentale et/ou Echecs et/ou Sport

Horaires blocs

Les horaires blocs (fréquentation de l'école par les élèves cinq matins par semaine à raison de quatre leçons consécutives au moins) sont en vigueur depuis 2009.

L'horaire appliqué est identique pour toutes les écoles de Moutier : 8h15 à 11h40 et 13h30 à 15h05. Seules exceptions, les élèves de 7^{ème} et 8^{ème} année qui peuvent commencer les leçons du matin à 7h25 (en fonction du nombre de leçons hebdomadaires).

Ecole enfantine

Un après-midi d'école par semaine pour les élèves, par section de classe (une section pour la 1^{ère} année et une section pour la 2^{ème} année).

- Ecole enfantine - 1^{ère} année : le mardi de 13h30 à 15h05
- Ecole enfantine - 2^{ème} année : le jeudi de 13h30 à 15h05

Programme réduit pour les élèves de 1^{ère} année (accueil flexible soit à 8h15, soit à 9h05, mais identique tous les matins et durant une période donnée) au choix des parents.

L'application de l'horaire bloc à l'école enfantine a pour conséquences principales d'augmenter le temps d'école des élèves de 1^{ère} année et surtout de réduire considérablement les sections de classe (sur un seul après-midi).

Ecole primaire

L'après-midi, en dehors du mercredi qui est congé pour tous, les élèves ont l'école selon l'horaire suivant :

- Ecole primaire - 3^{ème} année : deux après-midis d'école, congé le vendredi après-midi
- Ecole primaire - 4^{ème} année : deux après-midis d'école (dont un jusqu'à 15h55), congé le vendredi après-midi
- Ecole primaire – 5^{ème} année : congé le vendredi après-midi
- Ecole primaire – 6^{ème} année : école tous les après-midis
- Ecole primaire – 7^{ème} et 8^{ème} année : école tous les après-midis

Enseignement spécialisé

La loi REVOS étant entrée en vigueur au 1^{er} août 2022, les logopédistes et psychomotriciennes sont engagées par les écoles et ne peuvent plus suivre des enfants en âge de scolarité en privé.

Service de rééducation en psychomotricité

Le service de rééducation en psychomotricité est ouvert aux enfants du Cercle de l'OMPP de Moutier et l'enseignement est assuré par Mmes Sophie Vaucher, Marie Mele et Marion Joray, psychomotriciennes diplômées.

Service d'orthophonie ou logopédie

Le service d'orthophonie s'adresse aux élèves des communes de Moutier et des environs. Ce service fonctionne dans les locaux du Service psychologique pour enfants et adolescents (SPE), dans le bâtiment de la rue du Moulin et à la Maison Prévôtoise. La Municipalité de Moutier loue les bureaux nécessaires et participe financièrement aux frais de secrétariat qui est assuré par le SPE.

Quatre orthophonistes, Mme Lucile Chételat, Mme Marie Crelier, Mme Coralie Prongué et M. Lucas Baumann se partagent les leçons.

Service médical scolaire

Médecine scolaire

Durant l'année scolaire 2022-2023, le docteur Alvaro Arana, médecin scolaire des écoles primaires et enfantines, a examiné, conformément à la loi sur la médecine scolaire, 8 classes enfantines et 3 primaires.

Education sexuelle à l'école

Dans le cadre de la prévention dans un sens large, un programme d'information et d'éducation sexuelle est mis sur pied, en collaboration avec Santé bernoise.

Ces cours, destinés aux parents et aux élèves de 3^e, 6^e et de 8^e année, sont conçus comme des entretiens entre les élèves et les animateurs de Santé bernoise. En raison de la pandémie, certains cours de rattrapage ont eu lieu en automne 2022.

Service dentaire scolaire

Examen dentaire et traitements

En octobre 2022, tous les élèves des écoles enfantines et de l'école primaire ont été examinés, dans le cadre du service dentaire scolaire, par les dentistes scolaires nommés par la Municipalité et qui sont : le cabinet dentaire de M. Molinari et le cabinet dentaire B2.

En raison des diagnostics particulièrement mauvais, le Conseil municipal a remercié le cabinet dentaire B2. L'examen auprès des dentistes scolaires est obligatoire et gratuit.

Brossage des dents au fluor

Le brossage a eu lieu 6 fois dans l'année dans toutes les classes.

Prophylaxie

Les leçons de prophylaxie, à charge de la Municipalité, sont données par une assistante en soins dentaires qui, en mai 2023, a visité les classes de 3^{ème} année et de 6^{ème} année et a dispensé une leçon de 45 minutes dans chacune de ces classes.

Médiation scolaire

Depuis plusieurs années, l'école primaire dispose d'une médiatrice scolaire. Assuré par une enseignante formée à cet effet, ce service est à disposition des élèves, des parents, des enseignants, de la direction.

Travail social en milieu scolaire

Depuis octobre 2013, une travailleuse sociale en milieu scolaire (TSS) a été engagée à raison d'un poste à 80% par la Municipalité de Moutier, en la personne de Mme Sabrina Petrillo. La TSS est au service de toutes les écoles de la scolarité obligatoire.

Suite aux besoins urgents, la Municipalité a engagé Mme Martine Steulet Simmen ; elle s'occupe des classes enfantines et du Collège du Clos.

Mme Sabrina Petrillo travaille à l'école secondaire et dans les collèges de la Poste et de Chantemerle.

Devoirs surveillés

Depuis 2014, il a été décidé de réduire d'une semaine les devoirs surveillés (fin 2 semaines avant les vacances d'été) ; de ce fait le service fonctionne durant 36 des 39 semaines d'école, selon l'horaire suivant :

Collège Clos

lundi, mardi et jeudi - de 15h00 à 17h30
mercredi - de 13h00 à 15h00

Collège de Chantemerle

lundi, mardi et jeudi - de 15h15 à 17h00

L'équipe qui suit journallement les enfants du service est composée de 3 à 4 personnes au maximum pour l'école du Clos et de 2 personnes au maximum pour Chantemerle.

Conseil des parents

Depuis plus de dix ans, le Conseil des parents propose aux enfants ainsi qu'aux parents différentes manifestations ainsi que des cours pour les parents avec le concours de Santé Bernoise.

Le Conseil des parents est présidé par M. Danilo Corvaglia qui siège à la Commission scolaire avec une voix délibérative.

Santé à l'école – infirmière scolaire

Deux infirmières scolaires, Mmes Maulde Studer et Fatima de Jesus sont en fonction à l'école primaire. Elles participent et animent les activités qui sont organisées dans les collèges primaires dans le cadre de la Santé à l'école. Elles accueillent aussi les élèves lors des permanences santé, toutes les deux semaines dans les trois collèges.

Programme annuel

Le thème retenu : les violences domestiques.
Des ateliers ont eu lieu dans les classes.

Prévention

Internet et ses dangers

Activité annulée pour l'année scolaire 2022-2023.

Circulation routière

Tout au long de l'année scolaire, des agents du service de la sécurité trafic de la Police cantonale bernoise ont dispensé une ou deux leçons de circulation routière (selon les degrés) dans chaque classe primaire.

Ils ont également visité chaque classe enfantine tout au début de l'année scolaire pour enseigner les gestes élémentaires que les nouveaux élèves doivent connaître (sautoir, traverser la route, etc.). Les élèves de 8H n'ont pas eu une formation en ville.

Jardin de circulation

Le jardin de circulation ne pouvant plus avoir lieu à la patinoire, les élèves ont eu des exercices dans les cours des écoles et sur la chaussée.

Activités scolaires

Activités culturelles

Toutes les classes ont eu plusieurs activités culturelles : spectacles, musique, etc.

Clubs de lecture

Les trois collèges primaires possèdent un club de lecture animé par les responsables des bibliothèques de chaque collège. Ces clubs sont ouverts aux élèves de la 5^{ème} à la 8^{ème} année.

Les responsables collaborent activement avec la bibliothèque municipale et la responsable pour la promotion de la lecture auprès de l'OECD, Mme Chantal Hirschi-Bonnemain.

Un club de lecture vise à encourager les élèves à lire, à exercer leur esprit critique, à échanger sur leurs lectures, à prendre conscience des critères sur lesquels s'établissent leurs préférences en matière de lecture. Il vise en outre à encourager les jeunes à promouvoir la lecture dans leur milieu.

Activités sportives

De nombreuses activités sportives ont été organisées par les enseignants, individuellement ou par groupes de classes, en plus des leçons d'éducation physique habituelles :

- Natation, patinoire, luge

Sport scolaire facultatif

Les cours organisés dans le cadre du sport scolaire facultatif rencontrent toujours du succès. Pour chaque activité, des moniteurs formés encadrent les élèves.

Deux cours ont été organisés en 2022-2023 :

Unihockey	5 ^e à 8 ^e	janvier - mars 2023
Hockey sur glace	4 ^e à 8 ^e	automne 2022
Tennis de table	5 ^e -8 ^e	automne 2022

Le financement du sport scolaire est assuré par le budget municipal pour les frais des moniteurs. La participation des parents est minime.

Courses scolaires

Les traditionnelles courses scolaires restent d'actualité et les classes de Moutier ont organisé des excursions d'une journée en automne.

Les courses de printemps sont un peu restreintes en raison du budget non validé et des restrictions obligatoires.

Activités diverses

L'Union des paysannes du Jura bernois, dans le cadre de la journée du lait à la pause, a distribué du lait pasteurisé durant la pause de 10h00, en novembre 2022.

Bâtiments scolaires

Salles de gymnastique

Les salles de gymnastique utilisées par nos écoles sont : la halle polysport, les halles de Chantemerle, du CEFF et de l'école secondaire.

Bâtiments et collèges

Les locaux de la direction ont déménagé en octobre 2016. Du collège de la Poste, ils sont maintenant installés dans le collège du Clos.

Pas de travaux particuliers dans les bâtiments scolaires.

Divers

Collectes et ventes diverses

Comme de coutume : insignes Swissaid et Ecus d'or

Coronavirus

Plus aucune mesure n'a été mise en place pendant l'année scolaire 2022-2023.

Monia KOENIG et Patricia SALERNO
Pour la direction

Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Ecole secondaire

(01.08.2022 – 31.07.2023)

Autorités

Autorités cantonales

Directeur de l'Instruction publique : Mme Häslér Christine
Inspecteur : M. Büttiker Serge

Commission scolaire

Voir rapport « Commission scolaire – 2023 »

Corps enseignant

Enseignant-e-s nommé-e-s définitivement

Andrani Raffaele	Angiolini Elena	Bénon Manuela
Blaesi Christelle	Boegli Sabine	Broquet Janina
Christe Julien	Délétroz Rachel	de Weck Selena
Dolce Robin	Eberli Brigitte	Gurtner François
Gonzalez Martin Carlos	Hoffmeyer Julien	Jolidon David
Juillerat Matthieu	Koenig Aurélie	Kohler Edith
Kunz Valérie	Marques Simoes Luciana	Martelet Amélie
Meneghelli Sébastien	Monnin Nathalie	Monnin Pierre-Yves
Mottaz Françoise	Pellaton Christian	Pellaton Guillaume
Rais Emilien	Robert Rodrigue	Rodrigues Claudio
Roth Dominique	Schlüchter Loïc	Seuret Nicolas
Seuret René	Veuve Joyce	Winistoerfer Valentin

Enseignant-e-s nommé-e-s provisoirement

Freiburghaus Angelina, Monnin Danick, Riat Eva

Travail social scolaire et médiation scolaire

Petrillo Sabrina et Gasser Peter

Responsables de fonctions

M. Staub : resp. du matériel	M. Christe : resp. du sport fac.
M. Seuret : resp. de l'horaire	M. Hoffmeyer : resp. informatique
M. Meneghelli : resp. de l'horaire	Mme Buompane: resp. service dentaire
M. Hoffmeyer : resp. des produits toxiques	M. Robert : resp. du matériel de sport
M. Dolce : resp. du sport fac.	

Séances du collège des maîtres :

une par quinzaine

Direction et secrétariat

Directeur: Monnin Pierre-Yves

Secrétaire : Buompane Sarah

Effectif des élèves

Nombre de classes et d'élèves en août 2022

5 classes de 9e année Harmos:	110 élèves
5 classes de 10e année Harmos:	105 élèves
5 classes de 11e année Harmos:	94 élèves
(1 groupe de soutien)	Total : 309 élèves , dont 57 externes

Etudes et apprentissages en juin 2023

Le canton gère dorénavant de manière informatisée les choix professionnels des élèves sortants. Nous ne recevons plus aucun retour sur la répartition de ces choix dans les différentes voies possibles.

Enseignement (options en plus de l'enseignement obligatoire)

35 leçons obligatoires pour tous

Organisation des classes : PM et MG

- EF options	18 élèves	2 gr.	- Dessin option	14 élèves	1 gr.
- Italien fac.	14 élèves	1 gr.	- Théâtre	13 élèves	1 gr.
- Chorale	15 élèves	1 gr.	- Dialecte além.	8 élèves	1 gr.
- Informatique	7 élèves	1 gr.	- Travaux manuels	7 élèves	1 gr.

Activités diverses

Animations culturelles, sportives et diverses

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| - Tournoi de football | - Coupe Albert |
| - Spectacles, expositions, théâtre | - Musées |
| - Prévention internet | - Animations de la Chorale de l'ES |
| - Sport fac | - APESE, etc. |

Education sexuelle, sida, prévention drogue, alcool.

Dans les classes de 10^e H : préparation des visites médicales par le Dr Escande.

L'école agit aussi au niveau de l'information : brochures mises à disposition, affiches, expositions, collaboration avec les institutions spécialisées, visites médicales, leçons de sciences. Ces problèmes sont abordés lors de discussions en classe, lors de conférences d'élèves, etc.

Camps de ski / Activités hors cadre

9^e H, 10^e H, 11^e H: camp de ski ou stage ou semaine hors cadre

Courses d'école

- course d'automne : montagnes avoisinantes
- courses des 11^e H années : camps polysport à Yvonand, au Bouveret et à Arolla

Informations générales

Service médical scolaire

Une visite est organisée pour les élèves des classes de 10^e année. Cette visite est gratuite lorsqu'elle est effectuée chez le médecin scolaire, mais les éventuels traitements sont à la charge des parents. De plus, les élèves ont la possibilité de se faire vacciner contre la rougeole, les oreillons, la rubéole, la poliomyélite, etc.

Service dentaire scolaire

Au début de chaque année scolaire, un examen dentaire gratuit est organisé chez un dentiste choisi par les parents : si un traitement est nécessaire, il appartient aux parents de prendre rendez-vous. La Municipalité de Moutier participe aux frais de traitement selon un barème communal.

Assurance accidents

En cas d'accident à l'école ou sur le chemin de l'école, la caisse maladie privée de l'élève intervient.

Pierre-Yves MONNIN
Directeur

Dicastère de l'aide et de l'autorité sociales

Autorité sociale

Président	:	M. Pierre SAUVAIN
Membres	:	M. Pascal Eschmann, Vice-Président Mme Maryline TIECHE Mme Nadège WEGMUELLER Mme Stéphanie MAHON Mme Laure HAGMANN BORTOLUSSI M Mathieu HOUMARD M. Jean-Pierre VON KÄNEL M. Julien RYF
Assistent aux séances	:	Mme Patricia GAMMA, cheffe SSRP M. Christian VAQUIN, Chancelier
Secrétaire	:	Mme Jessie LANEIRO LOUREIRO

Durant l'année 2023, l'Autorité sociale régionale de la Prévôté a siégé à 5 reprises. La rencontre annuelle avec les Présidents des Autorités sociales du Jura bernois et les responsables des services sociaux du Jura bernois s'est tenue à la Neuveville, le 27 avril.

Service social régional de la Prévôté

Le Service social régional de la Prévôté (SSRP) est composé des communes de Belprahon et Moutier.

Personnel du service en 2023

Cheffe de service	Taux d'activité	Remarques
Mme Patricia GAMMA	85 %	
Assistants sociaux		
Mme Alexia AEGERTER	50 %	
Mme Marine BEBBER	80 %	Congé maternité (avril-septembre 23)
M. Mohamed CHAKRI	100 %	- 15 % d'activité de référent mandat
Mme Kathleen CHAPPUIS	90 %	-10 % d'activité de référente PE. Congé maternité (août-mars 24)
M. Christian CHAVANNE	50 %	remplacement du 01.02.23 au 31.07. 23
Mme Céline COLIN	80 %	dès le 01.03.2023
Mme Loriane DURAND	90 %	-15 % d'activité de référente action sociale
Mme Aurélie FARINE	70 %	
Mme Julie GATHERAT	65 %	
Mme Vitoria GIGON	80 %	
Mme Alicia LACHAT	80 %	Dès le 15 août 2023
Mme Doruntina LATIFI	80 %	
Mme Manon LOEW	80 %	
Mme Laura PORPORA EMMA	85 %	
Mme Rosine RIAT	85 %	
Mme Amélie WERMEILLE	80 %	départ au 28.02.2023
M. Vincent WILHELM	30 %	
Administration		
Mme Fatima BOUCETTA	100 %	dont 20% pour les pensions alimentaires
Mme Francine CARNAZZI	60 %	responsable administrative
Mme Jacqueline CHAPPUIS	50 %	
Mme Marceline GURTNER	90 %	

Mme Anouck MATTI	60 %	responsable financière
Mme Elisabeth ROBBIANI	70 %	départ au 31.01.2023
Mme Martine SASSI	90 %	
Mme Ani VAN	50 %	dès le 01.02.2023
M. Olivier SCHLUP	90 %	
Stagiaire HEG		
Mme Rita Da SILVA	60 %	
Apprenti (e)		
M. Louann AUBRY	100 %	Du 01.08.22 au 31.07.23
Mme Deborah STUCKI	100 %	01.08.23 au 31.01.24

Personnel employé à la Caisse municipale effectuant des tâches pour le SSRP

Collaborateurs/ trices admin	80 %	
Mme Doris Laederach	16 %	domaine LARCE

Globalement

Dans un de nos derniers rapports d'activités nous relevions que selon une étude à laquelle se référerait Avenir Social, 46% des travailleurs sociaux décrivaient leur situation professionnelle de stressante et 17% de très stressante. Dans le contexte de travail en général et d'après Covid plus encore, l'épuisement émotionnel constituait un risque important pour les travailleurs sociaux.

Cette constatation est malheureusement toujours, voire peut-être même toujours plus, d'actualité. Tous les jours nous rencontrons des personnes sollicitant notre service potentiellement agressives, tendues, impatientes, à bout, sans ressource au sens large, intolérantes à la frustration, et la liste n'est pas exhaustive.

Les collaborateurs.trices des services sociaux, qu'il s'agisse du personnel social ou du personnel administratif, y font face aussi posément que possible, même s'il est parfois humainement difficile de contenir sa frustration, sa fatigue et son stress. Il est de ce fait primordial de constituer une équipe soudée, prête à faire front. Les forces sont à trouver en chacun de nous et à l'intérieur de l'équipe dans son entier. Cette recherche d'équilibre est permanente, c'est le principe même de l'homéostasie, et elle coûte une énergie considérable ne le cachons pas. Comment prendre soin d'autrui si soi-même on est à bout, tendu, inquiet, ou autre ? Comment prendre soin de son/ ses collègues si soi-même on est chargé, surchargé ? Comment oser dire non, pas maintenant, « pouce », quand autour de soi les demandes explosent, les exigences augmentent, les délais raccourcissent, l'impermanence permanente, et la liste n'est pas exhaustive ?

Les années Covid nous aurons vus solidaires, soudés pour faire front commun face à un virus inquiétant et un temps inconnu. Dans l'adversité on se tient chaud. Mais combien de temps ? Tout a ses limites et il faut un jour que cela se termine. Il faut revenir à « LA normale ». C'est quoi « LA normale » d'ailleurs ? Est-ce retrouver sa santé, son monde, ses habitudes, ses loisirs, ses voyages, etc ? Est-ce rattraper ce qui ne s'est pas fait durant la période Covid ? Est-ce ralentir la cadence, retrouver un ciel sans avion laissant la place aux oiseaux, par exemple ?

Nous serions tentés de dire que le chambardement dû au Covid ne nous laissera pas sans séquelles, même si la normalité a repris vie. Nous pouvons le lire, la jeunesse est inquiète et consulte beaucoup, les listes d'attente chez les psychologues et psychiatres et pédopsychiatres le démontrent. Le troisième âge a été isolé et a perdu bien des plumes s'il en est et le monde du travail cherche des compromis entre télétravail et travail sur site, horaires allégés pour certaines branches et meilleurs salaires pour d'autres. Sans vouloir noircir l'ardoise, l'inconfort, et c'est un euphémisme, est néanmoins dans l'air et palpable.

Comme le SSRP est le dernier des maillons de la chaîne du soutien et de l'accompagnement social, il résonne de tous ces maux et il est parfois difficile d'en sortir indemne.

C'est pourquoi, avant d'aller plus avant dans ce rapport d'activité 2023, nous tenons, une fois de plus et toujours très sincèrement, à remercier chacune et chacun des collaboratrices et collaborateurs du

SSRP dans sa globalité pour son engagement, son investissement et sa solidarité. Le travail est parfois ingrat, la tâche souvent lourde et les responsabilités grandes. Nous en sommes conscients et leur disons toute notre reconnaissance pour le travail fourni, l'énergie dépensée, la conscience professionnelle engagée et tous les petits plus ajoutés qui font la différence si essentielle dans notre domaine d'activité.

En 2023, nous aurons vécu le départ d'une assistante sociale orientée protection des mineurs, le départ à la retraite d'une employée engagée dans le secteur de la « comptabilité mandats gestion », l'engagement et la formation des personnes remplaçant celles qui sont parties, le congé maternité de deux collaboratrices assistantes sociales, le congé maladie d'une autre collègue et l'annonce en toute fin d'année d'un départ à venir début 2024. La valse des dossiers, des listes, des rapports, des remplacements, des mutations a presque mille temps dans les services sociaux. C'est notre lot en tant que service polyvalent de moyenne taille. Nous engageons, nous formons et nous déplorons les départs. En dépit de ce constat, nous observons tout de même un noyau dur qui tient le coup depuis plusieurs années, permettant de compter sur des compétences professionnelles assises et de plus en plus aiguisées. Ceci minimise un peu cela.

2023 a permis à une deuxième partie de l'équipe AS de suivre la formation IGB avec les collègues du Jura. Nous serons donc nombreux à avoir une base commune d'approche de travail. Ainsi, le processus de transfert avance à son rythme.

Mme Gigon aura terminé durant cette année sa formation de généraliste en assurances sociales, faite à l'AJEAS.

Plusieurs collaboratrices auront suivi une journée de formation sur la gestion des comportements difficiles des clients sur le lieu de travail.

Des temps de supervision sont toujours accordés à l'équipe des AS pour permettre une analyse de leur travail, une réflexion sur une situation particulière ou un compte rendu de leurs émotions.

Côté chiffres

Pour 2023, nous avons travaillé sur le nombre de dossiers suivants :

Catégorie	Nombre de dossiers
Soutien financier	388
Consultations préventives (conseils-orientation) + LPEP	102
Mandats adultes	199
Mandats enfants	99
Enquêtes adultes	10
Enquêtes enfants	9
Surveillance de placement/ famille d'accueil	8/7
Conseils en matière d'autorité parentale conjointe	0
Domaine contribution d'entretien (LARCE)	44

Nous aurons ouvert 86 nouveaux dossiers de soutien financier et en aurons clos 95.

Côté mandats adultes, nous en aurons ouvert 34 nouveaux, et clos 20 et côté mandats enfants, nous aurons ouvert 19 nouveaux dossiers et en aurons clos 25.

Depuis la mise en place de la Loi sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants (LPEP, 2022), nous avons également dû ouvrir, en 2023, 8 dossiers de consultations préventives LPEP, consistant à être le garant financier pour des enfants placés ainsi que 9 dossiers de soutien financiers LPEP, consistant à prendre en charge les frais accessoires des enfants placés.

Côté administratif

Le secrétariat accueil/réception est composé de 4 secrétaires administratives et d'une responsable administrative totalisant 350 % de poste, dont 20 % consacrés au traitement du recouvrement des pensions alimentaires. Une apprentie s'ajoute à ces taux, selon un tournus dans les services communaux.

Le personnel du secrétariat est en charge de l'accueil et l'orientation des personnes concernées, la centrale téléphonique, le tri et la distribution du courrier de tout le service, le soutien du travail administratif des assistants sociaux, la correspondance aide matérielle et mandats, ainsi que diverses tâches administratives.

La responsable administrative pilote l'organisation et l'activité générale du secrétariat, crée et met à jour les divers modèles et documents, supervise l'arborescence et les modifications à apporter au programme informatique SSRP, coordonne en début de chaque année l'envoi des statistiques sociales à l'Office de la statistique, assure le suivi des dossiers de remboursement ou contentieux, assure le travail administratif de direction et apporte un soutien administratif à la cheffe de service, organise l'accueil et le départ des nouveaux collaborateurs.

En février 2023, un secrétaire a été muté au bureau compta mandats pour remplacer une collaboratrice administrative partie en retraite et une nouvelle secrétaire a été engagée pour le remplacer à l'accueil. Suite à ces changements et aux taux d'activité modifiés, l'organisation du travail entre secrétariat et bureau compta a été revue et certaines tâches, notamment la gestion des factures/décomptes caisse maladie et l'établissement des attestations fiscales, exécutées jusque-là par le secrétariat, ont été reprises par le bureau compta mandats.

L'année 2023 a été rythmée par des départs d'assistants sociaux, des congés maternités, des absences maladie de longue durée et deux arrivées d'assistantes sociales. Ces divers événements amènent une augmentation considérable de la masse de travail administratif. Chaque fois qu'un dossier est repris par un autre assistant social, cela implique des modifications à apporter dans les dossiers de l'arborescence, du programme SSRP, du programme statistique Sostat, des différentes listes Excel, etc. Il faut préciser aussi que notre programme informatique est obsolète depuis plusieurs années et ne nous simplifie pas la tâche. Sans oublier les démarches au niveau des ressources humaines pour l'organisation de l'accueil ou du départ d'un(e) collaborateur(trice).

Nous constatons que les exigences du canton de Berne, qui édicte des directives de fonctionnement que les services sociaux doivent appliquer, sont de plus en plus complexes et les délais impartis pour nous ajuster très courts. Durant l'année 2023, les sites CSIAS et BKSE ont fusionné et nous avons dû nous former à une nouvelle pratique qui permet d'enregistrer des fiches de décisions internes au service prises en colloque.

A relever aussi que les demandes d'attestation de soutien ou non soutien augmentent d'année en année, ceci notamment en raison de nouvelles directives de l'Office des migrations du canton de Berne.

Le futur départ dans le canton du Jura apporte aussi son lot d'organisation et de négociations, en particulier au niveau administratif. Des échanges ont lieu avec l'Office fédéral de la statistique, qui remplace son système de transfert de données début 2025. Notre service ne souhaitant pas changer de programme pour une année, avant le transfert au Jura, est en négociation avec cet Office pour trouver une solution en regard de la situation particulière de la ville de Moutier. Jusqu'à ce jour les discussions sont en cours et aucune décision n'a été prise à ce sujet.

Dans ce service, tout est impermanent, rien ne dure et il faut à chaque fois trouver les ressources nécessaires pour pallier la surcharge de travail et maintenir toutes les prestations du SSRP sans que les usagers ne soient lésés.

Un grand bravo au secrétariat qui gère au mieux ces perpétuels chamboulements tout en assurant les tâches quotidiennes.

Francine CARNAZZI
Responsable administrative

Côté comptabilité mandats gestion

Le bureau de la comptabilité est constitué d'une collaboratrice à 90 %, d'un nouveau collaborateur à 90 %, qui remplace un départ en retraite, d'une employée en formation HES à 60 % ainsi que d'une responsable financière à 60 %.

Le secteur comptabilité mandats s'acquitte de diverses tâches concernant les finances des personnes sous curatelle. Chaque mois, il effectue les paiements des factures du ménage de la personne concernée, et comptabilise les dépenses et recettes. Durant l'année 2023 le Service a reçu 23 nouveaux mandats de curatelle avec gestion et 20 mandats ont été clôturés pour des raisons de départ de la commune, levée de curatelle ou décès. Au 31.12.2023 il y avait 160 dossiers mandats avec gestion.

Les personnes concernées possèdent chacune un compte bancaire (gestion). La comptabilité travaille avec les programmes informatiques Pro Concept et Mammout pour la gestion des dossiers. Chaque mois nous procédons également à l'envoi des frais médicaux à l'agence AVS pour les 109 bénéficiaires de prestations complémentaires parmi les personnes concernées. Ceci afin d'obtenir le remboursement de la franchise LAMal et 10% de participation, dentiste, transport médical etc...

Tous les 2 ans et à chaque départ de la commune ou décès, nous devons établir un rapport et comptes qui est envoyé à l'APEA pour le contrôle du dossier. L'AS établit la partie rapport « social » et le secteur « comptabilité mandats » s'occupe de la partie « comptes ». Ensuite le(s) classeur(s) « compte contenant toutes les pièces justificatives », est/sont envoyé(s) à l'APEA pour contrôle. Puis l'APEA analyse le dossier et, le cas échéant, demande au SSRP, par mail, des compléments d'informations. Le curateur en charge du dossier et le service « compta-mandats » font les recherches nécessaires et répondent aux questions/demandes.

La responsable financière effectue d'autres tâches spécifiques, comme les relations avec les banques pour les accès aux comptes des nouveaux mandats ; l'ouverture des comptes dans les programmes comptables ; la gestion des cas de responsabilité avec l'assurance responsabilité civile. Elle établit divers décomptes suite à un rétroactif AI/PC, calcule le remboursement de l'aide sociale octroyée durant cette période. Ce type de calcul doit se faire également lors de remboursement d'une assurance diverse, d'une bourse, etc. Elle s'occupe également des demandes et révisions des prestations complémentaires pour les personnes concernées à la demande du curateur. Elle gère le compte bancaire des loyers pour les bénéficiaires de l'aide sociale présentant des problématiques. Cela varie chaque mois, au 31 décembre il s'agissait de 53 ordres permanents. Elle surveille également les comptes de bilans du SSRP et les comptes des usagers de l'aide sociale.

La responsable s'occupe également de la formation des nouveaux collaborateurs au niveau des méthodes et du fonctionnement du service pour la gestion des mandats et des bénéficiaires de l'aide sociale. Elle collabore avec la cheffe de service pour établir le budget interne du SSRP afin de pouvoir gérer au mieux les finances du canton et le bon fonctionnement du Service, les données dans Pro Concept n'étant pas assez détaillées.

L'année a été chargée en comptabilité, avec la formation d'un nouveau collaborateur dans notre secteur et un congé maladie et maternité d'une curatrice. La masse de travail a été conséquente et stressante.

Félicitations à la compta du SSRP ! La solidarité a permis à la comptabilité de remplir pleinement nos missions.

Anouck MATTI
Responsable financière

Côté LARCE (avance et recouvrement de contributions d'entretien)

Les enfants mineurs ont droit à une avance pour les contributions d'entretien courantes dues par les parents lorsque le père ou la mère néglige son devoir d'entretien, pour autant qu'il existe un titre judiciaire valable et exécutoire. Les jeunes majeurs en formation ont ce même droit jusqu'à la fin de leur formation si le titre d'entretien le mentionne.

Les demandes d'avance doivent être présentées par écrit et accompagnées d'une procuration /cession. Les jeunes majeurs fournissent en plus une attestation de formation. Les bénéficiaires d'avance de contributions d'entretien courantes sont informés de leur droit de demander également l'aide au recouvrement d'éventuels arriérés. Dans ces cas, elle ou il présente un décompte d'arriérés détaillé daté et signé. Un dossier de recouvrement est alors institué en plus de l'avance.

Les demandes d'avance sont évaluées en fonction de la fortune et du revenu du parent chez lequel vit l'enfant et la taille du ménage. Notre examen de la situation se réfère à la dernière taxation fiscale complète entrée en force lors du dépôt de toute demande. Le droit à l'avance est acquis lorsque le revenu imposable et la fortune imposable ne dépassent pas les limites applicables fixées par l'OARCE.

Les décisions d'avance sont valables 12 mois au plus. De ce fait, le calcul du droit à l'avance est à refaire chaque année et des nouvelles décisions sont rendues. En ce qui concerne le renchérissement, nous sommes tenues d'indexer les montants des contributions d'entretien pour l'année suivante dès que l'IPC de novembre est publié.

La cheffe de service examine et signe les décisions.

Lorsqu'il s'agit de rendre une décision négative, l'auteur est informé par écrit que sa demande est rejetée mais qu'il a le droit d'être entendu. Nous rendons une décision négative lorsque le revenu imposable ou la fortune imposable ou les deux dépassent les limites applicables.

La décision négative peut faire l'objet d'un recours auprès de la Préfecture. Un mémoire de réponse doit être rédigé et transmis à la Préfecture dans le délai imparti.

Il est possible à la personne séparée ou divorcée disposant d'un jugement donnant droit, de bénéficier de l'aide au recouvrement pour les contributions qui lui sont dues lorsque l'ex-conjoint ne les verse pas. Nous avons traité un seul dossier en 2023.

Un exemplaire de chaque dossier d'avance est remis à la caisse municipale qui procède aux versements mensuels des contributions d'entretien. Elle est également en charge des procédures de recouvrement auprès des parents débiteurs pour les montants avancés et pour le recouvrement des arriérés.

En 2023 nous avons traité 44 dossiers dont certains fermés en cours d'année.

Fatima BOUCETTA
Collaboratrice spécialisée de la LARCE

La richesse et la variété du travail quotidien au SSRP feraient presque oublier que le transfert au Jura est en route et que des réflexions, des calculs, des analyses et des séances s'organisent peu à peu pour que le SSRP soit dès le 1^{er} janvier 2026 une antenne des SSRJU. Plus nous disséquons les tâches et les domaines, plus nous constatons l'ampleur du travail à venir pour que toutes et tous, personnes soutenues, concernées et employées soient le moins perturbées possible, avec un budget versé, une assurance maladie garantie, un lieu de vie assuré et un emploi défini.

2024 verra plusieurs personnes partir à la retraite, donc également plusieurs personnes à engager et former. Ceci confirme bien nos propos : l'impermanence et permanente et le changement est donc LA normale. Grâce aux cinq référents domaines, qui constituent le collège de direction, nous avons des appuis conséquents pour affronter ces adaptations à venir. Un grand merci à eux.

Patricia GAMMA
Cheffe du Service social régional de la Prévôté

Dicastère de l'aide et de l'autorité sociale : Travail social en milieu scolaire

(01.08.2022 – 31.07.2023)

Préambule

Afin de simplifier la rédaction de ce rapport, nous l'avons rédigé à la 1^{ère} personne du singulier. Pour en clarifier la lecture, nous vous transmettons la façon dont a été partagé le poste de TSS au sein des différents collèges de la ville de Moutier :

- Ecoles enfantines et Collège du Clos : Martine Steulet
- Collèges de Chantemerle, de la Poste et Ecole secondaire : Sabrina Petrillo.

Introduction

Collaboration TSS : Martine et moi maintenons nos rencontres hebdomadaires tant pour l'organisation du service que pour échanger au sujet des situations et de nos prises en charge respectives. Cela nous permet également de nous décharger d'un point de vue émotionnel face aux situations relativement lourdes.

Cette année, nous avons bénéficié également de séances de supervisions individuelles extérieures à l'école. Obtenir un regard externe à nos situations permet de prendre du recul, d'avoir une vision parfois nuancée et différenciée de la réalité ainsi qu'une décharge émotionnelle qui peut être parfois pesante.

Nous avons accueilli, au sein du TSS, deux étudiantes HES en formation, Mmes Lisa Fernandez (1^{ère} semestre scolaire) et Arbenita Sadiki (2^{ème} semestre scolaire).

Ces étudiantes ont été des plus motivées à travailler avec les enfants/ados, ainsi qu'avec les adultes qui les entourent.

Le TSS reste intensif tout au long de l'année et les situations toujours plus complexes, tant au niveau de la sphère familiale qu'au sein de l'école (comportement).

D'une manière générale, nous constatons que les enfants et adolescents ont besoin de parler, de dire leur mal-être, d'être écoutés, conseillés. Les jeunes à l'ES ont besoin d'avoir leur espace de paroles pour déposer leur vécu. Les plus jeunes (écoles primaires) expriment leurs soucis à travers leur comportement en classe.

Toujours beaucoup de conflits entre pairs au sein des établissements scolaires : certains élèves ou groupes d'élèves les résolvent entre eux, d'autres font appel aux TIM (Travailleuses sociales scolaires – Infirmières scolaires – Médiatrices scolaires), car peinent à les gérer. Nous constatons beaucoup de violence entre eux (verbale et physique). Certains élèves, conscients que l'autre n'est pas seul responsable de la situation, ne demandent pas toujours une médiation, mais plutôt des outils et des pistes pour agir face à ce type de problématique.

Les réseaux sociaux amplifient la donne (le plus souvent dès la 7^{ème} Harmos) : les discussions, conflits, etc... continuent (voire débutent) au sein de la sphère privée et se répercutent à l'école.

Travail social en milieu scolaire à l'école secondaire

Cette année, une présentation globale des TIM a été faite à tous les 9^{ème} Harmos dans le cadre du regroupement que le directeur effectue chaque année avec l'ensemble de la volée.

Les TSS n'ont pas reconduit le projet « Midis ados » cette année ; d'autres événements ont guidé notre travail !

Un projet de prévention a vu le jour au sein de l'école secondaire ce premier semestre : Lisa Fernandez en a fait son « cheval de bataille » et a permis la réalisation de plus de 200 affiches de prévention par les élèves, avec l'aide des enseignants. Ces affiches ont été placardées dans tous les WC de l'école

secondaire. Les sujets tels que les addictions, le stress, l'auto-agression, le mal-être, les réseaux sociaux, les violences, la discrimination, etc... ont été abordés sur ces affiches en insérant des ressources d'aide extérieure. Voici l'interview de Lisa Fernandez qui a paru sur RJB : <https://www.rjb.ch/rjb/Actualite/Region/20230126-Quand-les-toilettes-deviennent-lieu-de-prevention.html>

Une suite à ce projet est en train de se mettre sur pied par les TIM.

Une nouvelle facette de notre travail a vu le jour cette année : échanges au sujet d'un certain « mal-être » au sein du corps enseignant ; ce climat qui se répercutait chez certains élèves. Les TIM se sont investis avec enseignants et direction pour trouver des solutions : des réaménagements au sein de l'établissement ont vu le jour. De plus, le fait d'en avoir parlé et traité le sujet a permis que l'ambiance de travail s'apaise et que la direction assure son assise pour le bien-être de l'école et des élèves.

Au niveau des situations, nous constatons une légère augmentation des suivis réguliers et encore davantage de demandes ponctuelles. Les situations sont complexes : souvent, il n'y a pas qu'un aspect qui pose problème, mais plusieurs – plan familial, psychologique, scolaire, relationnel, social... Cela demande donc une prise en charge régulière et soutenue afin de trouver les meilleures solutions possibles. Quelques situations très lourdes avec les problématiques suivantes : idées suicidaires, auto-agressions, abus sexuels, absentéisme de longue durée, maladies graves de parents, suicide de personnes proches. De plus, chez certaines jeunes filles, les amitiés sont une source de tristesse, de déception. Elles ont besoin de travailler leurs relations aux autres avec nous.

Les enseignants observent que certains jeunes ont davantage de difficultés à se mettre au travail, ainsi que le respect des règles et de la tolérance à la différence.

19 suivis réguliers, 64 demandes ponctuelles ainsi qu'une intervention en classe ont été réalisés cette année. Les médiations ont été plus ponctuelles – vraisemblablement grâce à la présence d'Amélie Martelet. Des situations ont demandé l'intervention de la MPP – Méthode de la préoccupation partagée.

Les élèves de l'ES sont davantage demandeurs ; ils n'hésitent pas à venir nous voir en cas de besoin. Les enseignants prennent également souvent contact avec nous afin de faire part de leurs interrogations et inquiétudes.

Les différents types de demandes

- Détresse personnelle, mal-être, auto-agression, comportement de mise en danger ;
- Abus sexuels entre élèves ;
- Problèmes personnels, espace de paroles, échanges – besoin d'être écoutés, conseillés ;
- Anxiété, angoisses diverses ;
- Manque d'estime de soi ;
- Désinvestissement et difficultés scolaires (chute des résultats) ;
- Stress quant à la pression et aux résultats scolaires ;
- Absentéisme scolaire de longue durée ;
- Difficultés relationnelles avec leurs pairs, conflits (y compris sur les réseaux sociaux) ;
- Relations familiales difficiles ;
- Séparation et divorce des parents ;
- Soutien éducatif aux parents ;
- Deuil, décès et suicide d'un proche, maladie d'un parent ;
- Demande liée à l'orientation professionnelle, à l'avenir professionnel ;
- Signalement de mise en danger à l'APEA ;
- Organisation d'entretiens au sein de l'école pour les curatrices.

Les collaborations

Je tiens en premier lieu à remercier les parents. Il ne leur est pas toujours facile de demander de l'aide, des conseils, mais ils font appel à moi tout de même. Parfois difficile d'être parents d'ados avec tous

les comportements qui en découlent. Une approche non jugeante est la plus adéquate des manières pour trouver des solutions tout en collaborant.

Un grand merci aux enseignants et direction pour leur excellente collaboration, discrétion, travail en réseaux. Je les remercie pour la confiance qu'ils m'accordent, leur soutien. Je remercie également notre groupe TIM pour nos échanges, notre confiance mutuelle et notre précieuse collaboration.

Les autres services de la région ont été très présents également. Je nomme le SSRP, le SSCO, l'EJC, le SeJAC, l'AEMO ainsi que les thérapeutes privés.

Travail social en milieu scolaire à l'école primaire

A nouveau cette année, de nombreuses situations complexes à traiter, de nombreux conflits entre élèves et la présence des écrans et téléphones portables chez les enfants malgré leur jeune âge. La plupart du temps, la collaboration avec les familles a été très bien accueillie ; cela facilite grandement la mise en place des solutions trouvées.

Comme pour l'ES, nous pouvons remercier enseignants, direction et les différents partenaires extérieurs pour leur confiance, leur collaboration, leur travail.
Notre groupe TIM est une réelle force – MERCI à nos collègues !

Le groupe Santé a décidé de traiter cette année le thème des violences domestiques. Une formation a été dispensée par Solidarité femmes pour tous les enseignants primaires, ainsi que les TIM. Puis, l'intervention de cet organisme dans les classes de 1H à 4H avec l'histoire « Imi s'envole ». Les classes de 5H à 8H ont participé à des « jeux-spectacle » sur la violence par la troupe Caméléon.

Collège de la Poste

Le groupe TIM s'est présenté le lundi matin à tous les élèves de 7^{ème} et 8^{ème} Harmos.

Nous constatons une légère baisse dans les suivis réguliers, mais une augmentation des demandes ponctuelles : 10 suivis réguliers, 17 demandes ponctuelles, quelques demandes de médiation et quelques interventions dans deux classes différentes. L'une d'elles rencontrait de gros conflits entre les élèves ce qui péjorait le climat d'apprentissage et le bien-être des enfants. La médiatrice est beaucoup intervenue également à ce propos dans l'une des classes.

Certaines situations ont été très denses et ont demandé une prise en charge soutenue. Tout comme à l'ES, nous constatons une augmentation des conflits entre pairs dans le cadre scolaire, mais aussi dans la sphère privée ; les réseaux sociaux ont leur part de responsabilité ! Les enfants ont de la peine à couper leur conversation sur les réseaux une fois rentrés à la maison.

Nous notons aussi un besoin de parler, d'être écoutés, conseillés chez les plus jeunes.

Une grande collaboration a été trouvée tant avec les familles, qu'avec les enseignants, qu'avec les services externes.

Diverses situations rencontrées :

- Difficultés scolaires ;
- Conflits et harcèlement entre pairs – y compris sur les réseaux sociaux ;
- Relations familiales difficiles et suspicion de violence domestique ;
- Parents en difficultés éducatives ;
- Dévalorisation de soi ;
- Stress, anxiété ;
- Difficultés personnelles et espace de paroles ;
- Organisation d'entretiens au sein de l'école pour les curatrices ;
- Signalement à l'APEA.

Collège du Clos

La présentation des TIM chez les 3-4H, avec pour support une histoire Kamishibai a été bien accueillie par les enfants et leurs enseignants. Nous avons différé nos interventions d'une semaine dans le but de laisser les enfants « atterrir », ce qui semble être une bonne option.

Durant cette année scolaire, la TSS a pris part à des activités collectives, comme la fresque du climat, un coup de main lors du spectacle de fin d'année, l'accompagnement d'une classe en course d'école. Ces moments sont intéressants : ils permettent d'observer les élèves dans leurs interactions, et ainsi d'élargir son regard sur les situations. De plus, cela renforce les liens. Cet aspect n'est pas négligeable : un enfant s'adresse plus facilement à quelqu'un qu'il reconnaît, qu'il a déjà côtoyé.

Les chiffres par rapport à l'année passée sont stables : nous avons eu 14 suivis réguliers (à long ou moyen terme) ainsi qu'une vingtaine de demandes ponctuelles (de 1 à 3 entretiens).

La majorité des demandes reçues sont venues du corps enseignant, les autres des enfants ou de leurs parents.

Chaque entretien, chaque situation demande un investissement de temps conséquent, partagé entre le travail de réseau, le suivi administratif, la préparation d'outils adaptés aux objectifs construits avec l'élève.

Les médiations que nous avons effectuées étaient en lien avec des enfants ayant déjà un suivi TSS, les autres étant assumées par la médiatrice scolaire.

Constatation : les enfants ont un téléphone portable de plus en plus jeunes. Chez les élèves de 9-10 ans, les enfants n'ayant pas de portable (au moins à la maison) deviennent la minorité. En conséquence, nous avons eu à traiter des problématiques en lien avec le téléphone portable, comme la possession et/ou le transfert d'images illicites, le harcèlement téléphonique, le non-respect du droit à l'image. Même si ces différentes problématiques trouvent leur source dans le cadre privé, c'est à l'école que cela ressurgit et crée des conflits ou des atteintes.

Pour nous soutenir dans ces différentes situations, le département prévention de la police cantonale a été un partenaire précieux.

Il arrive régulièrement que des parents nous disent : « je lui dis de faire attention » ou « je lui fais confiance ». La possession d'un téléphone nécessite que l'enfant connaisse les dangers d'internet, des réseaux sociaux et sache comment s'en protéger. Selon certaines études, la maturité cérébrale nécessaire pour ces apprentissages peut être atteinte vers l'âge de 12 ans avec un soutien et accompagnement des parents.

Pour conclure avec le sujet des écrans, nous souhaitons partager les observations d'une enseignante qui corroborent certaines études récentes. Les parents d'un de ses élèves ont décidé de réduire drastiquement l'exposition aux écrans (y compris jeux vidéo) de leur enfant. Les effets ont été conséquents et rapides : l'enseignante a pu observer un enfant plus posé, plus concentré, moins conflictuel avec ses camarades, plus gai. Il a dit à sa maîtresse qu'il se sentait mieux.

Durant cette année scolaire nous sommes intervenues à plusieurs reprises dans une classe de 5H pour travailler la connaissance de ses propres qualités et celles de ses pairs, à travers un jeu illustré. La demande initiale était de faire un travail pour « déstigmatiser » certains élèves auprès d'autres.

Nous avons également animé, avec Arbenita Sadiki, une intervention sur « les étiquettes que l'on se donne et celles que l'on donne aux autres » dans une classe de 6H, afin de travailler sur les relations interpersonnelles.

Au fil des années, la collaboration et la confiance mutuelles entre les enseignants et le travail social se renforcent. Ce partenariat est précieux pour pouvoir prendre en compte les situations de manière plus globale. Le regard de l'enseignant et de la TSS se complètent et permettent à chacun de se positionner de manière plus claire.

Cette collaboration nous permet également de faire, lorsqu'il y en a la nécessité, des entretiens communs avec les parents.

Diverses situations rencontrées :

- Problèmes de comportement en classe ;
- Conflits entre pairs, harcèlement ;
- Dévalorisation, difficulté à trouver sa place parmi ses pairs, manque de confiance en soi, manque d'estime de soi ;
- Difficultés familiales (maladie d'un des parents, communication difficile) ;
- Violence domestique ;
- Difficultés dues à la séparation/divorce des parents ; difficultés à exister au milieu du conflit parental ;
- Bureau TSS, lieu de soupape ponctuel pour un élève qui a un comportement très problématique en classe ;
- Usage inadéquat du téléphone portable ;
- Soutien éducatif la parentalité, problèmes de cadre éducatif ;
- Orientation vers d'autres services (CSP, AEMO) ;
- Organisation d'entretiens au sein de l'école pour les curatrices ;
- Signalements à l'APEA.

Collège de Chantemerle

Le groupe TIM s'est présenté dans chaque classe durant les premières semaines. Pour notre présentation aux 3H, nous avons repris notre histoire kamishibai et en avons pris une nouvelle pour les 4H. Cela permettra une alternance les prochaines années.

D'avantage de suivis réguliers cette année : 8 élèves, ainsi que davantage de demandes ponctuelles : 16 élèves. Les médiations ont été clairsemées tout au long de l'année.

Nous constatons une augmentation des demandes en fin d'année qui vont se répercuter l'année prochaine. Nous songeons déjà à nous réorganiser afin de pouvoir traiter toutes les situations.

Constat étonnant chez les petits enfants de 3-4H qui ont des comportements proches de ceux d'un adolescent par moment ! Certains se comportent comme des grands, mais comme leur maturité affective ne suit pas, cela crée un décalage.

Une des classes de 3H rencontre plusieurs élèves à difficultés particulières ; les enseignantes ont fait appel à nous pour de l'aide, des pistes, conseils, solutions.

Situations les plus fréquemment rencontrées :

- Comportements difficiles en classe et/ou à la maison ;
- Conflits entre pairs ;
- Problèmes de cadre éducatif ;
- Problèmes éducatifs liés aux différences culturelles ;
- Relations familiales difficiles ;
- Suspicion de violence domestique ;
- Stress, peurs, anxiété, pression scolaire ;
- Organisation d'entretiens au sein de l'école pour les curatrices ;
- Signalement à l'APEA.

Je relève et remercie le partenariat et la collaboration avec les parents, enseignants, direction, ainsi que les services externes tels que SSRP, EJC, AEMO et bien sûr notre groupe TIM.

Ecoles enfantines

Durant l'année scolaire, nous avons été sollicitées pour 9 situations individuelles. Ne sont pas comptabilisés ici les différents échanges informels, que nous avons régulièrement sur telle ou telle problématique d'un élève.

Nous sommes intervenues à 5 reprises pour des animations avec le groupe classe, en utilisant, entre autres, le support pédagogique des Zophes et autres histoires à thèmes. Nous avons abordé des sujets comme la gestion de conflit, le vivre-ensemble, la gentillesse, la peur. Nous avons également dû aborder celui de la mort, une classe ayant été confrontée au décès de la maman d'un élève. Cela a marqué un temps fort de l'année.

Nous avons également participé à deux animations d'Imi s'envole.

Par des visites ponctuelles, nous nous sommes rendus dans 7 classes sur les 8 existantes.

Chaque situation fait l'objet d'un échange riche et constructif TSS-enseignant. A nos yeux, il est important que l'enseignante adhère aux interventions proposées par la TSS. De plus, nos cultures professionnelles différentes amènent un panel plus riche de pistes d'intervention.

Dans certains cas, l'échange entre professionnels permet de faire bouger une situation. D'autres fois, des interventions TSS sont nécessaires, soit par une action éducative en classe, soit par un/des entretiens avec les parents. Selon les thématiques, nous rencontrons les parents avec ou sans l'enseignante.

L'intervention dans les petites classes de Solidarités Femmes sur la thématique de la violence domestique (Imi s'envole), a engendré une recrudescence de situations à analyser et/ou traiter. En effet ce genre de sensibilisation permet à certains enfants d'exprimer des choses qui jusqu'à présent n'avaient pas émergées. Une suspicion de la mise en danger d'un enfant est une situation sensible et délicate à traiter.

Pourcentage de l'activité du travail social scolaire

120% de TSS est occupé par deux travailleuses sociales en milieu scolaire au sein de tous les collèges de la ville de Moutier.

Grâce à ce pourcentage, à l'implication des deux étudiantes HES, ainsi qu'à la disponibilité et la collaboration de chacun des partenaires, toutes les demandes ont pu être traitées.

Au vu de la charge de travail, le pourcentage du TSS est plus que pertinent. Il permet de donner l'accès au TSS aux élèves de tous les collèges de la ville afin de palier à leurs demandes.

De plus, il permet également aux directions et enseignants de se décharger des situations complexes auxquelles ils sont parfois confrontés au sein des classes. Leur rôle d'enseignant peut ainsi être maintenu.

Temps consacré à la prévention primaire

1. Groupe « TIM » (TSS, infirmières scolaires, médiatrices scolaires). Rencontres régulières d'intervision et d'organisation.
2. Affiches de prévention au sein de l'école secondaire – 1^{er} semestre.
3. ES : intervention autour du climat chez les enseignants/direction.
4. Groupe de travail « Santé à l'école » : thème de l'année : la violence domestique. Intervention de Solidarité femmes et de la troupe Caméléon.
5. Groupe de travail « SSRP-Ecoles » (Chef de dicastère, SSRP, directions d'écoles primaire et secondaire, SeJAC, Infirmières scolaires, médiatrice, EJC, TSS).
6. Groupe TSS JUBEBI : interventions et partage des préoccupations entre les TSS du Jura bernois, Bienne francophone et du Jura.

Temps consacré à la prévention secondaire

Au total, 84 suivis d'élèves à l'école secondaire, 89 à l'école primaire (Clos, Chantemerle, Poste) et 19 au sein des écoles enfantines. Sont compris dans ces chiffres autant les suivis réguliers, ponctuels, de médiations que les interventions dans les classes.

Dans son ensemble, le TSS a répondu à 816 entretiens réguliers, 191 demandes ponctuelles, 39 médiations, 73 interventions au sein des classes + MPP, 293 liens avec les parents (contacts téléphoniques et présents), 629 collaborations internes à l'école (enseignants, directions, membres TIM), 330 collaborations avec les services externes aux écoles (SSRP, APEA, AEMO, SeJAC, EJC, thérapeutes privés, planning familial, Santé bernoise, Infirmière d'orientation et de liaison pédopsychiatrie du réseau de l'Arc).

Du point des chiffres, le nombre des demandes ponctuelles a explosé ainsi que le lien avec les parents ; les autres chiffres restent stables par rapport à l'année dernière.

La prévention secondaire prend le dessus par rapport au temps consacré à la prévention primaire.

Autres activités du travail social scolaire

Voici les autres activités exercées pendant l'année scolaire 2022-2023 :

- Participation aux différentes séances des maîtres de l'école primaire et secondaire.
- Accompagnement lors de courses d'écoles, de semaine hors cadre et participation à la vie scolaire.
- Formation au sujet des violences donnée par l'AIIMM.
- Séances régulières de supervision individuelle.
- Diverses lectures (livres, brochures et documents) et recherches d'informations sur Internet ainsi qu'à la médiathèque de Santé bernoise concernant les différents domaines liés à l'enfance, à l'adolescence, ainsi qu'aux situations rencontrées sur le terrain, aux comportements psycho-sociaux des enfants et des adolescents.
- Création d'une « boîte à outils » : livres, jeux divers, etc...
- Rédaction du rapport annuel !!

Le travail social scolaire en pourcentage

- 55 % d'entretiens de conseils aux élèves ;
- 20 % d'entretiens et démarches auprès des familles, ainsi qu'auprès du réseau interne de l'école (directions, enseignants, TIM) ;
- 10 % d'entretiens et contacts auprès des services spécialisés ;
- 5 % pour les autres activités (administratives, séances des maîtres, vie scolaire, etc...) ;
- 10 % pour la prévention primaire.

Sabrina PETRILLO & Martine STEULET
Travailleuses sociales en milieu scolaire

Service de la Jeunesse et des Actions communautaires : SeJAC

2023, une année pleine pour la jeunesse et les actions communautaires

Après avoir dû affronter les longues conséquences des inondations de juin 2021 sur ses locaux puis la période COVID, l'équipe du SeJAC a enfin pu déployer ses prestations sans entraves et répondre au mieux aux attentes de la population prévôtoise et des jeunes en particulier.

Le retour d'un accueil libre (Centre de jeunesse) normal fut une grande satisfaction pour les professionnel.le.s du service tout comme pour ses usagères et ses usagers. A partir de ce lieu et des permanences dans les écoles primaires et secondaire, notre équipe a pensé et réalisé des interventions, souvent participatives, qui ont plusieurs fois permis à la ville de Moutier de bénéficier d'une reconnaissance au niveau national.

C'est ainsi que Moutier a été récompensée par le prix national 2023 « commune en santé » pour le projet « santé mentale - démocratiser l'accès aux prestations avec une approche de terrain ». Mais la Municipalité a aussi été projetée sur le devant de la scène grâce à des invitations faites par l'Office fédérale des assurances sociales (OFAS) et par la Fondation éducation 21 à venir présenter, à Berne et à Pully, les prestations proposées à la population Prévôtoise.

Le concours romand DanceQweenz a été un autre moment de grande visibilité pour notre ville, avec la présence à la Sociét'halle de plus de 150 danseuses venues de toute la Romandie.

Finalement, un moment fort fut aussi l'événement Quartier des enfants, co-organisé par le jeune Charles-André Konaté (15 ans au moment des faits) et qui a permis à des centaines d'enfants de profiter d'ateliers et d'activités socioculturelles lors de la dernière semaine des vacances d'été.

Finalement, la participation a été le fil rouge de l'année 2023 avec la mise sur pied de plusieurs démarches participatives :

- « Prévolution » concernant la Maison Prévôtoise (« PM23 »)
- Plan d'aménagement local en collaboration avec le service de l'Urbanisme et l'entreprise RWB
- Visibilité et accessibilité de la Bibliothèque municipale (« Zoomer sur la page »)

Ressources humaines en 2023

Prénom et nom	Fonction
Qendresa Blaku Latifi	Animatrice socioculturelle et psychologue (65%)
Silvère Ackermann	Chef de service (75%)
Maulde Studer	Infirmière de santé communautaire en milieu scolaire (45%)
Fátima Marques	Infirmière de santé communautaire en milieu scolaire (30%)
Nicolas Mangold	Chargé de mission (70%)
Zélie Zuend	Animatrice socioculturelle (20%)
Elise Vallat	Stagiaire pré-HES à 100% partir d'août 2023

L'équivalent d'un 0,20 EPT est financé par une Fondation privée pour les efforts d'insertion professionnelle. Ce financement est valable entre mars 2022 et mars 2025.

L'équivalent d'un 0,25 EPT est financé par les SSRJU dans le cadre d'un mandat spécial valable entre avril 2023 et avril 2024.

Le SeJAC a maintenu son engagement dans le domaine de la formation en accueillant pendant six mois Mme Elise Vallat pour un stage pré-HES.

En principe, le chef de service rencontre son autorité politique, soit M. Pierre Sauvain, à raison d'une rencontre hebdomadaire. Une rencontre avec M. Sauvain et l'ensemble de l'équipe du SeJAC est aussi programmée de manière régulière. Cette étroite collaboration est favorable à une bonne compréhension mutuelle entre les employé.e.s du SeJAC et l'autorité politique.

L'équipe du SeJAC s'astreint à des séances de supervisions collectives régulières grâce à l'accompagnement de Marcel Droz, superviseur agréé. Ces séances sont une garantie supplémentaire d'un fonctionnement sain du service et de rapports de travail équilibrés entre les membres de son personnel.

Notre équipe a aussi maintenu deux rencontres annuelles avec le chef du personnel de la Municipalité de Moutier. Ces rencontres permettent des échanges constructifs et des ajustements administratifs très appréciés par notre équipe.

Cinq axes pour une action socioculturelle en ville de Moutier

En se référant aux bases légales qui régissent l'animation jeunesse dans le canton de Berne (OEJF) ainsi que sur l'expérience du personnel du service, cinq axes ont été définis, à partir desquels le SeJAC déploie sa mission :

- Axe 1 : L'intégration et la socialisation
- Axe 2 : La promotion de la citoyenneté inclusive
- Axe 3 : La promotion culturelle
- Axe 4 : La promotion de la santé et la prévention
- Axe 5 : Un environnement respectueux des besoins

Projets, activités et événements

En plus des permanences dans les écoles primaires, secondaire et de son accueil libre ouvert du mardi au vendredi après-midi, l'équipe du SeJAC se tient à disposition de la population et en particulier des jeunes âgés de 12 à 20 ans pour développer des projets ou réaliser des activités répondant à des besoins avérés.

La participation a toujours été un thème central du travail du SeJAC en 2023. Le groupe de travail « PM23 » a organisé les ateliers participatifs pour repenser la Maison Prévôtoise. A cette occasion, de nombreux contacts avec des spécialistes de la participation ont été pris. Plusieurs événements d'appropriation du bâtiment ont aussi été organisés. Spécialiste des questions de citoyenneté, Tariq Sarahoui (société Akoùò) a été mandaté pour renforcer les compétences démocratiques des usagères et des usagers de notre service mais aussi pour accueillir toutes les classes de 8H pour des leçons spéciales dédiées à la citoyenneté, thème qui figure dans le Plan d'étude romand (PER).

Grâce au financement d'une fondation privée, le projet d'insertion socioprofessionnel STEP a été lancé en 2023. Dans ce cadre, environ 1'000 heures de petits-jobs ont pu être proposées à de jeunes prévôtois.e.s, souvent en collaboration avec le milieu culturel ou associatif. Exemple : « Les soupes », Commission coopération, marché hebdomadaire en vieillesville, Société jurassienne d'émulation, etc.

Comme en 2022, un soin a été apporté à l'accueil et au développement d'activités spécifiques aux besoins des filles. Dans cette thématique, il est possible de citer l'accueil, à la Société'halle, de 160 danseuses provenant de toute la Suisse romande pour l'événement DanceQweenz. Mais aussi la constitution d'un groupe de travail « filles », la réalisation d'une vidéo de témoignages courageuse ainsi que l'organisation d'une sortie de deux jours à Europapark par les réalisatrices de cette dernière.

La thématique de la précarité et de l'accès aux prestations a aussi été importante dans l'action du service cette année. Plusieurs actions ont été entreprises pour rapprocher notre public cible des prestations auxquelles il a droit. L'équipe du SeJAC s'est constitué un réseau, comprenant naturellement les membres du SSRP, capables de collaborer pour accompagner au mieux les jeunes prévôtois.e.s sur des questions pratiques ou juridiques dans des domaines variés tels que :

- Le droit du travail

- Les contrats de bail
- Les assurances sociales
- Les permis de séjour
- La naturalisation
- Le désendettement
- Etc.

La collaboration toujours plus étroite avec les SSRP a permis à plusieurs jeunes et/ou à leur famille de bénéficier d'une consultation préventive et un travail complémentaire sur certaines situations entre assistant.e.s social.e.s et animateurices socioculturel.le.s. Avec l'AEMO (action éducative en milieu ouvert) aussi la collaboration a été améliorée et plusieurs situations ont pu être travaillées conjointement.

Une collaboration avec l'agence nationale pour la mobilité MOVETIA a aussi été mise sur pied afin de favoriser la participation des jeunes prévôtois.e.s aux programmes de mobilité. En Suisse, dans une région linguistique différente ou à l'international.

Dans le domaine de la santé communautaire, les permanences des infirmières ont été proposées de manière régulière dans les classes de 3H jusqu'à 11H sur chaque site des écoles obligatoires de Moutier avec une proposition d'intervention dans les écoles primaires sur appel. Grâce à des financements extérieurs le mandat des infirmières a pu être étendu à une participation plus forte aux accueils libres du Centre de jeunesse et à davantage de disponibilité pour les jeunes dans les locaux du SeJAC à la Maison Prévôtoise.

L'effort initié dans le domaine de l'alimentation a été poursuivi avec des interventions en 2,4,6 et 8 H ainsi qu'une extension lors de l'événement « Quartier des enfants ». Dans le cadre du Centre de jeunesse (accueil libre), des sondages ont été réalisés avec l'instauration de collations plus saines à base de fruits frais, fruits secs bios et d'oléagineux. Ce projet « alimentation » a été présenté lors de la journée d'étude du réseau suisse d'école 21 à Pully.

L'équipe du SeJAC s'est mobilisée pour apporter une réponse à l'épidémie de poux sur plusieurs sites scolaires. Comme mentionné dans un article publié dans le magazine Moutier.ch, la situation était aggravée par la résistance des poux à certains produits et à la pénurie d'autres. En accord avec la CPPS et suite à une discussion avec la pharmacie intercantonale jurassienne, un stock a été constitué au SeJAC. Celui-ci est à disposition des institutions prévôtoises, voire de familles, en cas de nouvelle épidémie et de nouvelle pénurie.

Suite à la rencontre avec la pharmacie intercantonale jurassienne, certaines procédures ont été mises à jour dans la façon de traiter les pharmacies dans les écoles, salles de gymn, au SeJAC ainsi que lors d'événements extra-scolaires. Cette rencontre a aussi permis au personnel du SeJAC d'avoir accès au catalogue de formation de l'HJB et notamment aux infirmières de participer à une formation REA adaptée à leurs besoins.

L'utilisation des fiches santé a été mise en réflexion et leur informatisation a été discutée avec le service Informatique.

Un élève concerné par un diabète sévère a été accompagné lors d'un camp de 3 jours à la demande de son établissement scolaire.

D'une manière générale, notre service souligne l'augmentation des demandes d'accompagnement concernant des troubles du comportement alimentaires (TCA) ainsi que celles constantes depuis plusieurs années, pour des situations de détresse psychologique.

Dans le domaine de la formation, notre équipe a participé aux actes suivants :

- Formation BLS (réanimation)
- Formation PROPAJ sur la citoyenneté et l'accueil-libre
- Formation « adolescence et psychopathologie » à l'UNIL
- Formation dans le cadre du CARE-TEAM

D'autres activités ou interventions ont été proposées, parfois discrètement, en vrac :

- Visites au Musée jurassien des Arts par des jeunes et pour des jeunes
- Prévention du tabagisme ciblant les PUFFS
- Ateliers rap/danse
- Installation d'un skatepark mobile « test »
- Journée de promotion de la citoyenneté à Berne (visite du Rathaus et échange avec des élu.e.s)
- Soirées de discussions autour des menstruations
- Vente en faveur de l'association Pro Junior Arc dans le cadre de Moutier Expo
- Atelier Boxe
- Visite de l'exposition RAUSH sur la consommation d'alcool et de stupéfiants à Berne puis à Bâle avec deux groupes de jeunes + médiation
- Séance de préparation pour la mise en place du Cyber-Parlement des jeunes du Jura bernois
- Ateliers cuisine
- Participation au conseil consultatif de terrain du DOJ/AFAJ en matière de prévention du tabagisme
- Préparation du mandat confié au SeJAC par les Services Sociaux Régionaux Jurassiens (SSRJU) sur la commune de Courtételle
- Etc.

En dehors de ces différentes actions, l'équipe du SeJAC veille à rester disponible des jeunes prévôtois.e.s pour du conseil dans des domaines extrêmement variés qui touchent à leur situation personnelle, familiale, scolaire ou professionnelle. La prise de contact entre la population et les professionnel.le.s du service se fait majoritairement lors de l'accueil libre au centre de jeunesse, des permanences dans les écoles, mais aussi de plus en plus sur les réseaux sociaux où l'équipe est active et fait l'effort d'être compétente malgré la vitesse à laquelle évolue la technologie et les pratiques.

Réseau, collaboration et communication

Bien que spécialisée dans certains domaines, l'équipe du SeJAC réalise souvent un travail de « généraliste ». Elle s'appuie sur un vaste réseau de professionnel.le.s ou de personnes-ressources avec qui collaborer ou vers qui orienter ses usagers et ses usagères.

A l'interne de la commune, notre équipe veille à des échanges réguliers avec les différents services municipaux. La communication et la coordination avec le service des Infrastructures, avec la Bibliothèque municipale ainsi qu'avec le Service social et les écoles sont particulièrement soignées. En 2023, un pas supplémentaire a été fait en direction du Centre de l'enfance, de la Ludothèque et une collaboration effective a été inaugurée avec le service de l'Urbanisme.

Notre service participe à certains groupes formels, notamment celui « SSRP-écoles » regroupant des professionnel.le.s des services sociaux, de la direction des écoles, de l'Ecole à journée continue, du travail social scolaire et du SeJAC, le « TIM » regroupant les travailleuses sociales scolaires, les médiatrices et les infirmières en santé communautaire ainsi que celui « santé à l'école ».

En dehors de la Municipalité, notre équipe prend part aux activités du Réseau interjurassien pour la promotion de l'animation jeunesse (PROPAJ), soit quatre rencontres annuelles incluant à chaque fois une analyse de pratique. Ces rencontres visent à encourager la collaboration entre les institutions jeunesse du Jura et du Jura bernois, la mise en place d'activités et de projets au niveau régional et le déploiement de formations spécifiques au domaine. En 2023, notre collègue Qendresa Latifi a participé au comité de cette association. Nicolas Mangold, quant à lui, été actif au sein du groupe de travail « formation » et du groupe « promotion ». Silvère Ackermann a également fait partie du groupe « promotion » et est en charge de l'organisation d'une mise au vert. En 2023, celle-ci a permis aux membres de PROPAJ de rencontrer les Parcs régionaux du Chasseral et du Doubs et de mettre en place des collaborations concrètes. C'est dans le cadre de PROPAJ que notre service rencontre la Déléguée interjurassienne à la jeunesse, qui l'utilise pour transmettre des informations en provenance du Canton du Jura, du Canton de Berne ou du Conseil du Jura bernois.

En 2023, plus de 80 dossiers concernant des demandes d'aide pour le domaine de l'insertion professionnelle ont été ouverts ou modifiés. Cela signifie le maintien d'une activité importante dans ce secteur d'activité. Une collaboration existe dans ce domaine entre notre service et l'association spécialisée aJir à qui un mandat a été confié dans le cadre du projet STEP et grâce à un financement d'une fondation privée. Notre service continue de travailler en réseau dans le domaine de l'insertion professionnelle avec notamment des acteurs de l'économie privée, les centres de formation professionnelle et les écoles obligatoires.

Plusieurs membres de notre équipe ont pris part à l'événement de l'AJAS (Association jurassienne d'action sociale) sur le non-recours aux prestations sociales. Cet événement a permis aux professionnel.le.s du SeJAC de confirmer l'importance de lutter contre ce fléau et d'envisager des pistes d'actions supplémentaires. Notre collaboratrice, Qendresa Latifi, a elle pris part aux séances du Groupe d'Action Sociale du Jura bernois (GAS JB). Cette participation à ce collectif permet à notre service de réfléchir à son positionnement au sein du dispositif social régional, de mieux connaître les institutions régionales et leur offre.

Notre service a aussi continué sa collaboration avec la Police cantonale. Il résulte de cette proximité la mise en place d'un moyen de communication innovant destiné à des jeunes se trouvant dans une situation problématique complexe.

Par ailleurs, notre service a participé à répondre à certaines motions/postulats/interpellations. Exemples :

- Motion demandant la création d'un Conseil des jeunes
- Motion concernant les défibrillateurs
- Motion concernant les invendus
- Motion concernant le marché en vieille ville
- Motion concernant les bancs de l'amitié
- Etc.

Finalement, comme chaque année, le SeJAC s'est efforcé de promouvoir et de rendre visible ses activités et l'image de la Municipalité en prenant appui sur divers médias ou publications régionales mais aussi nationales.

Transfert vers le Canton du Jura

La préparation du transfert vers la RCJU a continué d'être un sujet important et de constituer une charge de travail non-négligeable. Plusieurs séances de travail ont occupé notre équipe. La collaboration avec le délégué au transfert, M. Patrick Cerf, est excellente. Des contacts se sont poursuivis avec le service « frère » de la cohésion sociale de la ville de Delémont.

Développement durable

Une réelle coordination des objectifs de développement durable au niveau municipal pourra être effective courant 2024. M. Mangold, chargé de mission, devrait effectivement être diplômé de l'UNIGE dans ce domaine au début cette année.

Dans l'intervalle, notre équipe travaille déjà en partie selon les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU, notamment ceux qui concernent la pauvreté, la santé, le genre et la participation.

En 2023, M. Mangold a initié d'évaluer les prestations des infirmières de santé communautaire en milieu scolaire sous le prisme de l'Agenda 2030 de la Confédération. Pour ce faire, il a collaboré avec les écoles, les travailleuses sociales scolaires, les infirmières scolaires du Canton du Jura.

Dans le domaine du développement durable, le SeJAC s'est associé au service de l'Urbanisme pour rendre participative l'élaboration du PAL, dans le sens de l'objectif 11 des ODD « villes et communautés durables ».

Plusieurs activités du SeJAC ont été conçues et évaluées selon ses mêmes ODD. Notamment le projet « alimentation et mouvements » déployé dans les écoles enfantines et primaires, ainsi que les événements « Quartier des enfants » ou encore « DanceQweenz ».

Notre service proposera prochainement aux autorités d'adopter un plan d'action dans le domaine du développement durable. Celui-ci devrait comprendre trois étapes, être préparé en 2024 pour se matérialiser en 2025 :

- 1) Formation des autorités
- 2) Formation du personnel communal
- 3) Sensibilisation de la population, des clubs et des associations

Objectifs pour 2024

En 2024, les principaux objectifs du SeJAC seront notamment :

- Accueillir et intégrer une nouvelle animatrice socioculturelle en remplacement de Mme Blaku-Latifi, partie après huit années de travail au SeJAC ;
- Soigner l'accueil libre ;
- Poursuivre le réaménagement du Centre de jeunesse et du studio de musique en collaboration avec M. Cosimo D'Elia, coordinateur de la Maison Prévôtoise ;
- Réaliser la phase 2 du projet « Prévôlution » (anc. « PM23 »), soit l'évaluation de la phase 1 (réaménagement participatif de la Maison Prévôtoise) et proposition pour rendre le fonctionnement de la municipalité plus participatif et inclusif ;
- Poursuivre la mise en œuvre du projet d'insertion socioprofessionnelle STEP, réalisation d'une deuxième table ronde régionale sur le sujet, pérennisation des prestations ;
- Transmission des résultats de l'évaluation des prestations des infirmières de santé communautaire dans le cadre du CAS du chargé de mission ;
- D'entente avec les autorités, préparation d'un plan d'actions dans le domaine du développement durable ;
- Mise en place d'une nouvelle prestation en santé mentale dans les locaux de la Maison Prévôtoise, en collaboration avec Santé bernoise ;
- Recherches de fonds additionnelles pour les prestations du SeJAC, pour la formation des professionnel.le.s du service, voire pour des prestations transversales à la municipalité telles que le développement durable ;
- Maintenir la dynamique existante au sein de la CPPS ;
- Rendre plus accessibles les programmes de mobilité aux jeunes prévôtois.e.s ;
- Répondre aux besoins prioritaires ou urgents de la jeunesse prévôtoise en matière de prévention. Exemple : THC, harcèlement, etc.

Silvère ACKERMANN
Chef de service

Commission de prévention et de promotion de la santé

La CPPS s'est réunie en plénum à trois reprises en 2023.

Composition de la commission

- Marcel Winistoerfer, maire, président
- Silvère Ackermann, chef du SeJAC, secrétaire
- Pierre Sauvain, conseiller municipal
- Claire-Lise Coste, anc. Conseillère municipale
- Barbara Denime, Conseil des parents
- Paul D'Ans, anc. spécialiste en addiction
- Sara Gerussi, Centre de l'enfance/EJC, *en alternance*
- Claude Ermatinger, Centre de l'enfance/EJC, *en alternance*
- Maulde Studer, infirmière de santé communautaire en milieu scolaire *en alternance*
- Fatima Marques, infirmière de santé communautaire en milieu scolaire *en alternance*
- Francine Richon, Association Résiste
- Grégoire Rusterholz, infirmier
- Corinne Schwab, Centre de puériculture
- Lauriane Durand, SSRP
- Clara Vasquez, jeune active dans la prévention
- Pauline Juillerat, jeune active dans la prévention
- Blaise Ducommun, Police cantonale bernoise
- Marie-Cécile Pellicano, Conseil des parents

En 2023, la composition de la CPPS est restée stable.

Finances

La CPPS a soutenu financièrement les actions suivantes :

- Création d'un groupe de travail PUFFS/THC doté d'un budget de CHF 2'000.00. Objectif : réagir rapidement en termes de prévention au phénomène des PUFFS (cigarettes électroniques) et à l'augmentation du taux de THC constaté à Moutier.
- Soutien de CHF 1500.00 à la mise à l'agenda de quatre après-midis jeux prévus en 2024 à la Maison Prévôtoise destinés aux enfants de 6 à 12 ans et à leurs parents. Organisation conjointe de la Ludothèque et du SeJAC. Objectif : favoriser la socialisation des jeunes/familles et proposer aux familles une alternative aux écrans.

Activités

La CPPS a commandé la rédaction d'un article de prévention contre le tabagisme/les puffs pour le magazine Moutier.ch. Celui-ci a été rédigé par Elise Vallat, stagiaire pré-HES au SeJAC.

A la tête d'un groupe de travail, Claire-Lise Coste a travaillé à la labélisation de Moutier comme « ville en santé » avec l'objectif d'aboutir à l'obtention du label courant 2024.

La CPPS a envoyé une délégation à Aarau pour récupérer le prix « Commune en santé », obtenu par le biais d'un projet du SeJAC pour une démocratisation de l'accès à la santé mentale. Prix doté d'un montant de CHF 5'000.- que la CPPS pourra allouer en 2024 à une activité ou à un projet en lien avec cette thématique.

La commission a réfléchi à une action supplémentaire concernant l'éclairage des véhicules légers (vélos, trott') lors des périodes hivernales. Elle a commandé une publication sur les réseaux sociaux à Mme Elise Vallat, stagiaire pré-HES au sein du SeJAC.

La CPPS a pré-avisé positivement la ratification de la Charte de Milan et délégué la représentation de Moutier à MM. Zahno et Vandoni, membres du comité régional de La Semaine du Goût.

Concernant la Charte de Milan, celle-ci n'a aucune valeur légale mais elle encourage à certains efforts. Exemple : favoriser l'approvisionnement local pour les cantines, plutôt se tourner vers les producteurs locaux que la grande distribution, etc. Concrètement pour Moutier cela inciterait, par exemple, à reproduire l'expérience des légumes en ville à la place des fleurs.

Bertrand Zahno et Riccardo Vandoni se tiennent par ailleurs à disposition, comme conseillers, des institutions qui souhaitent réaliser des efforts. Ils peuvent faire le lien avec l'organisme de La Semaine du Goût qui possède des ressources.

La CPPS a réfléchi et a discuté de la nécessité de prévenir le trading ainsi que les paris sportifs en ligne chez les jeunes, sans parvenir à imaginer une action concrète.

Face à une épidémie de poux constatée par les infirmières de santé communautaire en milieu scolaire, la CPPS a préavisé la création d'un stock de produit anti-poux au SeJAC afin d'éviter la pénurie ou le non-recours en cas d'une nouvelle vague.

Sur demande des autorités, la CPPS a préavisé une motion demandant l'installation de davantage de défibrillateurs. Préavis négatif.

Conformément au concept-cadre « Commune en santé », la commission a été informée des démarches participatives réalisées au sein de la commune dans le but de prendre en compte les besoins de la population dans le domaine de la santé et du social :

- Réaménagement de la Maison Prévôtoise, « Prévôlution » (PM23)
- Visibilité et accessibilité de la bibliothèque municipale, « Zoomer sur la page »
- Ateliers participatifs pour définir le futur PAL (plan d'aménagement local)

La situation à l'HJB et au Médicentre a donné lieux à des discussions et à la création d'un groupe de travail qui devra se réunir en 2024.

Finalement, les membres de la CPPS ont demandé à avoir accès à l'évaluation du projet « Voyage sans écran » réalisé dans le cadre du SeJAC en 2017 et actuellement évalué par une étudiante en master à l'UNIL. Accès leur sera donné courant 2024.

Silvère ACKERMANN
Secrétaire

Dicastère de l'énergie : Politique énergétique

Organe responsable : Groupe énergie

Président et responsable politique	:	M.	BORTOLUSSI Karim
Responsable opérationnel	:	M.	FLÜCKIGER Didier
Secrétaire	:	Mme	LACHAT Romane
Membre	:	M.	FERNANDEZ Marco
Membre	:	M.	POMA Christian
Délégué à l'énergie	:	M.	BÉLET Sylvain

Nombre de séances du Groupe énergie en 2023 : 9

Activités

En 2023, le Groupe énergie a poursuivi le développement et la mise en œuvre de projets liés à la politique énergétique de la Ville. La situation énergétique restée quelque peu tendue début 2023 a permis à la thématique « énergie » de rester sur le devant de la scène et a sollicité de nombreuses demandes. Les principales activités, défis et informations relevés dans la politique énergétique de la Ville de Moutier en 2023 ont été :

○ Ateliers et conférence publics

Les citoyens de Moutier ont été conviés à participer à deux manifestations publiques en 2023 présentées par les membres de SACEN SA. Les ateliers « Consommez moins et mieux » ont eu lieu le 7 septembre. Cette soirée a permis aux participants de suivre une présentation générale sur la situation énergétique et la stratégie énergétique 2050 puis d'œuvrer dans 3 ateliers : tester la production d'électricité avec un vélo à dynamo ; comprendre les détails de sa facture d'électricité et enfin l'atelier wattmètre – chasse au gaspi. Le 22 novembre a eu lieu la conférence « Mon bâtiment est-il une passoire thermique ? », permettant aux propriétaires de s'informer sur les bonnes pratiques quant à la rénovation d'un bâtiment, son isolation, etc. Cette conférence a notamment été coprésentée par M. Pascal Burri, le président de la section Jura de la Société Suisse des Ingénieurs et des Architectes SIA. A noter que des subventions cantonales ont pu être reçues pour ces séances d'informations.

○ Suivi énergétique et technique des bâtiments

Le monitoring des bâtiments a été poursuivi avec le suivi des relevés des bâtiments par le logiciel Energo et plusieurs prises de températures lors de situations spécifiques. Les groupes de chauffe des bâtiments publics les plus importants ont été désactivés pour la première fois durant la période estivale et réenclenchés ensuite, permettant des économies estimées à 10-20% de mazout et d'électricité (pompes de circulation éteintes) pour la période donnée. Les anciens relevés de consommation des bâtiments ont été transférés sur la plateforme Energo, permettant de faire des comparatifs.

○ Formations : Energo et ClimateLab

La Ville de Moutier a validé la possibilité pour les apprentis de pouvoir suivre, à l'avenir, des cours Climate Lab par l'association My Blue Planet. Ces cours fournissent des connaissances de base sur la protection du climat et la gestion de projets.

Tous les concierges ainsi que M. Marco Fernandez ont suivi un cours Energo au sujet de l'optimisation énergétique des bâtiments.

- **Développement du chauffage à distance (CAD) de Moutier**

Le développement du futur CAD de Moutier, piloté notamment par le président et le délégué à l'énergie du Groupe énergie, a avancé à grands pas : de nombreuses séances fructueuses avec le partenaire spécialisé EBL SA ont permis de consolider le projet et d'avancer dans la construction d'une société commune, plus particulièrement sur ses futurs statuts. Le vote populaire pour l'acceptation du crédit d'engagement de la ville, donc de la constitution de la société public-privé, est prévu en 2024. EBL continue en parallèle de rencontrer des clients et met l'accent sur ceux qui ont besoin de la plus grande puissance. De plus, les discussions continuent concernant le raccordement des principaux bâtiments municipaux et une étude comparative avec d'autres solutions énergétiques renouvelables a été engagée par un bureau spécialisé avec des résultats début 2024.

- **Prêt citoyen pour le financement d'une centrale photovoltaïque sur les toitures de Tornos SA**

Le projet de prêt citoyen CitEn en vue du financement de la centrale photovoltaïque sur les toits de Tornos SA a débouché sur la réalisation d'une centrale de 681 kWc au cours de l'année 2023. La centrale est opérationnelle depuis le 16 février 2024.

- **Communication au sujet de l'énergie**

À chaque parution du magazine Moutier.ch, une ½ page avec le Défi Energie a été publiée ainsi que d'autres informations sur l'efficacité énergétique, notamment les invitations aux ateliers et à la conférence publique.

- **Développement du projet de plusieurs ½ journées d'ateliers sur l'énergie**

Le délégué à l'énergie a rencontré le directeur de l'école secondaire pour continuer de développer deux ½ journées d'ateliers au sujet de l'énergie avec visite d'installations des Services Industriels de Moutier (SIM). Cette action sera mise sur pied pour juin 2024 avec le degré 11H.

- **Fonds communal pour l'efficacité énergétique, le développement durable et les énergies renouvelables (FCEE)**

Comme chaque année, le Groupe énergie s'est penché sur la mise à jour des subventions octroyées par les SIM dans le cadre du FCEE afin de faire correspondre les subventions à l'actualité.

Pour le Groupe énergie
Sylvain BELET
Délégué à l'énergie

Dicastère des infrastructures, parcs et promenades

Organe administratif

Chef de Service	M. Marco Fernandez	100.00%
Collaboratrice administrative	Mme Flora Ruffiot	25.00%
Gestion des réservations	Mme Annick Beuret	30.00%

Conciergerie et personnel d'exploitation

Conciergerie

Ecole secondaire, Hôtel-de-Ville 1 et 2, EE rue Neuve	M. Christian Staub Aides : 4 personnes	100.00% 133.75%
EP Clos, Ecole ménagère,	M. Christophe Boegli Aides : 2 personnes	100.00% 61.50%
EP Liberté, Maison Prévôtoise, Sociét'halle, EE Gare, Ancienne Poste	M. David Eberli Aides : 2 personnes	100.00% 61.50%
EP Chantemerle, EE Courtine, CDE Fauvettes, Ancien stand	M. Raoul Bilat Aides : 3 personnes 1 apprenti	100.00% 104.00%
Pl. de sport, Pavillon Oeuches, EE Oeuches, Halle Polysport, Centre de l'enfance et Ecole à journée continue	M. Christophe Fluri Aide : 3 personnes	100.00% 177.00%
Dépôts Services Industriels et Travaux Publics	Mme Danièle Rebetez	10.00%
Viaduc 48,59-61,63-65 Bellevue 2-4, Beausite 11-13	Caritas Jura	
Sous-Raimeux 15, EE Mercier	Tâches privatisées	

Patinoire

Responsable	Romain Crevoisier (plus responsable)	100% (annuel)
Employée	Katarzyna Vogt (Responsable ai)	60% (annuel)
Employé	Oliver Bueche	50% (01.11-31.03)
Employé	Yan Blanchard	90% (01.11-31.03)
Employé	Jérémie Rossé	Remplaçant sur appel (01.11-31.03)

Piscine

Responsable	Romain Crevoisier (plus responsable)	100% (annuel)
Employée	Katarzyna Vogt	60% (annuel)
Employé	Oliver Bueche (Responsable ai)	100% (01.04-31.10)
Employé	Yan Blanchard	100% (01.04-31.10)
Employés	Env. 10 auxiliaires	Taux selon occupation

Parcs et promenades

Chef d'équipe	Fabrice Aubry	100%
Employé	Julien Roth	70%

Représentations extérieures

- Groupe de travail pour la construction de nouveaux locaux pour l'école ménagère ;
- Groupe de travail Place du Collège de la Liberté ;
- Groupe de travail Aménagement quartier Piscine / Patinoire ;
- Groupe de travail infrastructures FC Moutier ;
- Groupe de travail - Groupe Energie ;
- Groupe de travail Panneaux place de jeux ;
- Groupe de travail défibrillateurs ;
- Association des Piscines romandes et tessinoises, vice -présidence (APR+T) ;
- Association des Patinoires artificielles romandes et tessinoises (APAR+T) ;
- Association Suisse des Services des Sports, section de la Suisse romande et du Tessin, Membre Commission exécutive ;
- Conseil de Fondation « Clair Logis » ;
- Délégué au Bureau de la Prévention des Accidents (BPA) ;
- Membre du Conseil d'administration de Prévôglace SA (sans droit de vote).

Activités principales

Gestion et administration

- Gestion technique de l'ensemble des bâtiments et équipements communaux ;
- Assistance technique pour la gestion des bâtiments et équipements à affectations spéciales, placés sous le contrôle des autres services communaux ;
- Programmation des travaux d'entretien courants annuels et des travaux épisodiques ;
- Coordination des démarches lors de mandats confiés à des bureaux d'architecture ou autres spécialistes ;
- Surveillance et organisation des conciergeries des écoles et locatifs ;
- Surveillance et organisation du personnel subordonné (36 personnes) ;
- Contrôle de la sécurité interne (clés, détecteurs incendie, moyens d'extinction, chlore) ;
- Achat de l'huile de chauffage pour les immeubles communaux, selon l'évolution du marché ;
- Location des salles et équipements communaux, contacts réguliers avec les utilisateurs prioritaires ;
- Location de jardins potagers au chemin de Graiterie (Sud de la piscine) ;
- Recherche de locataires pour les immeubles locatifs, remises et reprises d'appartements (états des lieux) ;
- Établissement de budgets, devis, décomptes, rapports, etc. ;
- Contrôle des chantiers, factures, décomptes ;
- Coordination des Services techniques pour les spectacles estivaux et grandes manifestations ;
- Recherche d'emplacements et entretien des Œuvres d'Art.
- Demande d'abattage d'arbre
- Suivi de l'entretien du secteur parcs et promenades
- Gestion et organisation de la patinoire.

Collaboration technique avec :

- **Les services sociaux communaux** pour la recherche de locaux et logements.
- **Les services techniques** pour l'entretien des infrastructures.
- **Les directeurs d'écoles** pour l'achat et l'installation de mobilier fixe et de divers équipements.
- **Les diverses institutions** socioculturelles publiques ou de droit privé (bibliothèque, ludothèque, centre de l'enfance, garderie, CCP, SeJAC, SSEVT, etc.).
- **Le tenancier de la buvette de la piscine** pour la gestion des équipements appartenant à la Municipalité.
- **Le Conseil municipal** pour la recherche de locaux et l'élaboration de rapports techniques.

Études et projets :

- **Réfection générale et modernisation par étapes des bâtiments scolaires (crédit cadre).** Suivi du programme de répartition des travaux prévus. Préparation des dossiers à l'attention du Conseil de Ville.
- **Places de jeux des jardins d'enfants,** amélioration de la sécurité.
- **Assainissement des finances communales,** poursuite des réflexions engagées dans ce domaine.
- **Tarification, location des salles et matériel,** maintenance et mise à jour des fiches techniques.
- **Logements,** supervision des tâches confiés au mandataire et planification de réfection des appartements.
- **Parc immobilier,** analyse, suivi et projet d'entretien.
- **Embellissement,** aménagements floraux en ville

Surveillance de travaux

- **Piscine :** mise en service, exploitation et animation.
- **Ensemble des bâtiments :** divers travaux d'entretien courant.
- **Logements :** réfections d'appartements.
- **Dégâts d'eau ou de la nature :** déclarations de sinistres, décomptes avec les assurances.
- **Vandalisme, effractions :** constats de police.
- **Parcours Vita :** travaux d'entretien.
- **3 x P :** travaux d'entretien.
- **Clair Logis « Golats 12 » et « Centrale 21 » :** entretien courant.
- **Hôtel-de-Ville 1 :** entretien courant.
- **Hôtel-de-Ville 2 :** entretien courant.
- **Ecoles :** travaux d'entretien.
- **Déchets carnés :** travaux d'entretien.
- **Parcs et promenades :** Entretien des places vertes, contrôle et élagage des arbres sur la voie publique et propriété communal

Répartition des équipements et locaux communs

- Environ 20 groupements, sportifs ou culturels, bénéficient de locaux ou installations communaux pour leurs activités régulières permanentes.
- 360 autorisations ont été délivrées aux sociétés pour l'utilisation d'une salle ou de matériel pour une manifestation épisodique ou ponctuelle.

Dossiers importants en cours

- Travaux de réfection générale et de modernisation des bâtiments scolaires.
- Assainissement des finances communales, dont un objectif à très court terme :
 - Concept du suivi énergétique des bâtiments
- Projet de construction/rénovation d'un bâtiment pour l'école ménagère et agrandissement des structures d'Ecole à journée continue et Centre de l'Enfance.

Gestion du parc immobilier locatif

Loyers et état de location au 31.12.2023

Les loyers sont progressivement augmentés suite à une rénovation et lors d'une relocation.
Un rapport d'activité est élaboré par le mandataire pour tous les mouvements durant l'année.
Début 2023, 9% d'appartement vacants contre 13% au 31.12.2022.

Marco FERNANDEZ
Chef du Service des Bâtiments

Dicastère culture, sports, loisirs et jeunesse

Organes

Président	:	M.	Karim BORTOLUSSI (PSA)
1 ^{er} Vice-Président	:	M.	Pierre SAUVAIN (PSA)
2 ^{ème} Vice-Président	:	M.	Sébastien QUELOZ (LE CENTRE)
Membres	:	Mme	Jocelyne GARRAUX (RPJ)
		Mme	Pauline WEISS (PSA)
		Mme	Pascale GERBER (MAV) dès le 6 juillet 2023
		M.	Claude GERBER (MAV) jusqu'au 25 avril 2023
	:	M.	Philippe STÄGER (LE CENTRE)
		M.	Thierry LEUENBERGER (MAV)
		M.	Raphaël GIRAULT (MAV)

Secrétaire Mme Jessie LANEIRO LOUREIRO, Chancellerie

Représentations

- Centre Culturel de la Prévôté (CCP)
- Conseil de Fondation du Musée jurassien des Arts
- Syndicat de communes pour la culture Bienne-Seeland-Jura bernois (BSJB Culture)
- Controlling annuel LEAC (Loi sur l'encouragement des activités culturelles)
- Conseil de Fondation du Musée du Tour Automatique et d'Histoire
- Administration de la Ludothèque
- Bibliothèque municipale
- Service de la Jeunesse et des actions communautaires (SeJAC)
- Association des responsables communaux des services de sports de Suisse romande et du Tessin
- Stand'été
- Coopérative « Le Cinoche »
- Représentation de la ville au Conseil de Fondation de Mémoires d'Ici
- Université populaire jurassienne

Séances

de la Commission 8

Activités principales

- Examen des demandes de soutien pour les sociétés et les manifestations locales, régionales et nationales ;
- Etablissement du budget 2024 de la Commission ;
- Contacts suivis avec les organisations culturelles et sportives ;
- Participations et représentations à différentes manifestations culturelles et sportives ;
- Cérémonie de remise des Mérites sportifs et culturels.

Soutiens financiers « Culture, Sports et loisirs »

Culture

Atelier de gravure Moutier (Exposition 50 ans de création de l'atelier), Festival du Jura (27^e édition), Les Cramias en foire (soirée festive du 14 avril 2023), Magazine les Planches (soutien 2023), Kohalition Production (l'Inconnue par Romi Nobel et Laetitia Kohler), Festival de la Liberté, Evidanse (saison 2023-2024), Musique des Lumières Vivaldi (Le Gloria), Photo Club Moutier et environs (exposition du 60^e anniversaire), Œuvre Suisse des Lectures pour la Jeunesse (programme OSL 2023), Estivales musicales 2023 (18^e édition), Henriette B groupe de métal (production de deux singles), Orchestre de la Ville de Delémont (concerts annuels 2023), Exposition et publication par Umberto Maggionni (FARB), Livre « Milieux naturels et biodiversité en Prévôté » (50^e anniversaire du Club d'Ornithologie), Campagne de soutien « Né pour lire » (Bibliomedia Suisse), Clip « Tout est dit » (France Hamel), Carnaval des enfants de Moutier (24 février 2024), Salon interjurassien de la formation 2024.

Sports

Compétition miss bikini WBFF (Melinda Valentino), L'Amicale Vespa Moutier (2^e rencontre de vespas et véhicules historiques), Course de patrouille 2023 (Société de cavalerie de Moutier et environs), Filieri Brothers (Benjamin et Nathan, Tournois internationaux de tennis), Tir des écoliers 2023 (Société de tir Petit-Calibre), Association Moutier Trail (PoP'uP Run), Fête de la Jeunesse Jurassienne 2023, Juracime 2023 (19^e édition de la course pédestre), Unihockey Club Moutier (23^e édition du Tournoi populaire), 24h de la Piscine de Moutier, Marche caritative UKBB-Raimeux, Quartier des enfants 2023 (SeJAC), 48^e Tournoi de Tennis de Table (Moutier Raptors), Courses Moutier-Graitery 2023 (Association Gym du jeudi), 8^e Grand Prix de la Prévôté 2023 (Société de tir Petit-Calibre), Journée équestre du 1^{er} octobre 2023 (Syndicat chevalin Moutier et environs), Championnats ANJTT Individuels 2023 (Moutier Raptors), Coupe Albert 2024 (Tournois scolaires hockey sur glace 2024), Club Arc et Forêt Tavannes (Tir 3D Indoor au Forum de l'Arc).

- Lettres de félicitations aux personnes du milieu culturel ou sportif ayant été primées.

Répartition des équipements et locaux communs

Voir sous Dicastère des Travaux publics, Infrastructures, Parcs et promenades.

Presse

Organisation des conférences de presse par la Chancellerie municipale.

Patrizia HOLZER
Secrétaire

Dicastère culture, sports, loisirs et jeunesse : Bibliothèque municipale

Les moyens

Le personnel

Katia Helbling, responsable à 60%.
Margaux Arn, remplaçante de la responsable à 40%.
Léandre Ackermann, aide bibliothécaire à 25%.
Thalia Grossert, apprentie AID jusqu'à fin juillet 2023
Thalia Grossert, AID à 20% depuis août 2023

Les locaux

La bibliothèque dispose d'une surface d'environ 525 m² dont un sous-sol de 126 m² dédié aux archives, stockage de livres et dépôts de matériels divers. L'espace supérieur est divisé en deux parties : au rez-de-chaussée, l'accueil, la section enfants et multimédias, au 1^{er} étage la section adultes et adolescents. Les deux parties sont elles-mêmes divisées en divers secteurs : romans, documentaires, bandes dessinées, albums, multimédias, périodiques, places de travail publiques dont 2 postes informatisés et espaces café, lecture et détente, ainsi qu'une salle de travail de 19 m². Une « boîte à livres » située devant la bibliothèque et un jardin d'été côté sud.

Le budget

Les crédits de fonctionnement sont inchangés selon le contrat de prestations (LEAC), pour la période de subventionnement allant de 2024 à 2027. La subvention annuelle globale est de 215'000.00 francs. La somme budgétée était de 249'030 francs.

Les collections

Au 31 décembre 2023, le fond de la bibliothèque comptabilisait un total de 15'971 documents en libre accès répartis comme suit :

Romans : 6'555 dont 4'319 pour la section adultes et 2'236 pour la section jeunesse.

Documentaires : 3'118 dont 2'314 pour la section adultes et 804 pour la section jeunesse.

Albums jeunesse : 2'105

Bandes dessinées et mangas : 3'672 dont 1'046 pour la section adultes et 2'626 pour la section jeunesse.

Livres audios : 283

DVD : 314

Divers (CD, CD-ROM, kamishibais, périodiques) : 1'532

Documents archivés (hors statistiques) : 1'608

Livres numériques e-bibliomedia (hors statistiques) : 10'141 tous genres confondus.

Les acquisitions et le désherbage

1'361 nouveaux documents (tous genres confondus) ont été catalogués durant l'année.

2'049 documents ont été dés herbés.

Les activités

Le prêt

137 nouveaux lecteurs + 9 lecteurs de livres numériques se sont inscrits au cours de l'année pour un total de 1'383 lecteurs actifs dont 748 comptes individuels (dont 22 lecteurs e-books). Le nombre de documents empruntés était de 40'649 + 310 e-books.

28 classes primaires et secondaires ainsi que 10 institutions diverses ont su profiter des services de la bibliothèque au cours de l'année. Le nombre total de visites de classes et institutions était de 168 pour 4'661 documents empruntés.

Les actions de promotion de la lecture

- Un mercredi par mois, un atelier en lien avec la lecture a été proposé aux enfants
- Tous les mardis, une aide informatique est proposée aux usagers qui en font la demande
- Quatre expositions avec vernissage et/ou finissage ont eu lieu durant l'année : Carole Kehrward, peintures ; Monica Zappalà, peintures ; Roméo Jovacovic, dessins ; ANDA, illustrations
- Atelier participatif « Zoomer sur la page » (19 janvier)
- Inauguration de la salle de lecture/travail (23 février)
- BiblioWeekend : Les Nezbulleuses, clownerie à la bibliothèque (24 mars)
- LudoBiblio : jeux à la bibliothèque et lectures à la ludothèque (1^{er} avril)
- Rencontre autour du numérique : informations et conseils (27 avril)
- Journée de la lecture à voix haute : lectures en langues étrangères (24 mai)
- Livres voyageurs : dispersés dans toute la ville (7 juin)
- La nuit de l'horreur : histoires d'épouvante (31 octobre)
- La nuit du conte : Viva la musica ! avec Antoine Leroy (10 novembre)
- Deux clubs de scrabble composés d'une dizaine de membres se réunissent deux fois par semaine à la bibliothèque.
- Une bibliothèque de « livres en Liberté » était mise à disposition des usagers à la piscine municipale durant toute la saison estivale.

Nombre de mentions dans les médias régionaux ou suprarégionaux : 14

Nombre total de visiteurs (prêts, animations et autres services) : 28'190

Les prévisions

- Exposition historique de la bibliothèque (juin 2023)
- Suite et fin du projet signalétique.

Katia HELBLING
Responsable

Dicastère de l'économie

Organe

Commission

Président	: M.	Valentin ZUBER, Conseiller municipal
Vice-président	: M.	Clément Piquerez, Conseiller municipal
Membres	: MM	Fabrice ZARTEMI, Chef du service Mathieu WYSS, Responsable informatique Jacques STALDER, Délégué économique Cédric ROOS, Président du CAP (commerce et artisanat) Cédric IMHOF, Représentant de l'industrie Alexandre WILLEMIN, Représentant du secteur bancaire Me Roland SCHWEIZER, Notaire
	Mmes	Nathalie BOUQUET, Représentante du milieu syndical Angela DELLA TORRE, Secrétaire
Consultant externe	: M.	Christian POMA, Chef du service de l'Urbanisme

Enveloppe financière

Libération de Fr. 14'000.–

Séances

Commission	: 6 séances
Bureau	: 2 séances

Cahier des charges

Modification du nombre de membres autorisés à siéger.

Activités

Transfert RCJU

Poursuite des contacts et du traitement des dossiers avec les différentes instances jurassiennes et le chargé de transfert.

Législature 2023-2026

Objectifs proposés au Conseil municipal :

- Moutier réussit son transfert ;
- Moutier se développe ;
- Moutier se modernise ;
- Moutier Ville durable ;
- Moutier, Ville du vivre-ensemble et de la qualité de vie.

Commerce local

Le délégué à la promotion économique suit les dossiers du commerce local. De manière générale, les temps sont durs pour le commerce local.

La fermeture du magasin Dosenbach est due à une forte baisse du chiffre d'affaires. La tenancière du comptoir d'Heva a souhaité cesser ses activités. Jura bernois tourisme s'étant établi ailleurs, il n'y a plus de représentation de guichet touristique à Moutier.

Ouverture d'une boulangerie – tearoom, d'un bar-restaurant, d'un take-away, d'un salon de coiffure et d'une agence principale d'assurances.

Promotion de l'industrie

Swissmec gèle son projet de nouvelle construction.
 Implantation d'une entreprise de bougies.
 Reprise de l'ancienne usine Berotec.
 Codec et Badan ont constitué une nouvelle société « Les Laives SA ».
 Projet d'organisation d'une soirée d'information aux entreprises en cours.

Immobilier

La réalisation du projet Moulindustrie n'a pas encore débuté.
 Un projet de construction d'un parking sur l'ancien technopole est toujours d'actualité.
 Projet de travail conjoint avec la commission « logements vacants » pour l'immobilier existant.
 Prise de contacts avec le service de l'Urbanisme et l'aménagement du territoire afin d'obtenir des informations en lien avec l'immobilier non construit.

Commission marketing

Sous-commission de la Commission économique toujours en « pause ».

Forum de l'Arc

La Municipalité de Moutier doit porter le projet de congrès jurassien ; rien de concret pour le moment.

Autres activités

- Foires de printemps et d'automne ;
- Moutier-expo ;
- Marchés en vieille ville en totale autonomie ;
- « Moutier Ville de la soupe », 15^e édition ;
- Exposition « Crèches du monde », 13^e édition.

Demandes de prêts économiques

Deux nouveaux prêts économiques en 2023.
 Aucun abandon de prêt en 2023.
 Report des annuités pour certains demandeurs.
 Voir synthèse chiffrée ci-dessous.

Situation des prêts économiques au 31.12.2023

Prêts versés en 2023	Fr.	250'000.--
Prêts remboursés en 2023	Fr.	130'750.--
Perte sur prêt en 2023	Fr.	0.--
Total du fonds au 01.01.2023	Fr.	2'167'931.--
+ intérêts du fonds	Fr.	0.--
- perte sur prêt	Fr.	0.--
+ versement au fonds	Fr.	0.--

Total du fonds au 31.12.2023	Fr.	2'167'931.--
Total des prêts accordés	Fr.	5'221'000.-- (94 entreprises)
Total des remboursements	Fr.	4'300'984.-- (71 entreprises)
Total des pertes	Fr.	397'165.-- (14 entreprises)
Remboursements à recevoir	Fr.	523'352.-- (6 entreprises)
Solde fonds à disposition	Fr.	1'644'579.--

Fabrice ZARTEMI
 Au nom de la Commission économique

Dicastère de l'économie : Commission marketing

Composition

Président : M. Pierre-Yves Kohler
Membres : M. Valentin Zuber
M. Christian Vaquin
M. Mathieu Wyss
Mme Virginie Simonin

La Commission marketing a siégé à huit reprises en 2023 afin de traiter de la gestion du plan de parution du magazine « Moutier.ch » (choix des rubriques et des sujets).

En raison de la situation de la commune liée au transfert à la République et Canton du Jura et du peu de moyens financiers à disposition, la Commission marketing n'a pas d'autre mandat attribué. Elle est mise en « en attente » jusqu'à une date qui reste à définir en fonction du calendrier.

Compte tenu de ce qui précède, aucun budget 2023 n'a été attribué à la commission.

Virginie SIMONIN
Adjointe au Chancelier

Transfert de Moutier dans la République et Canton du Jura

Organes

- Organe politique : **Délégation du Conseil municipal aux affaires jurassiennes** (DAJ, voir les membres ci-dessous)
- Commission stratégique : **groupe de travail « Transfert »**

Président	M. Valentin Zuber (DAJ)
Membres	M. Clément Piquerez (DAJ)
	M. Pierre Sauvain (DAJ)
	M. Marc Tobler (DAJ)
	M. Mathieu Wyss
	M. Fabrice Zartemi
	M. Patrick Cerf
	M. Christian Vaquin, Chancelier

Secrétariat Chancellerie municipale

- Chargé de projet « Transfert de Moutier » : **Patrick Cerf** (CDD 80% du 1.11.2021 au 31.12.2024)
- **Commission parlementaire spéciale mixte dédiée à l'accueil de Moutier (CSM)**. Composée de sept membres du Parlement jurassien et d'autant de Conseillers de Ville de Moutier, la CSM a pour mandat d'examiner les accords intercantonaux, notamment le Concordat, ainsi que les modifications constitutionnelles et légales liées au transfert de la commune de Moutier avant leur traitement par le Parlement jurassien. Au 31.12.2023, la délégation prévôtoise est composée de Cédric Erard (PSA, vice-président de la CSM) ; Marina Zuber (PSA) ; Jeanne Lusa (PSA) ; Christophe Nicoulin (Le Centre) ; Grégory Mosimann (RPJ) ; Benoît Marchand (Moutier à Venir) et Francis Pellaton (Moutier à Venir). Les remplaçant-e-s ont pour noms : Pierre Coullery (PSA) ; Bastien Eschmann (Le Centre) ; Enzo Dell'Anna (Le Centre) ; Jean-Guy Berberat (Moutier à Venir).
- Notons l'existence du **Comité paritaire**. Il est constitué des membres de la DAJ du Conseil municipal et de la DAJ du Gouvernement jurassien (Madame et Messieurs les Ministres Nathalie Barthoulot, présidente ; Martial Courtet et Jacques Gerber), ainsi que les chanciers et les chargés de projet. Le Comité paritaire, qui se réunit en principe tous les deux mois, définit les grandes orientations stratégiques des dossiers liés au transfert.

Activités

Après une année 2022 frappée du sceau des travaux préparatoires, 2023 a été une année de transition marquée par la planification des nombreux projets constitutifs du transfert de la ville. Ceux-ci s'articulent autour de trois axes principaux :

1. L'organisation interne de l'administration communale et les ressources humaines
2. L'imbrication de nombreux projets prévôtois (municipaux, parapublics, intercommunaux et privés) dans la nouvelle construction jurassienne
3. La future réglementation communale et le processus décisionnel lié

1. Organisation interne de l'administration communale et ressources humaines

Cela a constitué une part importante de l'activité 2023 de la cellule « Transfert » de la Municipalité. Nouvelles bases légales jurassiennes obligent, le transfert de Moutier aura en effet des répercussions sur l'organisation interne de l'administration communale. Au niveau des postes de travail, le message du Conseil municipal a toujours été clair : le transfert de la ville de Moutier dans le canton du Jura ne devra pas avoir de conséquence sur l'emploi. Quelques ajustements de postes (mutation interne et externe, transfert de poste dans une unité cantonale jurassienne, voire changement d'employeur) sont en discussion. A cet égard, une grande campagne de consultation du personnel des services concernés a eu lieu au premier semestre 2023. Cette façon de procéder doit permettre de mener des réflexions inclusives et orientées « solutions ».

Plusieurs groupes de travail ont aussi été mis sur pied en 2023 dans le cadre du projet « Transfert ». Certains éphémères, d'autres inscrits dans la durée. Le mode de fonctionnement de ces groupes dépend en effet de la disponibilité de chacun, du volume de travail de la tâche à réaliser et des délais impartis. On peut citer, à titre d'exemple, le groupe de travail « Organisation de la police 2026 » qui a établi, en toute fin d'année, un important rapport sur la sécurité publique, en collaboration avec la Police cantonale jurassienne et certaines communes partenaires. Notons à ce titre que des contacts réguliers ont été pris avec les communes de Haute-Sorne, Porrentruy et Delémont, cela tant au niveau politique qu'opérationnel. Des visites ont également eu lieu.

2. Imbrication des projets prévôtois dans la nouvelle construction jurassienne

C'est le corps principal du métier de chargé de projet « Transfert ». A partir de l'inventaire des 162 tâches à réaliser (fiches), une planification générale a pu être établie. Le mode opératoire, s'il est flexible, se fonde sur un schéma assez standard : une première réunion d'ordre technique est réalisée avec les répondants jurassiens (qu'ils soient étatiques, paraétatiques ou même privés). S'ensuit alors une réunion davantage « stratégique » permettant de porter le projet sur le terrain politique. Place alors aux ajustements qui permettront de déboucher sur une décision politique consensuelle en concertation notamment avec la République et Canton du Jura. Ceci n'est bien sûr qu'un exemple mais il illustre l'intrication des dossiers à traiter.

Au chapitre des nombreux dossiers qui ont été abordés, on peut citer, dans le désordre, la politique en matière de transports publics, la pérennité des institutions culturelles, la politique de la petite enfance et de la jeunesse, l'organisation scolaire, la cantonalisation du Service social régional de la Prévôté, l'implémentation des activités du Centre de renfort dans la réforme jurassienne des sapeurs-pompiers ou la pérennité du Centre de déchets carnés, etc.

3. Future réglementation communale et processus décisionnel lié

Il s'agit d'un travail peu visible mais essentiel au déroulement harmonieux du transfert. En clair, l'ensemble de la réglementation communale devra être revue. A commencer par les trois règlements « impératifs » que sont le *Règlement d'organisation*, le *Règlement du Conseil de Ville* et le *Règlement concernant les élections et les votations aux urnes*. Ces derniers règlements devront être ratifiés par le corps électoral de Moutier avant le transfert. L'ensemble du processus décisionnel relève, pour beaucoup, du domaine juridique et de nombreux échanges ont eu lieu à cet égard en 2023, entre les services de l'Etat jurassien, les référents juridiques et les chargés de projets.

On notera aussi qu'une planification, elle aussi essentielle, a été définie en 2023, en lien avec les droits politiques de la population prévôtoise et la tenue du futur registre électoral. En effet, les votations par les urnes relatives à la modification de la réglementation communale décrite ci-dessus et les élections cantonales jurassiennes d'octobre 2025 permettront pour la première fois aux étrangers de la ville de se prononcer. Un grand travail technico-juridique, mais aussi d'information est nécessaire pour que ces importants exercices démocratiques puissent avoir lieu sans accroc.

Conclusions

Le Concordat intercantonal ayant été ratifié par les deux gouvernements, une nouvelle phase extrêmement importante attend les tenants du transfert : celle de la concrétisation. L'intense travail mené en 2023, année charnière s'il en est, permet d'envisager cette nouvelle phase du transfert de manière sereine et enthousiaste. A cet égard, il convient de saluer l'ensemble des services communaux qui, en plus de leurs tâches quotidiennes, se sont montrés d'une disponibilité sans faille pour permettre d'atteindre l'objectif fixé par la majorité de la population prévôtoise en 2017 et 2021. Relevons enfin, et c'est peu dire, l'excellente collaboration avec les services de l'Etat jurassien, en particulier avec l'Unité d'accueil de Moutier (UAM), dirigée avec compétence et ardeur par Patrick Tanner.

Patrick CERF
Chef de projet « Transfert »

Informatique et télécommunications

Service informatique

Le présent rapport d'activité présente les réalisations du service Informatique pour l'année 2023. Notre service gère l'ensemble du réseau informatique de la Municipalité et des écoles de Moutier, en s'occupant de la gestion matérielle et logicielle des postes clients, des serveurs, des composants actifs du réseau, de la gestion des utilisateurs, des accès et des applications métiers. Nous prenons également en charge la gestion des moyens de communication (messagerie, téléphone fixe et mobile, sites internet et réseaux sociaux), la sécurité globale de l'infrastructure et des sauvegardes.

Activités et projets réalisés en 2023

En plus des opérations standards, nous avons réalisé des projets spéciaux au cours de l'année 2023.

Renouvellement de l'Infrastructure Serveur

Un des projets phares de l'année a été le renouvellement complet de notre infrastructure serveur. Cela a été motivé par la nécessité de rester à la pointe de la technologie et de garantir une performance fiable. La planification minutieuse et l'exécution soignée ont permis une transition en douceur sans interruption significative des services.

Amélioration de la Sécurité

Une attention particulière a été accordée à la sécurité, avec le remplacement du firewall et l'acquisition de nouvelles licences antivirus. Ces mesures sont conçues pour renforcer notre posture de sécurité, protégeant ainsi de manière proactive nos systèmes contre les menaces. Des préparatifs sont en cours pour l'implémentation d'un système de surveillance global en 2024.

Mise à Jour des Systèmes de Gestion communaux

Les systèmes de gestion communaux ont été soumis à des mises à jour tant au niveau logiciel que matériel. Cela garantit que nos outils sont à la hauteur des exigences modernes, améliorant ainsi l'efficacité opérationnelle globale.

Assainissement de l'alimentation électrique

L'alimentation électrique de notre infrastructure informatique, vieillissante de plus de 20 ans, a fait l'objet d'une remise à niveau. Cette initiative était cruciale pour s'assurer que nos systèmes informatiques sont conformes aux normes actuelles et capables de répondre aux exigences croissantes.

Conclusion

En conclusion, l'année 2023 a été marquée par des avancées significatives dans la gestion quotidienne du service Informatique, ainsi que par des projets d'envergure qui ont renforcé notre sécurité tant sur le plan logiciel que matériel. Dans le cadre de ces accomplissements, le service Informatique reste résolument engagé à maintenir ces normes élevées. Nous sommes conscients des défis technologiques constants et sommes prêts à anticiper les évolutions futures pour continuer à fournir des services informatiques de qualité à la Ville de Moutier. Nous remercions l'ensemble de l'équipe pour son dévouement et son travail acharné tout au long de cette année, et nous attendons avec impatience les opportunités de croissance et d'innovation qui nous attendent en 2024.

Mathieu WYSS
Responsable du service informatique

Dicastère des travaux publics

Organe politique :

Commission Technique

Président	:	M.	BORTOLUSSI Karim
1 ^{er} Vice-Président	:	M.	GIRARDIN Stéphane
2 ^{ème} Vice-Président	:	M.	ROBBIANI Patrizio
Membres	:	Mme	BRANCA Caroline
		M.	CARNAL Francis
		Mme	DENIME Barbara
		M.	LEHMANN Hugo
		M.	PELLATON Francis
		Mme	TIECHE Maryline

Travaux publics

Organe administratif

Chef de service	ZAVAGNIN Fabrice
Secrétariat	LEUENBERGER Nicole (40 %)
Dessinateur	BELET Pascal (40 %)
Apprentie employée de commerce	MERILLAT Camille (2 ^{ème} semestre)

Travaux Publics

Chef de service	ZAVAGNIN Fabrice
Voyer-Chef	GAFNER Jean-Pierre
Adjoint du Voyer-Chef	MORANDI Stéphane

Voirie - Déchets

Chef d'équipe de la voirie	SCHERLER Jean-Roger
Chef d'équipe des déchets	GERBER Paul
Apprenti agent d'exploitation	DANZ Dimitri

Représentations

- Délégué des Communes à Celtor S.A.
- Union Suisse des Parcs et Promenades (USSP)
- Association romande des Chefs de Voirie – membre du Comité (ARCV)
- Association romande pour la Protection des Eaux et de l'Air (ARPEA)
- Groupe de travail Energie (GTE)
- Sous-groupe Sécurité routière
- Organe communal de conduite (OCCne)
- STOP (sécurité au travail et protection de la santé)
- Manifestations diverses (Fête de la Vieille Ville, etc...)

Commission Technique

- Séances de la Commission Technique : 8
- Séances du bureau de la Commission Technique : 4

Administration

- Correspondance générale avec la Commission technique, Conseil municipal, Conseil de Ville, bureaux d'ingénieurs, bureau du géomètre, notaire, Celtor, entreprises et citoyens
- Administration technique et surveillance générale du Service de la Voirie (11 hommes = 10,5 postes), Equipe des jardiniers (1 homme), Equipe des déchets (2 hommes)
- Contrôle de la réfection des fouilles en ville
- Contrôle des raccordements privés des eaux usées et eaux propres
- Contrôle des accès privés aux abords des routes et trottoirs
- Contrôle général du réseau routier en ville et routes de la Montagne de Moutier et du Petit-Champoz
- Contrôle général du réseau des canalisations
- Contrôle des travaux hydrauliques, cours d'eaux, ruisseaux, chemins pédestres et pièges à gravier
- Etablissement du budget et du rapport de gestion des Travaux Publics
- Etablissement du budget et du rapport de gestion pour l'élimination des déchets

Nombre d'heures effectuées par nos secteurs (Voirie – Balayures)

Le nombre d'heures total durant l'année 2023 est de	=	20'495 h.
• Entretien routes, chemins, trottoirs et places	=	11'249 h.
• Gestion des déchets	=	6'239 h.
• Manifestations, votations – élections	=	832 h.
• Autres et divers	=	2'175 h.

Total des absences du personnel (Voirie - Balayures)

• Vacances, congé h. sup., cours, congé prof. et spécial	=	505.00 j.
• Maladie et accident	=	99.00 j.
• Service militaire et protection civile	=	0.50 j.

Le total des absences représente un manque de 2,57 hommes tout au long de l'année.

Les absences (vacances réglementaires, heures supplémentaires, maladie, accidents, perfectionnement et divers) nous contraignent souvent à renoncer ou à différer certains travaux et nous observons toujours un manque de personnel.

Le secteur des Parcs & Promenades ne faisant plus partie des Travaux Publics, il en résulte un manque en personnel notamment pour le service de piquet et de déneigement et pour l'enlèvement des déchets.

Voirie (entretien)

• KM de routes goudronnées	=	~ 50 km
• KM de trottoirs	=	~ 38 km
• KM de canalisations	=	~ 49 km
• KM de canalisations collecteur intercommunal	=	~ 3 km
• Consommation de sel hiver 2022-2023 (augmentation de 38,5 % par rapport à l'hiver précédent)	=	65,6 to

Déchets (entretien)

• Corbeilles en Ville	80	pièces
• Points de récolte (déchèteries)	4	
• Quantité de déchets ramassés	3'391	tonnes env. (diminution de 5,96 % par rapport à 2022)

Ce qui représente une moyenne de **476 kg** de déchets produits par habitant de Moutier en une année (tous déchets confondus sans les déchets industriels).

Fabrice ZAVAGNIN
Chef du Service des Travaux publics

Dicastère électricité et eau : Service de l'électricité

Organe politique

Commission Technique

Président	:	M.	BORTOLUSSI Karim
1 ^{er} Vice-Président	:	M.	GIRARDIN Stéphane
2 ^{ème} Vice-Président	:	M.	ROBBIANI Patrizio
Membres	:	Mme	BRANCA Caroline
		M.	CARNAL Francis
		Mme	DENIME Barbara
		M.	LEHMANN Hugo
		M.	PELLATON Francis
		Mme	TIECHE Maryline

Séances de la Commission Technique	:	8
Séance du bureau de la Commission Technique	:	4

Activités

- Examen des budgets 2024 du Service de l'électricité et du Service des eaux
- Examen et préavis pour libération de crédits et/ou adjudications :
 - **Travaux en communs SIM** : Rouges-Champs – Bellevue
 - **Service des Eaux** : Remplacement véhicule Ford Transit
 - **Service de l'Electricité** : Centrale photovoltaïque toits Tornos/partie DC – Opportunité de la vente du réseau – Câbles BT en ville – Renouvellement télégestion – Modification dépôt – Combattes/Champs-Forts – Pont des Mineurs – Passage sous-voie rue de l'Est - Modification ordonnance RIPE

Chef de Dicastère : M. TOBLER Marc

Organe administratif

- Eaux : M. BROQUET Raphaël. Chef de service
- Electricité énergie, commercial, : M. FLUECKIGER Didier, Chef de service
Coordination Charte et Politique énergétique
- Electricité réseau et comptage : M. EGGER Pascal, Mandataire BKW
- Electricité : Mme PLUESS Catherine, Responsable admin & finances
- Cadastres : M. BELET Pascal
- Dessinateur en électricité : M. STEFANIZZI Samuel
- Facturiste : Mme RUFFIOT Flora
- Assistante de vente : Mme LACHAT Romane
- Secrétariat Eaux : Mme LEUENBERGER Nicole
- Délégué à l'énergie : M. BELET Sylvain, Mandataire SACEN SA

Collaboration du Service des Eaux avec les communes voisines

- **Belprahon, Rebeuvelier et Syndicat des Eaux de la Chaivre** :
Gestion informatisée des infrastructures de Belprahon dans le système de conduite de Moutier et fourniture en eau potable
- **Eschert, Choindez, Perrefitte et Roches** :
Fourniture en eau de secours

Représentations extérieures du Service de l'Electricité

- Prestations, coordination et collaboration au sein de la Charte des Villes distributrices d'électricité
- Collaboration au sein de la société d'approvisionnement en électricité SACEN SA
- Participation au regroupement INERA à travers la société SACEN SA
- Participation au regroupement SD Energie à travers la société SACEN SA
- Participation aux rencontres de la société Prime technologies SA
- Participation aux séances organisées pour la branche (AES, EICOM, Swissgrid, etc)

Changements organisationnels

- Engagement de M. Gabriel Fernandez Barbosa dos Santos comme apprenti monteur de réseau au 01.08.2023 pour une durée de 3 ans.
- M. Melvin Schneider a été occupé chez nous de mi-mars à mi-septembre 2023 dans le cadre d'une réinsertion par l'AI.

SIM Electricité – Partie réseau

Stations transformatrices, moyenne tension 16 kV (lignes, câbles, fibres optiques)

- **Station transformatrice**
 - Pas de travaux spécifiques
- **Moyenne tension 16 kV – assainissement réseau**
 - Pas de travaux spécifiques
- **Protection du réseau 16 kV et télégestion**
 - Le remplacement de l'appareillage de télégestion (2^{ème} boucle) est terminé ; les travaux pour la 3^{ème} boucle sont en cours.
- **Fibre optique**
 - Pas de travaux spécifiques
- **Système SIT**
 - Toutes les données MT et BT ont été saisies. Ainsi, toutes les données permettant les calculs sur des besoins de renforcement du réseau sont à disposition. Les monteurs ont un accès direct sur la base de données, de ce fait les schémas papiers ne doivent plus être mis à jour.
 - Il reste l'insertion de toutes les données EP et FO.
- **Basse tension - Assainissement du réseau, ouverture de chambres**

Prés – Midi Est – Pont des Mineurs – Manège Rouges-Champs – Evalins/dépôt voirie – Combattes/Champs-Forts

 - Nouvelles cabines de distribution basse tension : Prés
 - Nouveaux raccordements d'immeubles : 7
 - Contrôle des installations électriques intérieures. Le Service de l'Electricité avertit les propriétaires de l'échéance de la périodicité et enregistre les rapports de sécurité attestant que les installations sont en ordre. Le suivi est assuré.
- **Eclairage public**
 - Remplacement d'anciens luminaires par un nouveau système dynamique pilotable à distance.
 - Contrôle des mâts dès 2023 par la maison Reilux selon un tournus établi sur 5 ans.
- **Comptage**

Poursuite de la campagne de remplacement du parc des anciens compteurs, ainsi que des compteurs par sondage par des compteurs compatibles Smart. Aucun retard n'est à signaler par rapport aux obligations que nous avons vis-à-vis des instances de métrologie.

- **Comptage intelligent**

Une vingtaine de distributeurs d'énergie romands se sont regroupés pour favoriser la mise en place d'un système intelligent de comptage d'énergie. Ensemble, ils ont fondé une nouvelle société tournée vers l'innovation : SD Energie SA. Cette dernière vise une gestion performante des données de comptage pour le bénéfice des clients et pour favoriser la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050.

La phase test a été effectuée dans le quartier de la Foule. Dès 2024, le déploiement s'effectuera dans la mesure du possible par nos soins.

Manifestations 2023

Des prestations ont été fournies pour alimenter différentes manifestations, dont la Braderie

- **Au total Fr. 41'766.30** pris en charge par les SIM.

SIM Electricité – Partie commerciale

Approvisionnement en électricité

Au cours de l'année 2023, le spectre de la pénurie d'électricité s'est éloigné avec une réorganisation complète au niveau européen pour la fourniture en énergie primaire comme le gaz naturel liquéfié (GNL), et le fait de la remise en fonction de plusieurs centrales nucléaires françaises. Les prix de l'électricité sur le marché ont continué à descendre pour revenir en fin d'année 2023 à des valeurs d'avant la flambée de 2022.

De plus, les productions hydrauliques dont nous achetons le courant ont été en progression par rapport à l'année 2022 (voir tableau ci-dessous). Un printemps relativement humide y a contribué.

L'augmentation de la production photovoltaïque, constatée chaque année, permet d'amener une stabilité des prix dans des périodes où la situation géopolitique mondiale peut amener des fluctuations au niveau des marchés.

Achats

Le tableau ci-dessous présente les quantités d'énergie électrique achetées chez nos différents fournisseurs pour notre zone de desserte :

Fournisseurs	Energie 2022 [kWh]	Energie 2023 [kWh]	% 2023
SACEN SA	45'111'458	44'516'678	88.61%
Hydraulique Gorges de Court	3'718'250	4'295'649	8.55%
Hydraulique vers usine Tornos	280'226	290'459	0.57%
Photovoltaïque non-RPC	790'913	1'140'272	2.27%
Total [kWh] :	49'900'847	50'243'058	100.00%

Ventes d'électricité

Si l'on constate une augmentation de consommation probante du côté de l'industrie, on observe également des économies d'énergie dans les domaines du pompage de l'eau, de l'éclairage public et du côté des ménages.

Secteurs	Energie 2022 [kWh]	Energie 2023 [kWh]	% 2023
Agriculture	61'390	58'864	0.12%
Chantiers	94'794	58'880	0.12%
Chauffages	2'109'321	2'084'815	4.15%
Eau	673'533	640'295	1.27%
Eclairage public	475'744	453'791	0.90%
Industries	26'471'917	27'985'322	55.70%
Services	7'984'742	7'706'323	15.34%
Ménages	12'029'406	11'254'768	22.40%
Total [kWh] :	49'900'847	50'243'058	100.00%

Activités commerciales

La flambée des prix de l'énergie en 2022 a eu pour effet une forte augmentation du prix de l'électricité pour l'année 2023. Ainsi les ménages ont augmenté d'en moyenne 27%, 36% pour les segments PME et près de 40% pour les segments professionnels. Rappelons que par le passé, les prix de l'énergie électrique ont été bon marché pendant plusieurs années en Prévôté et que le prix 2023 a pu être amorti grâce à la bonne stratégie d'approvisionnement de notre société SACEN SA.

La rétribution du courant injecté dans le réseau des SIM est maintenue à 17 ct/kWh.

Le financement participatif pour la centrale photovoltaïque communale sur les toits de l'entreprise Tornos SA n'a pas atteint les attentes formulées en début de projet, ceci malgré l'utilisation régulière des différents vecteurs d'information que sont notre magazine Moutier.ch, notre site internet, le stand de Moutier-expo ou les manifestations sur le thème de l'énergie organisées à la Societ'halle. En fin d'année 2023, la situation a évolué positivement pour atteindre des contrats de prêts signés pour plus de 650'000.- CHF.

Nos clients commerciaux ont été approchés avec de nouveaux contrats marchés développés par SACEN et permettant une répartition des risques dans le temps ainsi qu'une limitation du risque par rapport aux variations de volume.

Nos communautés d'autoconsommateurs (CA) basées sur le produit Community se sont développées dans la ville. La plus grande CA compte une trentaine de participants tandis que certaines n'en ont que trois. Rappelons qu'une CA permet à chaque locataire, ou *participant*, de consommer du courant renouvelable local produit par la centrale photovoltaïque sur le toit du bâtiment.

Concernant notre centrale hydroélectrique des gorges de Court, il s'agissait, après le renouvellement de la concession déjà obtenu jusqu'à fin 2050, de valider l'avant-projet pour les mesures d'assainissement accompagnant ce renouvellement. Les offices cantonaux et fédéraux ont été informés sur place en date du 21 novembre 2023 concernant l'examen matériel de l'assainissement de la dévalaison piscicole et du régime de charriage. Une décision nous parviendra par la suite (début 2024) demandant de ne pas assainir le charriage et d'adapter le projet concernant la dévalaison piscicole.

Moutier Expo 2023 - Thème de l'expo : *A Moutier Expo on recycle !* Une illustration sur plusieurs panneaux présentait les étapes à propos du recyclage du PET. Un autre sujet était de rappeler à toute personne intéressée la possibilité de participer au financement de notre centrale photovoltaïque sur les

toits de Tornos SA. Un graphique montrait une comparaison des prix ménages de l'électricité. Pour les plus jeunes un jeu de lancer de balle était organisé sur le stand.

Comme chaque année, les SIM soutiennent de multiples sociétés sportives et culturelles, pour autant que celles-ci les sollicitent. Une visibilité pour nos services est demandée en contrepartie.

Activités menées sous l'égide de la Charte

Les défis de la fluctuation des prix de l'énergie, de l'augmentation de la charge de travail de nos opérationnels, et de certaines remises en question du rôle de certaines communes en tant que gestionnaires de réseaux de distribution, ont été évoqués en début d'année 2023 lors du Comité stratégique élargi. Ce fut l'occasion pour les nouveaux élus des communes partenaires d'avoir une vue d'ensemble des sujets qui occupent et préoccupent nos services électriques.

Une suite concrète aux problématiques exposées a été le **lancement du projet « Charte25 »** qui a pour but l'analyse et l'identification de nouveaux domaines de coopération et de déterminer des pistes de mise en application concrètes à court et moyen terme. Un tel projet s'appuie sur un modérateur externe qui aura pour mission d'aller interviewer les politiques et opérationnels de chaque commune afin de connaître leurs besoins, et d'élaborer une synthèse au Comité de pilotage (COPIL) en vue d'établir un catalogue de prestations regroupant les demandes de chacun.

Pour rappel, le **projet de Digitalisation** qui occupa la Charte en grande partie en 2022 a été mis en attente en raison du nouveau projet Charte25, susceptible d'apporter des changements organisationnels sur l'utilisation de nos systèmes informatiques. En d'autres mots, il s'agissait de savoir si une réorganisation dans la Charte pour la prise en charge de certaines tâches en commun n'allait pas modifier nos architectures informatiques.

Le Comité opérationnel s'est réuni à 7 reprises et a travaillé sur les projets de la **Digitalisation**, du remplacement de l'EDM de BKW par le produit INERA pour janvier 2025, de l'inventaire des besoins opérationnels de nos services électriques, du renouvellement de nos contrats réseau BKW, ainsi que de l'état des lieux du projet Charte25.

Administration réseau et commerciale de la Charte

Voici les domaines sur lesquels les opérationnels de la Charte ont pu s'entraider :

- Ajout de la nouvelle taxe sur la réserve d'électricité de la confédération (REC) :
 - Définition de l'adaptation commune de notre formulaire de facture et de la ventilation comptable pour chaque partenaire.
 - Déploiement chez chacun par la société Prime technologies afin d'être prêt pour début 2024.
- Dans le cadre du nouvel EDM réseau :
 - Demande d'offre à INERA SA.
 - Scénario de partage des coûts avec clé de répartition.
 - Transfert de la télérelève à la société Aartesy SA.
- Le renouvellement des contrats réseau de la société BKW a pu trouver son épilogue avec la séance du 31 mai 2023 ayant permis de mettre les parties d'accord, avec adaptation des Conditions générales de BKW.
- Un délestage manuel qui peut être ordonné par Swissgrid en cas de grave pénurie a entraîné la société BKW à nous proposer un nouvel *accord de délestage manuel de BKW*. Ce document a été analysé par notre avocat conseil et nous avons pu le signer en sachant que certains éléments seront encore à adapter dans nos Conditions générales.

Les comptes 2023 de la Charte sont bouclés avec un solde positif (comptes / budget) de 1'767.80 CHF.

Didier FLUCKIGER
Chef de service
Catherine PLUESS
Responsable administration et finances

Dicastère des services industriels (SIM) : service des eaux

Assainissements

Remplacement de conduites :

• Rue du Midi	256 m, tuyau FT - DN 150
• Rue Rouges-Champs	70 m, tuyau PE - DN 63
• Dépôt Verrerie	37 m, tuyau FT - DN 125
• Rue de l'Ouest	35 m, tuyau FT - DN 120
• Branchements privés	210 m, tuyau PE - DN 40
• Branchements privés	84 m, tuyau PE - DN 63
• Raccordements hydrantes	11 m, tuyau FT - DN 100

Entretien

Vannes	Entretien et extension	34 interventions
Branchements	Entretien et extension	30 interventions
Hydrantes	Entretien et extension	5 interventions
Compteurs	Remplacement et extension	105 interventions

Fontaines

- Chemin pour piétons Graiterie : récupération des eaux de source avec drainage, confection d'une chambre de captage et raccordement au réseau fontaine

Fuites

Conduites	Ruptures	Corrosion	Matage	Total
Principales	11	12	6	29
Branchement	6	11	1	18
Global	17	23	7	47

Assurance – Qualité

Nombre d'analyses	Bactério	Chimique	Pesticide	Organo-chloré
Contrôles officiels effectués par le Laboratoire cantonal	6	262	270	266
Autocontrôles effectués par le laboratoire Scitec Research	82	32	167	72
Autocontrôles effectués par le Service des Eaux	90	-	-	-
Global	178	294	437	338

Toutes les analyses ont été conformes à la législation fédérale en vigueur sur les denrées alimentaires.

Ventes d'eau

2023 : 566'214 m³ (2022 : 567'979 m³) soit une diminution de 0.31 %.

Collaboration intercommunale

Pas de changements.

Divers

- Toujours dans le but d'entretenir nos équipements et installations, une nouvelle pompe a été installée au Puits profond et la commande des pompes a été remplacée à la station de pompage de la Foule.
- Des mesures de débit et des contrôles des hydrantes ont été effectués dans toute la ville.

Raphaël BROQUET
Chef du Service des Eaux

Contrôle officiel des champignons

Résultats 2023

Local de contrôle : École primaire Vieux collège salle no 4 (Sciences)

Cette année, les contrôles officiels de champignons sauvages effectués pour le compte de la commune de Moutier ont donné lieu aux résultats suivants (entre parenthèses les chiffres de 2022, année riche en champignons) :

Nombre de contrôles effectués : 36 (112)

Domicile des personnes venues au contrôle et nombre de contrôles :

Moutier 15 (84) soit 42 % (75 %) des contrôles effectués

Autres communes : 21 (28) soit 58 % (25 %) :

Perrefitte (5x), Crémines (5x), Eschert (2x), Bévillard (1x), Champoz (3x), Court (2x), Pontenet (1x), Rebeuvelier (1x), Mervelier (1x)

Nombre de jours de contrôles effectués au collège : 33 (35)

Période de contrôles effectuée au collège : du 20 septembre au 25 octobre

Remarque : d'autres contrôles ont été effectués à mon domicile ou ailleurs, pendant ou en dehors de cette période (env. 10)

Estimation du poids total des champignons contrôlés :

21 kg (95), soit 15 kg (80) de champignons comestibles et 6 kg (15) de champignons non comestibles, moisissus ou toxiques.

Une année mitigée

Si l'année 2022 avait vu émerger un nombre record de champignons, assez tardivement d'ailleurs, 2023 ne restera pas dans les annales, du moins pour notre région. Pourtant, la saison mycologique avait bien commencé au printemps avec une très grande poussée de morilles en avril. En mai, les tricholomes de la Saint-Georges – les mousserons de printemps – étaient aussi abondants. Puis ce fut au tour des girolles ou chanterelles en juin-juillet, en même temps que le bolet d'été et encore une poussée de cèpes de Bordeaux durant la première quinzaine d'août. Puis, pratiquement plus rien... À partir de ce moment-là, les chaleurs estivales ont fortement freiné la sortie des champignons qui, comme on le sait, ont besoin d'une certaine humidité pour fructifier. Peu de champignons, donc peu de contrôles cette année (36) contrairement à 2022 (130 contrôles).

Au total, une vingtaine de kilos de champignons ont été contrôlés, dont environ 2,5 kg d'espèces toxiques. Il s'agissait notamment de l'amanite tue-mouches, de l'amanite panthère, de cortinaires à chair jaune, d'inocybes, de coprins noirs d'encre, d'hébélomes et hypholomes en touffes.

Jean-Claude GERBER
Contrôleur officiel

Service de renseignements juridiques

Avec 93 rendez-vous pour l'année 2023, il est confirmé que le Service de renseignements juridiques répond à un besoin des citoyens de la région.

Les avocats ont été principalement consultés pour répondre à des questions de droit civil mais le droit administratif et fiscal a également fait l'objet de plusieurs entretiens. Les autres domaines du droit sont également abordés (droit pénal, assurances sociales, ...) mais moins régulièrement.

Le Service de renseignements juridiques est ainsi toujours aussi important pour les citoyens, sachant qu'il leur permet d'obtenir des renseignements d'un avocat pratiquant le barreau à un prix attractif et d'être orienté de façon opportune quant aux suites à donner à leur problématique.

Il est ainsi nécessaire de le maintenir afin de répondre aux besoins de la population.

Me Audrey CHATELAIN

Commission de surveillance de la protection des données

La Commission n'a pas eu d'activité en 2023.

Loretta ZUMBACH
Présidente

Conclusion

L'exercice 2023 a coïncidé avec le début d'une nouvelle législature, marquée par la constitution des autorités exécutives et législatives issues des élections municipales du 27 novembre 2022. Le programme de législature 2023-2026 (2027) a été présenté au Conseil de Ville le 26 juin 2023.

La signature du Concordat entre les cantons de Berne et la République et Canton du Jura concernant le transfert de la commune municipale le 24 novembre 2023 a amplifié le rythme de préparation du changement d'appartenance cantonale.

La poursuite de l'assainissement de la situation financière a constitué un autre enjeu de l'année sous revue. Le projet de budget 2023, présenté en votation populaire avec une hausse de la quotité d'impôt, a été refusé le 12 mars 2023. Une version sans augmentation de la fiscalité communale a dès lors été élaborée et a pris effet au mois d'août.

Les comptes de l'exercice 2022 ont constitué une inversion de tendance, présentant un excédent de revenus de fr. 744'388.—. La hausse des revenus des personnes morales a notamment constitué un élément significatif de ce résultat.

Le Conseil de Ville a avalisé l'acquisition d'une parcelle aux Laives pour l'implantation future du chauffage à distance. La participation communale de 2,5 millions de francs au capital de la société d'exploitation devra en outre faire l'objet d'une votation populaire.

Le succès remporté par la Braderie prévôtoise ainsi que par Stand'été, manifestation à laquelle Mme la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider a fait l'honneur de sa présence, a confirmé la pleine reprise des manifestations, après le ralentissement imposé par la pandémie.

Le Conseil municipal exprime ses remerciements à toutes celles et à tous ceux qui travaillent au rayonnement de la ville et au bien-être de la population. Il adresse un message de gratitude particulier aux citoyennes et aux citoyens pour la confiance témoignée ainsi qu'aux membres des autorités et aux collaboratrices et collaborateurs de la Municipalité pour leur précieux engagement.

Au nom du Conseil municipal

Le Président :

Marcel WINISTOERFER

Le Chancelier :

Christian VAQUIN